



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

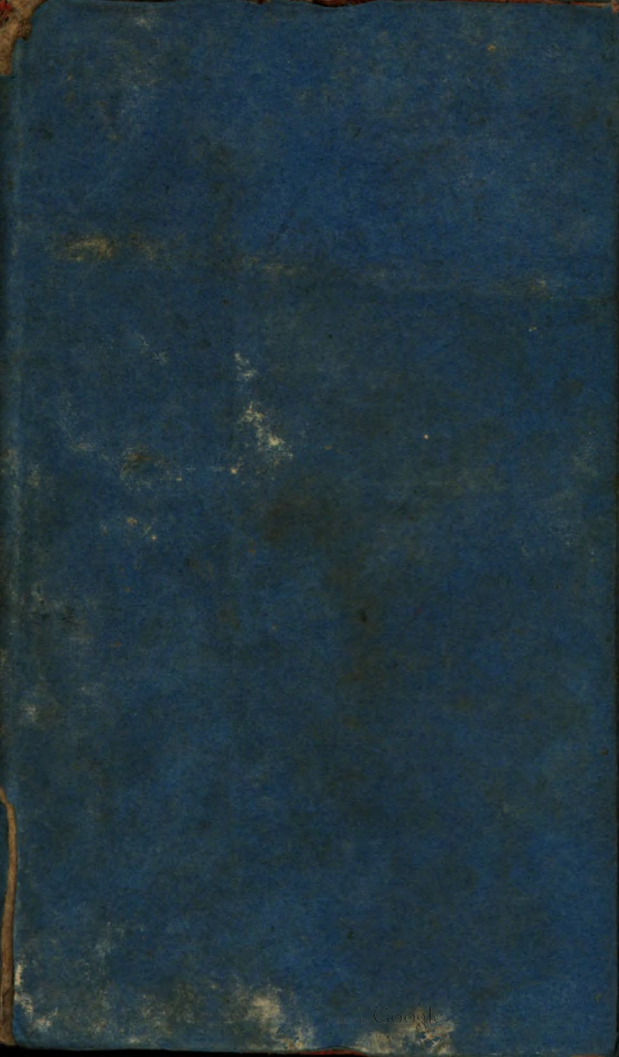
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

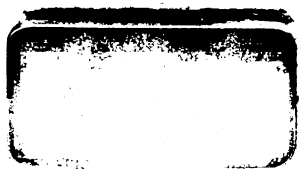
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





~~A. 11. 11. 11.~~
Zugya

BIBLIOTHÈQUE

"Les Fougères"

S J

60 - CHANTILLY



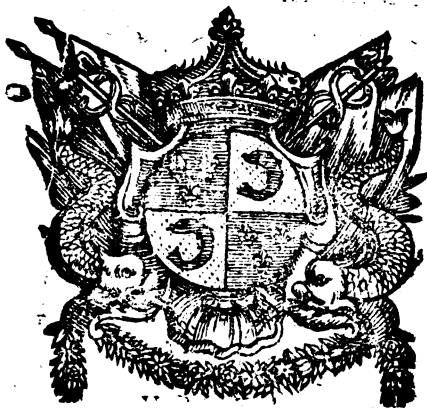
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

OCTOBRE, 1705.



- A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la con-
joncture presente de ne pas grossir
le Mercure, ce qui en augmente conside-
rablement les frais, on ne peut se dispen-
ser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les
volumes qui seront reliez en veau se ven-
dront doresnavant trente-huit sols, quane
aux volumes qui seront reliez en parche-
min, on n'en payera que trente-cinq.
Les Relations se vendront autant que
les Mercurcs.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. DCC V.
Avec Privilege du Roy.



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume au Mercure, puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on neglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desoblignent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE GALANT

OCTOBRE 1705.

EN vous parlant le
mois passé de l'enre-
gistrement fait au Par-
lement & à la Faculté de Theo-
logie de la Constitution du
Pape, en forme de Bulle, sur les
A. iij.

6 MERCURE

affaires du Jansenisme, j'oubliai de vous dire, que le Clergé avoit aussi enregistré cette Constitution. Elle est bien glorieuse au Roy, puisque c'est la septième qui ait esté donnée sous son regne; ce qui fait voir l'attention & le zele de Sa Majesté pour tout ce qui regarde la Religion. La premiere a esté donnée en 1653. la seconde, en 1656. la troisième, en 1665. la quatrième, en 1668. (c'est la Paix de Clement IX. qui commence par ces mots *Credito nobis*;) la cinquième, en 1694. la sixième, en 1696. & la sep-

tième, en 1705. Voici ce qui s'est passé dans l'Assemblée du Clergé touchant l'enregistrement de la même Constitution.

M^r le Nonce ayant remis à M^{rs} de l'Assemblée du Clergé, la Constitution du Pape, en forme de Bulle, sur les affaires du Jansenisme, les Prelats qui composent cette Assemblée formerent un Bureau, dont M^r l'Archevêque de Rouen fut nommé President, & dans lequel on devoit examiner cette affaire. Ayant esté ensuite mise en délibération dans l'Assem-

A iij

8 MERCURE

blée, tous les Prelats, & les Députez du second ordre opinerent les uns après les autres. M^r le Cardinal de Noailles, qui parla le premier, fit voir dans tout ce qu'il dit, une grande soumission aux décisions de l'Eglise, & un grand desir de réunir, s'il se pouvoit, tous ceux qui sont partagez par une malheureuse diversité d'opinions. M^r l'Archevêque de Roüen lût un memoire qu'il avoit préparé sur cette question, & dans lequel il avoit répandu une grande érudition; il estoit rempli d'exemples tirez de l'Histoire

Ecclesiastique , & propres au
 sujet dont il s'agissoit. Les au-
 tres Evêques qui parlerent après
 luy , s'expliquerent avec beau-
 coup de solidité & de doctrine.
 M^{rs} les Evêques de Bazas &
 d'Aniëns parlerent longtemps;
 le dernier, sur tout, parla d'une
 maniere qui convainquit toute
 l'Assemblée , qu'il n'avoit rien
 préparé , & que tout ce qu'il
 disoit venoit de la plénitude de
 son esprit. sa memoire luy
 fournit sur le champ une infi-
 nité de preuves & d'exemples
 tirez de l'Ecriture & de la Tra-
 dition , dont il fit une tres-

10 MERCURE

heureuse application ; ce qui attira de grandes loüanges à ce Prelat. M^{rs} les Députéz du second ordre parlerent après que M^r l'Evêque d'Auxerre , qui estoit le dernier Evêque de l'Assemblée , eut fini son discours. M^r l'Abbé de Louvois fut écouté avec beaucoup de plaisir ; il parla longtemps & sembla épuiser la matiere qu'il traitoit. M^r l'Abbé Ponce , neveu de M^r l'Evêque d'Uzés , fit un discours fort éloquent ; il donna des loüanges au Pape & à M^r le Cardinal de Noailles , qui furent trouvées d'une

grande délicatesse. M^r l'Abbé d'Aynac-Turenne fit un discours qui fut tres-court , mais qui fut trouvé tres-juste ; & sans entrer dans un grand détail , il fit remarquer que les Ordonnances de M^r le Cardinal de Noailles , au sujet duquel il fit une comparaison fort delicate , contenoient le fonds de la veritable doctrine : que c'estoit une loy vivante qu'on devoit regarder comme une fidele expression de celle de l'Eglise ; & que c'estoit dans ces sages décisions qu'on devoit consulter la verité. M^r

12 MERCURE

L'Abbé de la Parisiere parut dans cette occasion un zélé défenseur des droits de son Corps ; & passant legerement sur le sujet principal, il s'attacha à défendre les prérogatives du second ordre. Enfin tous les Membres de cette illustre Assemblée furent écourez avec plaisir, & la Constitution du Pape fut reçue d'une voix unanime.

Je dois ajouter icy qu'avant la fin de cette Assemblée, elle reçut plusieurs lettres de ceux qu'elle honore de quelques pensions, & même de quelques

autres qui luy en demandoient de nouvelles. M^r Pontier, Protonotaire Apostolique, luy en adressa une tres-grande & remplie des plus magnifiques éloges. M^r le Cardinal la presenta au Clergé, & demanda la continuation de la pension qu'il fait à cet Ecclesiastique depuis plusieurs années, & pour l'y engager, il dit que M^r Pontier estoit Doyen des Pensionnaires.

M^r l'Abbé de Bellegarde, connu par plusieurs ouvrages sortis de sa plume & par plusieurs traductions de S. Chrysostôme, dont il a déjà donné

14 MERCURE.

plus de trente volumes , ayant fait distribuer une tres-belle lettre à tous les Députés de l'Assemblée, dans laquelle est l'énumération de tous les ouvrages qu'il a composez pour l'édification des ames, ou pour l'avantage de l'Eglise & qui finit en la suppliant d'augmenter la pension qu'il a déjà ; sa demande luy fut accordée d'un consentement general.

On reçut aussi durant le cours de l'Assemblée une lettre de M^r l'Abbé de Hauteferre , Chanoine de Cahors ; il supplioit M^{rs} de l'Assemblée de

vouloit reconnoître les services que Mr Dadin de Hauteferre, son grand-Pere & Doyen de l'Université de Toulouse, avoit rendus à l'Eglise en defendant ses droits dans le livre que l'on a donné au Public depuis deux années, sous le titre de *Jurisdictionis Ecclesiasticae vindiciae*, &c. (& dont je vous ay parlé dans une de mes Lettres de cette année) contre l'atteinte que leur avoit voulu donner Mr Fevret dans son *Traité de l'Abus*. L'Assemblée lui accorda une pension : ce qui justifie l'éloge que je fis de ce li-

16 MERCURE

vre il y a quelque mois ; M^{rs} les Prelats ayant voulu examiner eux-mêmes ce livre , la pension ne fut accordée au petit-fils de l'Auteur , qui avoit pris soin de l'impression , qu'après un long examen du livre qu'on envoya chercher.

M^r l'Abbé de la Bizardiere, auteur d'une histoire Ecclesiastique , qui contient les troubles arrivez dans l'Eglise pendant le seizième siecle au sujet des nouvelles heresies , qui a pour titre : *Historia memorabilium gestorum in Ecclesia &c.* a esté mis au nombre des survi-

vanciers de ceux qui ont des pensions du Clergé. Il y a un fond de soixante dix mille livres destiné pour ces pensions ; & M^r le Cardinal de Noailles est chargé de remplir le nombre de ces pensions , à mesure qu'il en vaquera quelque une.

Je ne dois pas oublier qu'à chaque Assemblée on fait frapper un jetton , afin que ce monument fasse connoître dans quel tems & en quel lieu les Assemblées ont esté tenues plusieurs personnes travaillent ordinairement à chercher la devise qui doit estre mise au re-

Octobre 1705. B

18 MERCURE

vers du jetton ; & celui qui a fait la meilleure & dont on fait choix , a pour recompense une bourse de cent jettons. Celle qui a esté préférée cette année , est de M^r l'Abbé de Valorges , Député de la Province de Bourges.

La face droite du jetton représente le Clergé assemblé , & ces mots sont autour : *In auxilium Fidei & Imperii* ; & on lit dans l'exergue : *Clerus Gallicanus* 1705. La face gauche représente Melchisedech qui offre du pain à Abraham , qui venoit de défaire cinq Rois,

& qui le benit , avec ces paroles autour *offert & benedicit* , tirées du 14. chapitre de la Genese (versets 18 & 19.) où il est remarqué que Melchisedch Roy de Salem offrant du pain & du vin , parce qu'il estoit Prêtre du tres-haut , benit Abram , en disant , *beni soit Abram , du Dieu tres-haut qui a créé le Ciel & la Terre. S.* Augustin remarque dans cette action singuliere de Melchisedech, le sacrifice que l'Eglise de Jesus - Christ offre maintenant à Dieu dans toute la terre, & que c'est ainsi que s'est ac-

B ij

20 MERCIERE

complice cette Prophetie , que David a prononcée de Jesus-Christ tant de siècles avant son Incarnation : *Vous estes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech.* L'Eglise nous enseigne avec tous les saints que le sacrifice de Jesus-Christ est en mesme temps *un Sacrifice & un Sacrement* ; c'est à dire , qu'il est un sacrifice d'immolation & un sacrifice de communion , & qu'après que Jesus-Christ a offert à son Pere son Corps & son Sang , il fait part de ce mesme Corps & de ce mesme Sang à tous ceux qui en qua-

lité d'enfans & de membres de
Jefus - Chrift font dignes de
s'affeoir à fa table. On doit re-
marquer que l'hiftoire de Mel-
chifedech eftant la figure de ce
qui fe paffe dans l'Eglife , le
pain & le vin qui figuroient le
Miftère de nos Autels , font
donnez à ceux qui fuivent
Abraham pere de tous les fi-
deles , c'eft à dire , à ceux qui
font les imitateurs de fa foy ;
& qu'ils font donnez à ceux
qui ont beaucoup travaillé &
qui viennent d'effuyer les tra-
vaux d'un grand combat ; &
qu'enfin le pain & le vin font

22 MERCURE

donnez à des Soldats victorieux, selon la parole de l'Apocalypse, *Je donneray la Manne cachée à celuy qui sera victorieux.*

C'est à cet endroit de l'Ecriture que l'Auteur de cette Medaille fait allusion dans la face droite, où sont representez les Prelats de l'Assemblée, par ces mots ; *in auxilium Fidei & Imperii.* Voulant dire par là, que comme dans l'ancien Testament on nous represente Melchisedech comme un Roy & un Pontife tout ensemble, comme un Roy de Justice &

un Roy de Paix , qui sont les deux noms que l'Ecriture donne à Jesus-Christ en plusieurs endroits ; de même on voit dans les augustes Assemblées du Clergé du Royaume un heureux accord de la foy & de l'autorité du Sacerdoce & de l'Empire ; & que comme autrefois Melchisedech estoit Roy de Salem & le Pontife de son Peuple, puisqu'il en fit les fonctions devant Abraham ; de même la puissance temporelle & la puissance Ecclesiastique sont tellement unies dans ce Royaume, qu'on ne les distingue plus, &

24 MERCURE

que le Prince qui gouverne cette Monarchie est Pontife par sa justice, & par la protection qu'il accorde à l'Eglise, comme l'Eglise est Reine par l'autorité qu'il luy conserve, & le respect qu'il luy fait rendre par ses Sujets.

Je dois ajouter ici quelques articles dont je ne vous ay point parlé pendant la tenue de l'Assemblée du Clergé, & répondre à ce que vous me demandez qui regarde le Cere-monial Je vous diray donc que M^{rs} les Commissaires du Roy étant arrivez aux Augustins, furent

furent receus par M^{rs} les Agens du Clergé, dans un appartement qui avoit esté préparé pour les recevoir, d'où ils allerent dans la Salle de l'Assemblée; & ils trouverent en traversant le Cloître, douze Prelats & douze Abbez, qui avoient esté nommez par son Eminence pour aller au devant d'eux. C'estoient M^r l'Archevesque de Bordeaux; M^{rs} les Evêques de Coûtances, de S. Papoul, de Marseille, de Nantes, d'Amiens, d'Angers, de Senlis, de Montpellier, de Blois, de Troyes & d'Auxerre;

... Octobre 1705. C

26 MERCURE

& M^{rs} les Abbez de Pibrac , de Louvois , de Buffy-Rabutin , de Turenne-d'Aynac , de Tencin , de Vauroûy , de Sassenages , de Fourcy , de Valbelle , de Cate-lan , de Vienne , & de Sarron. Ils conduisirent M^{rs} les Commis-saires jusque dans la Salle , de maniere que les deux plus anci-ens Prelats precedoient durant la marche, les deux plus anciens Commissaires , puis venoient deux Députez du second ordre; & ainsi des autres.

Je ne vous dis rien de ce qui se passa dans l'Assemblée, vous en ayant déjà parlé, & cet article ne regardant que le Ceremonial.

M^{rs} les Commissaires du Roy ense retirant furent accompagnés jusques à la porte du Cloître par où l'on entre dans l'Eglise , par les vingt-quatre mesmes Députés , & jusques à leurs carosses par les Agens du Clergé.

Quelques jours après , M^{rs} les Prévost des Marchands & Echevins de la Ville de Paris vinrent assurer M^{rs} du Clergé, des profonds respects de la Ville ; & ils furent reccus à la porte de l'antichambre de la Salle de l'Assemblée par M^{rs} les Evêques de Bazas & de

C ij

28 MERCURE

Vence, & par M^{rs} de la Parisiere & de Verthamon. M^r Boucher d'Orçay, Conseiller honoraire au Parlement, & Prévost des Marchands, Magistrat d'une sagesse & d'une justice consommées, parla à l'Assemblée d'une manière qui satisfit extrêmement la Compagnie; & M^r le Cardinal de Noailles luy répondit d'une manière tres-obligeante pour la Ville de Paris, dont il est Archevêque, & pour M^r d'Orçay luy-mesme. Son Eminence dit dans sa réponse: *que la charge de Prévost des Marchands n'estoit pas une*

dignité inconnue dans la famille d'Orçay, puisqu'un autre Mr d'Orçay, son ayeul, en estoit revêtu lorsque le Roy Henri le Grand fit sa premiere entrée dans la Ville de Paris, après qu'il eut succedé à Henri III. Ces M^{rs} furent reconduits de la même manière qu'ils avoient esté receus.

L'Assemblée ayant déterminé qu'il convenoit à un Corps comme le sien de donner de l'édification au public, pria son Eminence de rétablir l'usage de la Procession du S. Sacrement, que les Assemblées du Clergé qui s'estoient autre-

C iij

30 MERCURE

fois tenuës à Paris pendant l'Octave de cette Feste, avoient établi , & de porter le Saint Sacrement , son Eminence promet qu'elle auroit cet honneur , & nomma M^r l'Abbé de Louvois pour Prestre assistant ; M^{rs} les Abbez de Vauröy & d'Argentré pour Diacre & Souëdiacre , & M^{rs} les Abbez de Sassenages, d'Aynac-Turenne , de Valbelle , de Valorges , de Catelan & de Ruthie , pour porter le Daiz.

La Procession se fit le jour de la petite Feste-Dieu , à huit heures du matin. Les Augus-

tins , au nombre de plus de cent cinquante , précéderent le Daiz ; & M^{rs} les Evêques suivoient le Saint Sacrement , en habit violet , sans camail ni rochet , portant un cierge à la main , & ne se faisant pas , par respect pour le Saint Sacrement , porter leur manteau par leurs laquais ; leurs Aumôniers marchoient à leurs costez , en surplis , & leur donnoient la main pour les aider à marcher lorsqu'ils en avoient besoin. Ensuite M^{rs} les Abbez suivoient deux à deux , en manteau long , bonnet carré

C iij

30 **MERCURE**

& un cierge à la main.

L'Assemblée ayant pris congé de Sa Majesté le 9 de Septembre, ainsi que vous avez vû dans ma Lettre précédente, elle tint encore ses Séances jusques au 23. mais sans aucune ceremonie. La dernière Séance se tint à l'ordinaire à l'Archevesché, où tous les Prelats & les Abbez se trouverent. Ils remercierent son Eminence de l'application qu'elle avoit eüe, durant le cours de l'Assemblée, de les obliger dans toutes les occasions qui s'estoient presentées. On peut dire que jamais

Assemblée ne s'est terminée avec plus d'union, & que tous ceux qui la composoient, avoient une si véritable estime pour son Eminence, qu'elle n'avoit qu'à proposer les affaires pour qu'elles fussent terminées à la satisfaction de tout le monde.

L'accommodement des démêlez qui sont entre l'Angleterre & l'Ecosse, paroît encore fort éloigné; & le bon sens & la droite raison regnent si fort dans tout ce qui est allegué par les Ecossois, que tous les honnestes gens semblent entrer

34 MERCURE

dans leur parti. Ce qui suit vous fera connoître la bonté de leur cause.

LETTRE

Ecrite d'Edimbourg , du 5.
Aoust , à un Mylord Anglois.

Que pensez-vous , Mylord , de la resolution que prendra nôtre Parlement sur les trois propositions que la Reine vient de luy faire ; 1°. D'établir la succession de la Couronne ; 2°. D'unir les deux Royaumes ; 3°. Et d'accorder de nouveaux subsides ?

A l'égard du premier , je ne

trouve rien de si injuste & de si absurde , que de proposer à des peuples , de renverser l'ordre naturel de la succession de la Couronne , & de leur demander en même temps de regler l'ordre de cette succession , en faveur de ceux à qui le Royaume d'Angleterre destine la sienne. Car , ou la Couronne est successive & hereditaire , ou elle ne l'est pas ; si elle l'est , les peuples ne sont pas en droit de la transmettre à d'autres qu'à ceux à qui elle appartient legitiment ; & si elle ne l'est pas , par quel droit les Anglois veulent-ils nous priver d'un droit qui nous appartient,

36 MERCURE

du moins autant qu'à eux ? Comme nous ne serions pas raisonnables si nous disions aux Anglois : Messieurs, nous jugeons à propos (si la Reine vient à mourir sans enfans) de mettre sur le Trône d'Ecosse, une telle personne, à laquelle il est d'une nécessité absolue, que vous donniez la Couronne d'Angleterre ; & si vous ne condescendez au choix que nous avons fait, nous ne vous considérons plus comme nos amis & nos allicz, & nous employerons toutes nos forces pour vous châtier de cette desobéiss-

sance. De bonne foy, que diroient les Anglois, si nous leur tenions un pareil langage ? C'est néanmoins celuy qu'ils tiennent à nôtre égard. Ou je suis fort trompé, ou les Ecoissois, s'ils changent quelque ordre dans la succession de la Couronne, se réserveront au moins le droit de se donner un Maistre de leur choix, qui leur en sçaura quelque gré, & duquel on aura lieu d'esperer quelque gratitude ; ce qui n'arriveroit pas, si ce choix estoit deféré aux Anglois. Ce qui pourroit nous obliger, si on nous poussoit trop vivement, de faire un Royaume électif d'un Royaume

38 MERCURE

héréditaire , ou une République indépendante. Il y en a plusieurs en Europe d'une moindre considération , qui se maintiennent & qui subsistent avec éclat : si cela arrivoit , les Anglois ne sont pas en droit de s'y opposer.

Comme l'union des deux Royaumes ne peut pas absolument se faire , sans que l'un devienne dépendant de l'autre , nous prévoyons aisément que , quelques clauses & quelques restrictions qu'on apporte à cette union , la vûë des Anglois est de nous rendre tost ou tard Province de leur Royaume. Si , comme le disoit avanthier en riant

le Duc d'Argille) les Anglois nous offroient par cette union de devenir dépendans des Ecoſſois , & que le Trône de la Monarchie fuſt établi dans Edimbourg à perpetuité , je ſuis perſuadé que la Reine trouveroit moins d'oppoſition à ſa propoſition ; mais comme ce n'eſt pas là leur ſentiment , le noſtre , à ce que je crois , ſera de reſter dans l'indépendance.

A l'égard du ſubſide , qui eſt la derniere propoſition que la Reine fait dans ſa Lettre ; ce ſera auſſi, ſi je ne me trompe , la derniere matiere que l'on reſoudra dans ce

40 MERCURE

Parlement. Car vous n'ignorez pas, Mylord, que si dans la Séance qui finit le 10. Septembre 1704. nous avions accordé le subsidé pour deux ans, que le Marquis de Feredale avoit demandé de la part de la Reine, nous n'aurions point aujourd'huy de Parlement assemblé; mais comme il fut jugé à propos de n'en accorder que pour six mois, & que dès que l'acte en eut été signé l'Assemblée fut séparée, il y a lieu d'esperer que cette conduite sera un avis salutaire pour cette Séance, où l'on voudra, avant toutes choses, regler les affaires de la Nation, qui seroient

absolument suspenduës , si l'on attendoit d'y travailler , après qu'on auroit fini celles qui sont proposées de la part de la Cour.

Je ne puis me dispenser de vous faire remarquer , que dans le temps qu'on nous demande des subsides , sous prétexte de les employer à faire la guerre aux ennemis au de-là de la mer , les Anglois semblent se préparer à vouloir insulter le Royaume d'Ecosse. Les grands préparatifs qu'ils font sur nostre Frontiere , l'amas de Troupes , de munitions de guerre , & les Fortifications qu'on fait à Carlile , Newcastle , & Berwick ne regar-

Octobre 1705. D

42 MERCURE

dent assurément pas les François ny les Espagnols nos ennemis ; ces Places ne sont pas à leur portée , nous ne pouvons qu'en concevoir de l'ombrage , & croire que les subsides qu'on nous demande , sont des verges dont nos prétendus Regens veulent se servir pour nous maltraiter. Cette conduite merite quelque reflexion de nostre part. Je vous manderay au premier jour quel effet elle aura produit dans l'esprit de nostre Parlement , & les resolutions qu'il prendra , n'ayant aujourd'huy le temps que de vous assurer que je suis , &c.

Je vous envoie cette Lettre

de la même manière qu'elle est tombée entre mes mains, sans y avoir changé un seul mot, de crainte d'en altérer le sens. Il y a lieu de croire que les démêlés de ces deux Nations produiront souvent des nouvelles importantes.

Il y a déjà quelque temps que M^r le Marquis de Nonan est mort ; il avoit perdu la vue depuis un an. Il avoit épousé Dame N de Saintou , qui a passé autrefois pour une très-belle personne ; elle estoit alliée aux meilleures maisons de Normandie. La Maison de son

Dij

44 MERCURE

Epoux n'estoit pas moins qualifiée ; M^r le Marquis de Nonan estoit allié de fort près à la maison de Grancey - Médavy , & aux plus distinguées de cette Province. La Maison de M^r le Marquis de Nonan estoit établie dans la Province de Normandie , dès le temps que les Anglois en estoient les Maîtres. Un Seigneur de cette Maison suivit toujours la fortune de Henry VI. Roy d'Angleterre ; & comme la destinée de ce Monarque fut tragique , celle du Gentilhomme Normand qui s'estoit attaché à luy , ne le fut pas moins.

M^{re} Yves-Olivier de la Riviere , Chevalier , Marquis du Pleffis , Comte de Ploeuc, Gouverneur de Saint Brieuc, mourut le 3. d'Aoust en cette Ville, âgé de soixante-dix ans. M^r le Marquis du Pleffis son pere , avoit porté les armes toute sa vie , & M^r le Comte de Ploeuc les a aussi portées dès sa plus grande jeunesse. La valeur semble hereditaire dans cette Maison ; tous ceux qui ont porté le nom de la Riviere se sont distinguez par de frequentes actions de valeur. Gilles de la Riviere , un des Ayeux de M^r

46 MERCURE

le Comte de Ploeuc, estoit à la Bataille de Montcontour, où il acquit une grande reputation; & le Duc d'Anjou, qui regna dans la suite sous le nom de Henry III. donna de grandes louanges à sa valeur. M^r le Comte de Ploeuc estoit allié à la principale noblesse de la Province de Bretagne.

M^{re} N... de Battefort, Baron de Drameluy en Franche-Comté, Marquis de l'Aubespain, & Chevalier d'honneur au Parlement de Bezançon, est mort à Lion, dans un âge très-peu avancé. Il estoit frere de

M^e la Marquise de Montmorency ; & il laisse de Dame N... de Saint-Mauris , fille de feu M^e le Comte de S. Mauris , & niece de M^e de Blancheville , Baron d'Ery en Savoye , & de feuë M^e de la Moutonniere , un fils & une fille Religieuse en Franche-Comté , au Convent de Château-chaton , où l'on fait preuve de noblesse des quatre quartiers. Mr le Marquis de l'Aubespain qui vient de mourir , estoit fils de feu Mr le Comte de l'Aubespain , mort il y a six ou sept ans , & de feuë Dame N... d'Haussonville de Vaube-

48 MERCURE

court, sœur de feu Mr le Comte de Vaubecourt, de Mr l'Evêque de Montauban, de M^c de Thuissi, & de M^c la Comtesse d'Estin. Je vous ay appris la mort de cette Dame, qui mourut il y a environ deux ans. Mr le Comte de l'Aubespion son Epoux qui avoit esté aussi Chevalier d'honneur au Parlement de Bezançon, estoit fils de M^{re} Gabriel de Battefort, Baron de Drameluy & d'Anne-Catherine de Harlay, fille de Christophle de Harlay second du nom, Comte de Beaumont, Bailly du Palais de Paris & d'Orleans,

leans , Lieutenant general pour
le Roy au Gouvernement de la
Province d'Orleans , Capitaine
de cinquante hommes d'armes,
& Ambassadeur Ordinaire pour
le Roy Henry IV. en Angle-
terre , où il resida cinq ans , &
d'Anne Rabot , fille d'Enne-
mond Rabot, Seigneur d'Illins,
premier President au Parlement
de Grenoble , & d'Anne de
Bellevre ; Anne-Catherine de
Harlay , mere de feu Mr le
Comte de l'Aubespain , estoit
aussi sœur d'Achilles de Har-
lay second du nom, Comte de
Beaumont , Maître des Ge-

Octobre 1705.

E

questes, puis Procureur general au Parlement de Paris, pere de M^r le premier President d'aujourd'huy ; & de Christophe-Auguste de Harlay-Cely, pere du Conseiller d'Etat, mort il y a environ dix-huit mois. Cette Dame estoit aussi sœur d'Ennemonde-Joachine, femme de M^{re} Jean Claude, Marquis de Nereftang, Grand-Maistre des Ordres de Nostre-Dame du Mont-Garmel & de S. Lazare, & Maréchal de Camp.

Le 24. du mois de Septembre dernier M^{re} Jean Louis de Murviel, Abbé Commenda-

taire de l'Abbaye de Saint Jacques de Beziers , Ordre de Saint Augustin , mourut à Murviel , dans le même Diocèze , âgé de 89. ans. Après avoir jouï de l'Abbaye de Saint Jacques pendant 71. an & d'une pension de 4500. sur l'Evesché de Montauban cinquante trois ans. L'Abbaye de Saint Jacques luy fut remise par démission de M^{re} Anne de Murviel , son oncle , Evêque de Montauban le 28. Octobre 1632. le Brevet du Roy est du 30. Septembre 1633. & la Bulle de l'Abbaye est du 3. Septembre

E ij

1634. Le Roy n'a encore jamais nommé à cette Abbaye. M^{re} Charles de Murviel , son neveu , l'un des Lieutenans de Roy de Guyenne, & l'un des Barons des Etats de Languedoc , qui a esté Député cette année à la Cour par les Etats de cette Province , a épousé Dame Marie-Rose de Crussol , fille cadette de feu Mr le Duc d'Uzés , pere de celui d'aujourd'huy. La Maison de Murviel est une des plus anciennes & des plus nobles de la Province de Languedoc.

M^{re} Coquet , nouvelle Abbess.

se de Sainte Hoilde en Barrois, de l'Ordre de S. Bernard & de la filiation de Clairvaux, fit faire le mois de Septembre dernier, un magnifique Service pour Dame Marguerite d'Alençon, à qui elle a succédé en la dignité d'Abbesse. La principale noblesse du Barrois y assista, avec tous les Officiers de la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc, dont M^r d'Alençon, frere de la deffunte, est President, & Conseiller d'Etat de S. A. R. Monsieur le Duc de Lorraine. M^c d'Alençon avoit succédé il y a environ dix-

E iiij

54 MERCURE

sept ans à M^c de Vaubécourt-
d'Hauffonville , sœur de feu
M^r le Comte de Vaubecourt ,
de M^r l'Evêque de Montauban
& de M^c la Comtesse d'Estin.
M^c Coquet qui a succédé à M^c
d'Alençon , est Parisienne , &
fille de feu M^r Coquet Maître
d'Hôtel du Roy , & frere du
Contrôleur général de la Mai-
son de Sa Majesté. La mere de
cette Abbessé qui vit encore ,
a épousé en secondes nocces
M^{re} François d'Oluc de Ville-
Evrat , qui a l'honneur d'estre
allié à M^r le Duc de Luxem-
bourg.

Le Service fut tres-solemnel , & tout ce qu'il y a de considerable dans la Ville de Bar-le-Duc y assista ; le Clergé fut tres-nombreux. La Messe fut chantée à deux Chœurs par les Religieuses , parmy lesquelles il y a de tres-belles voix. La nouvelle Abbesse donna dans cette occasion des marques du zele & de la veneration qu'elle conserve pour la memoire de feuë M^c d'Alençon , à qui elle vient de succeder , & qui l'avoit fait élire il y a quelques années Prieure de cette Abbaye , connoissant parfaitement ses ta-

E iij

56 MERCURE.

lens pour la conduite d'une Communauté.

On a fait un Service magnifique pour Dom Juan - Thomas Henriquez - de - Cabrera, Comte de Melgard, Amirante de Castille, & ci-devant Gouverneur du Milanéz, dans l'Eglise des Jeronymites à Belem, où est la sépulture des Rois de Portugal, & où le corps du deffunt repose, en attendant que la paix donne lieu à ses parens de le faire transporter dans le tombeau de ses ancestres en Espagne. Le Prince du Bresil y assista, ac-

compagné d'une nombreuse Cour. On avoit resolu d'y faire prononcer une Oraison funebre ; & on avoit jetté les yeux sur plusieurs personnes qui s'en estoient excusées. Enfin un Religieux Jeronymite s'engagea de la faire ; mais peu de jours avant le Service, quelques sollicitations qu'on lui fist pour l'engager à tenir sa parole, il fut impossible de l'y obliger, & il dit pour toute excuse, *que la memoire de l'Amirante luy estoit odieuse.*

La Lettre qui suit contient une si vive peinture de la fide-

58 **MERCURE**

lité que tous les fujets doivent à leurs Souverains , qu'il est difficile de rien voir de plus beau & de plus rempli d'érudition fur ce fujet ; mais la paffion a tellement aveuglé l'Auteur , qu'il a oublié qu'il écrivoit en Angleterre , & que tous les Anglois doivent prendre pour eux , les raifons qu'il donne aux Mécontents de Hongrie , qu'il traite injuftement de Rebelles , pour les engager de s'accommoder avec l'Empereur. Les Hongrois ont une Couronne élective , & ils la donnent fous des conditions ,

sans l'observation desquelles
 les Rois qu'ils ont eus, sont
 déchus du pouvoir de les com-
 mander. Le Manifeste qu'ils
 ont fait, & que je vous en-
 voyay il y a quelques mois,
 contient plus amplement ce
 que je ne touche icy que leger-
 rement.

LETTRE PASTORALE
d'un Eveſque d'Angleterre,
aux Proteſtans de Hongrie.**TRES-CHERS FRERES**
en Jeſus-Chriſt.

*Il y a long-temps que nous ge-
miſſons du triſte eſtat auquel nous
apprenons que vous eſtes réduits ;
nous faiſons des vœux continuels
pour vôtre ſoulagement , deman-
dant au Dieu de paix & de miſe-
ricorde qu'il luy plaiſe rétablir le
calme dans cette triſte Sion. Mais
ſouffrez , mes tres-chers Freres ,*

que nous vous representations, sans vous flatter, ny sans déguiser la vérité, que tant que vous ne changerez pas de conduite, il est impossible que le Seigneur se laisse toucher, ny à vos miseres; ny aux prieres que nous faisons pour desarmer sa colere.

Vous vous estes tellement écartez de sa Loy & des Préceptes de l'Evangile, qu'on ne trouve plus en vous que le nom de Chrestien Protestant, dénué de toutes les vertus qui doivent l'accompagner; vous suivez, au contraire, les maximes des Payens & des Idolâtres, qui ne connoissant point le

62 MERCURE

vray Dieu , ne respectent pas les Princes auxquels la Providence nous a soumis , & qui estant l'image de la divinité , nous mettent dans la nécessité de leur rendre toute sorte de respect , d'obéissance & de soumission.

On trouve peu de difference entre la conduite que vous tenez , prenant les armes contre vôtres Roy , & celle que les Juifs tinrent , en s'armant contre le Sauveur du monde. Ce parallele vous offense peut-estre , & vous prétendez que les sujets de mécontentement qu'on vous a donnez , peuvent autoriser vostre revolte ; mais sachez que

rien n'est capable de vous justifier devant Dieu. Nous tascherons de vous le prouver par des exemples sensibles, tirez tant de l'Ecriture Sainte, que de l'Histoire profane,

Saint Augustin nous enseigne que c'est un accord general de la société humaine d'obeir aux Rois, quand mesme ils seroient vicieux, méchans & que leur gouvernement seroit tyrannique. Tacite dit que le Prince est l'arbitre souverain de toutes choses & qu'il n'est reservé aux sujets que la gloire d'obeir. Si un soldat est puni de mort pour avoir voulu se deffendre contre

64 MERCURE

son Officier qui l'auroit maltraité injustement ; à plus forte raison un sujet merite punition , s'il se roidir contre les volontez de son Prince, quelles qu'elles soient.

Lorsque Jesus - Christ ordonne de rendre à Cesar ce qui luy appartient , il ne faut pas seulement entendre de luy payer le tribut imposé par son autorité ; mais aussi toute soumission & obeissance , en ce qui ne va pas contre les commandemens de Dieu. Saint Paul nous enseigne : Que qui s'oppose aux Puissances, resiste à l'ordre de Dieu, & s'attire une condamnation éternelle ; & il

ajoute un peu après : Il est nécessaire de vous y soumettre , non-seulement par la crainte du chastiment , mais aussi par le devoir de la conscience. Ne dites pas , dans la vûë d'excuser votre rebellion , que sous l'autorité de votre Prince , on vous maltraite injustement. Car Saint Pierre vous , répondra que rien ne peut vous dispenser d'honorer le Roy , & de luy estre soumis , même quand il seroit rude & fâcheux ; puisque cela vous tiendra lieu de merite devant Dieu : Si vous souffrez pour vos fautes ,

Octobre 1705 F

66 MERCURE

quelle gloire en prétendez-vous? Mais si vous souffrez patiemment les maux qu'on vous fera injustement, vous méritez grace devant Dieu.

Il est bien dur, dira-t-on, de se voir dépouiller de ses biens, de ses charges, & de ses dignitez, & de n'en pouvoir pas tirer vengeance. Ce langage seroit supportable dans la bouche des infidelles; mais à l'égard des enfans de Jesus-Christ, qui doivent abandonner les biens de la terre, & se mettre dans un estat de pauvreté pour suivre ce divin Sauveur dans le Ciel, il n'est pas pardon-

nable. D'ailleurs je ne vois pas que tout ce qu'on vous a fait souffrir jusqu'à présent, ne soit encore bien éloigné de l'avertissement que le Prophete Samuel nous a donné de l'autorité des Rois. Il aura droit, dit-il, de prendre vos enfans pour les attacher à ses chariots, de s'en servir à porter les armes & à cultiver ses terres; il prendra vos filles pour en faire ses servantes; il vous dépouillera de vos terres & de vos vignes, pour les donner à ses creatures; il vous chargera d'impôts & de droits; il se fera de vos bestiaux, de vos va-

F ij

68 MERCURE

lets & de vos servantes pour en faire les esclaves. Alors vous crierez à Dieu ; il ne vous écou-tera point. *Après cela , que peut-on opposer à la volonté du Tout-puissant ? N'est-il pas facile de juger que nous devons reconnoître en la personne des Princes , la souveraineté absolüe de Dieu , & nous y soumettre sans murmurer ? Les peuples de Perse , quoy qu'infidèles , ont une maxime fort loüable , & il seroit à souhaiter que les Chrestiens les imitassent en cela ; c'est de respecter & rendre obéissance à leurs Souverains , quelque cruels qu'ils soient.*

Tacite nous dit qu'il faut faire des vœux & des prieres pour obtenir de bons Princes , & ensuite les supporter tels qu'ils sont ; & Saint Clement, dans ses Constitutions, nous assure que c'est estre impie que de resister à la Puissance Royale.

Il n'y a qu'une seule occasion où Dieu approuve la désobéissance des sujets envers leurs Souverains; c'est lorsque le Prince forçant nos consciences , veut nous détourner du culte du vray Dieu , pour nous obliger de sacrifier à l'Idole. Nous sçavons que quelques-uns de vous prétendent de couvrir leur rebel-

lion d'un faux manteau de religion, sous prétexte qu'on vous a dépouillé de quelques emplois publics, & de quelques biens temporels, qui appartenoient à vos Consistoires. Mais vous devez sçavoir que ces prétendues offenses ne sont pas capables de justifier votre conduite, & que Jéſus-Christ ne vous a laissé d'autre liberté que de fuir devant vos persecuteurs, (si véritablement vos ennemis peuvent estre appelez de ce nom.) Jéſus-Christ en souffrant, quoy qu'injustement, nous a laissé un exemple que nous devons suivre. L'Evangile nous apprend qu'il ne rendit jamais injure pour injure,

qu'il n'e menaça pas même ceux qui le faisoient souffrir, & qu'il se contenta de remettre ses interets à celuy qui en est le juste Juge. Imitons, nos tres-chers Freres, cet exemple incomparable, si nous voulons parvenir à la Jerusalem celeste qu'il nous a promise pour récompense de nos souffrances.

L'Empereur Maxime estoit grand persecuteur de l'Eglise, ses cruantez estoient excessives, & il sembloit qu'un grand nombre de Chrestiens, qui estoient sous les armes pour son service, devoient en profiter contre ce Prince Arien, afin d'arrester sa tyrannie; mais

72 MERCURE

l'Historien nous apprend qu'ils n'opposèrent jamais que les larmes contre sa violence ; & Saint Ambroise , qui vivoit de ceté mps-là, répondit à ceux qui vouloient qu'il employast son credit pour exciter le peuple à la vengeance : Je n'ay pas appris à resister à la violence , j'en ay de la douleur , j'en pleure , j'en gemis ; & mes larmes feront les seules armes que je veux & dois employer contre les ennemis & les persecuteurs de l'Eglise.

Il y avoit prés de sept mille Soldats Chrestiens dans l'armée de ce même Empereur , lorsque cet impie ,

pie , dans le Camp d'Octodure en Savoye , ordonna à tous ceux qui estoient sous son commandement de sacrifier aux faux Dieux. Ces sept mille Chrestiens refuserent à la verité d'obéir leur à Prince , & même ils ne le devoient ne se prévalurent pas des armes pas dans cette occasion ; mais ils qu'ils avoient à la main pour les tourner contre luy. Le parti qu'ils prirent dans cette dure nécessité , fut celuy de la retraite , prenant la route d'Agaune en Suisse ; (depuis ce temps-là ce Bourg fut appelé de Saint Maurice, du nom du Tribun qui conduisoit cet-

Octobre 1705. G

74 MERCURE

te Legion.) L'Empereur leur envoya un seul de ses Officiers pour leur ordonner de s'arrester, de venir sacrifier, ou de se soumettre à estre decimez. Ces genereux Chrestiens, bien loin de se prévaloir de leur nombre, ny de leurs armes, se soumirent à ce dernier commandement; ils virent executer d'un œil intrepide la dixième partie de leurs camarades.

Maurice, qui conduisoit cette troupe Chrestienne, après que l'Envoyé de l'Empereur eut achevé sa harangue, & que ces genereux Soldats eurent répondu unanimement, qu'aucun d'eux ne vou-

loit trahir Jesus-Christ leur divin Maître , *il leur adressa ces paroles dignes d'un véritable Chrétien* : Que j'ay eu d'apprehension , chers Camarades , que quelqu'un de vous , sous couleur de se deffendre (ce qui est facile à gens qui sont sous les armes) ne se mist en estat de repousser une mort si heureuse ! J'étois déjà sur le point de faire , pour vous en empêcher , ce que fit Jesus-Christ nostre maître , lorsqu'il commanda de sa propre bouche à Saint Pierre de remettre dans le fourreau l'épée qu'il avoit à la main.

G ij

76 MERCURE

Nous apprenant par là, que la vertu de la resignation, & de la confiance Chrestienne est bien plus puissante que quelques armes que ce soit, & que personne ne doit s'opposer avec des mains mortelles à une entreprise mortelle; mais plustost remplir la sainteté de cette action par des rémoignages continuels de la sainte Religion que nous professons.

Après cette execution, le reste de cette troupe ne fut point ébranlé, au contraire, il fut fortifié à la vue de ce carnage, & il envoya dire à l'Empereur : Ce n'est

pas contre vous , Seigneur ,
que le defefpoir qui peut tout
dans les dangers , nous a mis
les armes à la main ; c'eftoit
pour aider à deffendre vos Etats
contre vos ennemis. Nous ne
nous prévaudrons pas de l'état
où nous nous trouvons pour
refifter à vos volontez , nous
ne ferons aucune refiftance ;
car nous aimons mieux mou-
rir que vaincre , & preferer ainfi
une mort innocente à une
vie criminelle. Vos Bourreaux
n'ont qu'à venir , ils trouve-
ront nos mains fans deffense ;
mais ils trouveront nôtre cœur

G iij

78 **MERCURE**

armé de la Foy chrestienne.

Peu de temps après , les Bourreaux parurent pour les égorger tous ; chacun mit bas les armes , se presentant la gorge & le corps à découvert , sans se prévaloir ny du nombre , ny des armes qu'ils avoient pour deffendre la justice de leur cause : aimant mieux recevoir la couronne du martyre , que de se conserver la vie aux dépens de l'obéissance qu'ils devoient à leur Prince , tout méchant & tout impie qu'il estoit.

Voilà , nos tres-chers Freres , les exemples que nous devons imiter , en concluant que sous quelque pré-

texte que ce soit , nous ne devons jamais prendre les armes contre nos Souverains , pas même sous prétexte de conserver les droits de Dieu , ou de deffendre nostre propre vie.

Graces à l'Eternel , vous ne vous estes pas encore vûs dans les dures extremitéz de ces Chrestiens dont nous venons de parler , & Dieu n'a pas jugé à propos d'éprouver vostre foy dans un pareil creuset. Votre mécontentement n'est fondé , comme nous l'avons déjà observé , que sur quelques injustices que vous prétendez vous avoir esté faites à l'égard de vos biens tem-

Giiiij

80 MERCURE

porels, & à quelques loix ou privileges que la vicissitude des temps avoit procurez à cette Nation. Mais est-ce que ces loix sont preferables à celles de Dieu, qui vous prescrivent une entiere soumission & obéissance ? Les Privileges du Royaume d'Hongrie peuvent-ils estre mis en parallele avec ceux du Royaume des Cieux ? Voulez-vous sacrifier ceux-cy pour conserver ceux-là ?

La mort de l'Empereur, sous le regne duquel vous prétendez que toutes les injustices dont vous vous plaignez, ont esté commises, vous fournit une occasion tres-

favorable de rentrer dans vostre devoir envers Dieu & envers vostre Roy. Vous ne devez point, nos tres-chers Freres, la negliger, principalement, si vous considererez qu'une grande Reine, telle qu'est Sa Majesté Britannique, s'interesse non-seulement à vous procurer une amnistie generale; mais aussi une satisfaction raisonnable sur tous vos griefs. Si vous negligez cette occasion, je ne doute pas que Dieu ne vous abandonne à vostre aveuglement, & que vous ne receviez dans ce monde, & principalement dans l'éternité, les châtimens que meri-

82. MERCURE

tent les perturbateurs de la société civile, & les rebelles à ses volontez.

Nous prenons Dieu à témoin, comme nous ne vous exposons rien, dans cette Lettre, qui ne soit fondé sur les loix divines & humaines, & universellement reçues de tout le peuple Chrestien; & que nous n'avons en vûë que la gloire de Dieu, l'avancement de son Eglise, vostre propre salut, & le repos de vostre patrie. Que le Ciel favorise nos intentions, & que le Dieu de paix & de misericorde touchant vos cœurs d'un sincere repentir, vous conduise dans le veri-

*table sentier du salut éternel , que
je vous souhaite au nom de la tres-
sainte Trinité , aussibien qu'à tous
nos autres Freres.*

Les raisonnemens qui sui-
vent sont d'un sçavant Abbé,
dont l'érudition est connue.

Il n'y a pas lieu de croire que
la Lettre de M^r l'Evêque de Sa-
lisbery (*connu sous le nom de Doc-
teur Burnet ,*) que quelques per-
sonnes mal informées ont vou-
lu aussi attribuer à M^r l'Evêque
de Londres & à M^r l'Archevê-
que de Cantorbery , fasse de
grandes impressions sur l'esprit

84 MERCURE

des Protestans de Hongrie. J'avouë que les principes qui y sont établis sont tres-justes , les raisons tres-solides , & les maximes tres-conformes aux préceptes de l'Evangile ; mais il faut en même temps avoüer que l'application qu'en fait le Prelat Anglois , ne scauroit estre plus fausse , & qu'elle est encore plus fausse dans la bouche d'un Anglois que dans celle d'un autre. Car pour ne rien dire du peu de rapport qu'ont de si saintes regles avec la situation presente des peuples de Hongrie , auxquels on a osté

leurs véritables Souverains ,
pour leur en donner d'autres ,
qui n'ayant jamais gouverné
leurs Etats patrimoniaux que
selon les maximes du Despo-
tisme , ne les ont aussi jamais
traité que comme des esclaves ;
n'est-ce pas une chose fort sin-
gulière d'entendre un Anglois
donner des leçons de fidélité &
d'obéissance aux peuples de
Hongrie , à ces peuples , dis-je,
que la fidélité pour leurs Prin-
ces naturels a toujours distin-
gué parmi les autres ? S'ils en
manquent aujourd'hui pour
l'Empereur ; c'est qu'ils ne le

86 MERCURE

regardent que comme un Maître que la force & l'autorité leur ont donné ; en un mot, comme un tyran qui a détruit & violé leurs privileges , pour la conservation desquels ce peuple infortuné a aujourd'hui les armes à la main. Mais si ce zélé Prelat & ses autres Confreres , qui font de l'obéissance un devoir si essentiel , avoient eux-mêmes réduits en pratique les regles prescrites dans la Lettre Pastorale, s'ils avoient suivi l'exemple du Sauveur des hommes , dont ils se disent les Vicaires ; & que comme cet

Agneau de Dieu ils eussent soutenu par leur conduite , les leçons qu'ils donnent aujourd'huy à leurs Freres , on auroit à present la consolation de voir sur le trône d'Angleterre , les Princes de la Maison de Stuart : & alors on avoüeroit que ces Prelats seroient en droit de dogmatizer sur la fidelité dûë aux Souverains. Mais après la maniere dont ils en ont usé à l'égard du Roy Jacques II. de sainte memoire , & après celle dont ils en usent encore à l'égard de Jacques III. leur maître , & frere de la Reine que nôtre

88 MERCURE

Auteur appelle par excellence *Grande Reine* ; je crois qu'il ne sied pas à un Evêque d'Angleterre d'établir comme un principe fondamental , dans une Lettre Pastorale , que le Prince est l'Arbitre souverain de toutes choses , & qu'il n'est réservé aux sujets que la gloire d'obéir. Au reste , on peut assurer qu'ils ont peu mis en pratique ces leçons , dans les derniers troubles des Cevennes , eux qui , outre les secours d'argent qu'ils faisoient répandre dans ces montagnes , écrivoient de temps en temps à ces malheureux revoltéz des

lettres pleines de consolation & de confiance dans la Providence , sur les ressources de laquelle ils les exhortoient de compter & d'espérer. Après cette courte reflexion sur le caractère de l'Auteur de la Lettre ; faisons-en quelques unes sur les faits historiques qu'il y a amenez , en faisant voir beaucoup d'ignorance sur ce qui regarde ces mêmes faits.

Il me semble que ce Prélat , qui a autrefois prétendu trouver de si grandes fautes dans les ouvrages de M^r de Varillas , en a fait dans cette Lettre , dont

Octobre 1705. H

certainement l'Auteur François eust esté incapable. Il confond d'abord le Tyran Maxime, qui se revolta sur la fin du 4^e siecle contre Gratien, avec Maximien-Hercule, Colleague de Diocletien, qui vivoit un siecle auparavant. Ce n'est pas là la principale erreur de M^r Burnet ; il en fait bien d'autres plus grossieres. Il juge à propos, & je ne sçais sur quelles notions, de placer le martyre de Saint Maurice & de ses Compagnons, en un mot, de ces genereux Chrestiens connus sous le nom de Legion

Thebàinne , de placer, dis-je ,
cet événement sous le Tyran
Maxime , qui vivoit fort avant
dans le 4^e siecle , puisqu'il se
revolta en l'année 383. au lieu
que la troupe dont S. Mauri-
ce estoit le Chef, avoit souffert
le martyre un siecle aupara-
vant , c'est-à-dire, sous le re-
gne de Diocletien , & quelques
années avant que ce Prince se
retirast dans sa solitude de Sa-
lone.

M^r Burnet nous peint le
Tyran Maxime comme un
grand Persecuteur de l'Eglise ,
& comme un homme qui luy

H ij

a fait souffrir des maux excessifs.

Cependant il est justifié par l'Histoire, que Maxime n'a jamais persécuté l'Eglise & que la Religion n'a jamais esté un prétexte dont il se soit servi pour faire mourir quelqu'un, si l'on en excepte Priscillien & quelques-uns de ses disciples, qui enseignoient des heresies horribles; par exemple, que nos ames estoient de la mesme substance que Dieu mesme; que le monde avoit esté créé par le mauvais principe; (restes de l'heresie de Manés;) & plusieurs autres erreurs monstrueuses de

cette efpece , dont l'on trouve
un grand détail dans le livre
des herefies de Saint Auguftin
(*hærefi* 70.)

Mais le plus fort préjugé de
l'ignorance de noftre Evêque ,
& le trait contre lequel le lec-
teur le moins instruit doit fe
revolter ; c'eft lorsqu'après a-
voir représenté Maxime com-
me un des plus grands Perfe-
cuteurs de l'Eglife , & qu'après
avoir fait un nombreux détail
des cruautez qu'il mettoit en
ufage pour obliger les Chrê-
tiens à donner de l'encens aux
Idoles , & à fléchir le genou de-

94 MERCURE

vant Balaal, il trouve ensuite à propos de changer la décoration, & d'habiller ce prétendu Tyran en Arien. *Il sembloit, dit-il, qu'un grand nombre de Chrestiens qui estoient sous les armes pour son service, devoient en profiter contre ce Prince Arien.* Cette reflexion à la suite de la précédente est curieuse, & donne une haute idée du sçavoir du Prelat Anglois. Mais par malheur il n'est pas plus heureux sur l'Arianisme de Maxime, qu'il l'a esté sur les violences qu'il prétend que ce Tyran exerçoit contre les Chrê-

tiens pour les obliger d'encen-
 ser les fausses divinitez ; car Ma-
 xime n'a jamais esté Arien , &
 n'a point favorisé les Ariens.
 En voicy une preuve , à laquelle
 il ne me paroît pas qu'on puisse
 résister. Maxime étant fort
 jeune , écrivit de Trèves où il
 estoit , au jeune Valentinien
 (II. du nom) pour le conjurer
 de faire cesser la violente perse-
 cution que Justine , mere de
 cet Empereur & grande Pro-
 tectrice des Ariens, faisoit souf-
 frir à Saint Ambroise & aux
 autres Catholiques ; & lors qu'il
 fut prest d'entrer en Italie (sur

96. MERCURE

la fin du 4^e siècle) la première chose qu'il fit fut d'écrire à Theodose, & de lui envoyer des Ambassadeurs à Constantinople pour l'assurer qu'il n'estoit point entré dans ce pays-là pour luy disputer l'Empire, mais pour y conserver la Religion Catholique qu'on vouloit détruire. C'est dans les mêmes termes que nostre prétendu Arien écrivit au Pape Sirice, qui avoit succédé au Pape Damase, & qui assembla le second Concile general (premier de Constantinople) contre Mac donius ; & il luy manda, qu'il vouloit absolument qu'on conservast

conservast la pureté de la Foy, & qu'on ne fist point de quartier à ceux qui y vouloient donner atteinte. Voilà de fortes inductions contre l'Arianisme de Maxime.

Voici enfin une faute, qui en est moins une, qu'un dessein qu'a l'Auteur, de détourner de leur veritable sens, les paroles d'un Docteur de l'Eglise. M^r Burnet fait parler ainsi S. Ambroise, lorsqu'on le pressoit d'employer son credit pour exciter le peuple à la vengeance, lors de la prétendue persécution de Maxime : Je n'ay pas

Octobre 1705.

I

98 MERCURE

*appris à résister à la violence ,
j'en ay de la douleur , j'en pleure ,
j'en gémis ; & mes larmes seront
les seules armes que je veux ,
& dois employer contre les en-
nemis & les persecuteurs de l'E-
glise. Saint Ambroise n'a ja-
mais parlé ainsi de Maxime ,
à l'occasion de la persecution
des Chrestiens ; & M^r Burnet
auroit parlé plus juste , s'il eust
mis ces paroles à la bouche de
ce Saint , au sujet de la perse-
cution que Justine, mere du jeu-
ne Valentinien , fit souffrir aux
Catholiques sur la fin du qua-
trième siècle. M^r le Grand nous*

avoit déjà appris que M^r l'Evê-
que de Salisbery n'estoit pas un
redoutable adversaire ; mais sa
Lettre Pastorale ne nous per-
met plus d'en douter.

Le fruit de la guerre que
l'Empereur fait à la France &
à l'Espagne , est la revolte de
Hongrie. Le Prince Ragotzki ,
échapé d'une longue prison ,
dénué de toutes choses , au mi-
lieu d'une poignée d'hommes
qu'il avoit ramassez , eust-il ja-
mais conçu le dessein de tirer
toute la Hongrie de l'oppres-
sion de la Maison d'Autriche ,
& d'entrer en guerre avec un

I ij

100 MERCURE

aussi puissant Prince que l'Empereur, sans la conjoncture de la guerre présente ? Aussi l'Empereur qui connoît bien l'impossibilité où il est de réduire par la force les Mécontents, remuë ciel & terre pour essayer de leur faire mettre les armes bas ; mais inutilement. Dans l'état où la valeur & la conduite du Prince Ragotzki ont mis les choses , il y auroit de la lâcheté & de l'imprudence à mettre bas les armes ; de la lâcheté , de n'oser achever une entreprise si juste & si avancée, & de souscrire avec basses-

se à la perte des privileges & de la liberté de la Nation ; de l'imprudence , en ce qu'il s'exposeroit au ressentiment & au peu de foy d'un Ministère irreconciliable, & d'un Conseil qui ne traite jamais avec qui que ce soit que pour le tromper & pour le perdre , sous l'ombre d'une fausse reconciliation , qui a pour maxime qu'un *Souverain n'est point obligé à tenir les Traitez qu'il a faits avec ses sujets , si-tost qu'il peut les rompre impunément.* Puisqu'enfin Ragotzki est hors des mains de ce Conseil , & que l'épée est tirée ,

102 **MERCURE**

il doit jeter le fourreau dans le Danube, & ne se-pas remettre dans les fers qu'il a brisez. L'exemple du feu Comte de Serin & de plusieurs autres, sacrifiez à la politique & à la vengeance, luy doit faire comprendre qu'il est perdu, si jamais la Maison d'Austriche est en pouvoir de le faire arrester.

Les Articles suivans vous feront connoistre les éditions qui ont esté faites de plusieurs Livres nouveaux qui n'ont pas esté imprimez à Paris.

On debite un livre de pieté

en Angleterre , sous le titre d'*Habitude de la vertu , & de l'obéissance requise par l'Evangile pour estre en état de salut ; & un autre, sous le titre de Pensées par rapport à une vie vertueuse & chrestienne.*

M^r Toland a fait imprimer une *Relation des Cours de Prusse & de Hannover , dédiée à un Ministre d'Etat en Hollande.*

M^r Cupperus fait imprimer à Amsterdam des *Dissertations sur les Monumens antiques ; l'on y voit des élephans representez. On dit que ce dessein sera bien executé.*

I iij

104 MERCURE

M^r Buddæus , connu de tous les Sçavans , vient de faire paroître un Recüeil de douze Dissertations imprimées à Hall en Saxe in 8°. sous le titre de *Selecta juris naturæ & Gentium*.

On a imprimé à Anvers une Réponse à l'Histoire de la Congregation de *Auxiliis* du Pere Serri Dominicain, sous ce titre: *Historiæ controversiarum de Auxiliis divinæ gratiæ sub Summis Pontificibus Sixtô V^o, Clemente VIII^o, & Paulô V^o. quibus demonstrantur ac refelluntur errores & imposturæ innumera quæ in Historiâ Congregationum de*

Auxiliis , editâ sub nomine Augustini le Blanc , notata sunt ; & refutantur acta omnia earumdem Congregationum , quæ sub nomine Fratris Thomæ Lemos prodierunt. Authore Theodorô Eleutheriô Theologô.

On a fait à Metz , chez Bri-
ce Antoine , une édition nou-
velle des Lettres Pastorales de
M^r Fléchier , Evêque de Nî-
mes , aux Fidèles de son Dioce-
se. Ce Prelat y décrit d'une
maniere bien touchante &
apostolique , les desordres des
Fanatiques des Cevennes.
L'orage avoit long-temps , dit-il,

106 MERCURE

grondé sur les montagnes ; nous en estions aussi menacés dans la plaine. La mort funeste , mais bienheureuse d'un Abbé (Mr du Cheylar) qui s'estoit dévoué dès sa jeunesse aux Missions Evangeliques , fut le premier coup qui servit comme de signal pour la revolte generale de vos Paroisses. Vous vistes alors , mes tres-chers Freres , parmy ces peuples nouvellement réunis , des mouvemens qui nous firent craindre pour la Religion , pour eux , pour vous-mêmes. Ils écoutèrent la voix trompeuse des seducteurs ; le souffle du démon leur parut une inspiration du Saint Esprit ; ils apprirent

à leurs enfans l'art de trembler & de dire des choses vaines. Il se forma dans leurs asssemblées des conspirations & des complots d'iniquité, au milieu même de leurs prières. Vos Eglises devinrent desertes ; la parole de Dieu estant negligée, l'ignorance se trouva jointe à la malice ; les cœurs s'endurcirent de plus en plus ; les lumieres de la Foy s'éteignirent ; la Religion se perdit, & la fureur enfin prit la place de la raison.

Déjà dans les Dioceses voisins cette secte meurtriere faisoit couler le sang des Prestres, perçant les uns de mille coups, brûlant les au-

108 MERCURE

ires à petit feu , égorgeant quelques-uns presque à la vûë des Autels où ils venoient d'offrir le saint sacrifice ; & pour comble d'impiété écorchant ces testes sacrées , qui portoient la Couronne venerable du royal Sacerdoce , coupant ces doigts consacrez par les onctions ou par l'attouchement des saints Mysteres , & déchirant les lèvres encore teintes du Sang de l'Agneau sans tache pour avoir le plaisir de les dégrader inhumainement , & de leur oster , avec la vie , tout ce qui pouvoit avoir servi à exercer les fonctions de leur Prestrise. Il anime les Fidèles à soutenir en pa-

tience les tribulations présentes, & à ne se point laisser abatre par de vaines frayeurs, ou par des tristesses selon la chair.

Il leur donne pour motif de consolation, l'exemple des premiers Chrétiens; & après les avoir encouragés à soutenir la persécution avec force, il justifie la prudence de leur retraite.

L'Eglise, dit-il, a crû, que comme il y a une générosité Chrétienne qui brave quelquefois les perils, il y a aussi une prudence Evangélique qui les évite.

On a joint aux Lettres de M^r l'Evêque Nîmes, une Lettre de

110 MERCURE

M. Pr. Fr. elle est adressée *aux Religionnaires revoltez des Cévennes*, & conçûe dans les sentimens d'une charité Chrétienne, & avec les expressions d'une éloquence pathétique. Les Religionnaires trouveront dans ces deux ouvrages, dequoy se confondre ou se convertir.

M^{re} Nicolas, Baron de Liljeroot, Secretaire d'Etat du Roy de Suede, cy-devant son Ambassadeur en France, où il a demeuré plusieurs années, & cy-devant aussi son Ambassadeur Extraordinaire & Mediateur à la Paix de Riswick, mourut à

GALANT III

Stockolme , au mois de May dernier. Il s'acquit beaucoup d'estime & de réputation dans cette negociation épincuse. Il avoit passé la plus grande partie de sa vie dans l'exercice des affaires politiques , & il avoit acquis la réputation d'un grand Ministre. M^r le Baron de Lillicroot avoit pris naissance dans une famille de Suede, qui suivit dans le 16^e siecle le cours des nouveautez , & qui avec une bonne partie de la Suede embrassa la doctrine de Luther. En effet, le Lutheranisme est en Suede la Religion dominante, de-

112 **MERCURE**

puis que Charles déthrôna son
neveu Sigismond. Le Clergé de
ce Royaume est composé d'E-
vêques , de Prêtres & de Dia-
cres mariez ; leurs Eglises ne
sont point différentes des nô-
tres , & aux grandes Fêtes ils
vont au Tribunal de la Confes-
sion. Et ce qu'il y a d'assez sin-
gulier dans ce Royaume , & qui
marque avec quel zele on y pra-
tique le précepte de la charité ,
est que les logis des Prestres de
la campagne doivent estre des
Auberges publiques pour les
passans ; & ce n'est qu'à cette
condition qu'on y confere le

Sacerdoce. Le Roy de Suede a fort regretté M^r le Baron de Lillieroot, & il a témoigné publiquement l'estime qu'il avoit pour luy, en disant tout haut, lorsqu'il reçut la nouvelle de sa mort, *qu'il falloit des siecles pour former un Ministre de ce merite & de cette probité.* L'Office de Mediateur qu'il faisoit au Traité de Riswick, n'estoit pas une fonction fort aisée à remplir; & s'il y avoit de la gloire à s'en tirer avec la satisfaction commune des parties interessées, il y avoit aussi beaucoup à craindre d'échoüer dans un dessein

Octobre 1705. K

114 MERCURE

si délicat , & de ne contenter personne.

M^r Sandoncq , Brigadier & Inspecteur general de la Cavalerie qui est au service du Roy d'Espagne dans les Pays-bas , mourut à Brusselles le 30. de Juillet dernier , de dix-huit blessures qu'il avoit reçues dans le passage des Lignes. C'estoit un tres-bon Officier de Cavalerie ; il avoit porté les armes toute sa vie , & il s'estoit fait une grande réputation par plusieurs actions de valeur , & par les fréquentes preuves qu'il avoit données de sa conduite. Cet

Officier avoit passé par tous les degrez militaires , & il avoit lieu d'esperer de se voir encore plus élevé , si la mort n'eust terminé toutes ses esperances. Monsieur l'Electeur de Baviere estoit fort content de ses services ; & ce Prince s'expliqua d'une maniere fort avantageuse , en parlant de luy le jour qu'il fut blessé , & il l'envoya visiter. De ses dix-huit blessures , il y en avoit huit ou dix de mortelles. Après de si glorieuses marques, il n'est pas permis de douter de son intrepidité & de son courage.

K ij

116 MERCURE

Dom Ignatio Bautista de Rivas , Conseiller du Conseil des Finances , est aussi mort. Le Conseil des Finances est dans le même rang que celui de la guerre ; & ils sont inférieurs à celui du Conseil d'Etat , qui n'est rempli que de ceux qui ont vieilli dans les Gouvernemens , dans les Commandemens des Armées & dans les Ambassades. Dom Ignatio Bautista de Rivas est mort dans une grande réputation de probité. Il avoit vieilli dans l'exercice des Charges les plus considérables. Le Conseil des Finances

dont il estoit Membre n'est jamais rempli en Espagne que de personnes d'une probité & d'une fidelité éprouvées ; parce que tout l'argent de la Monarchie leur passe par les mains. Dom Ignatio Bautista de Rivas estoit grand Jurisconsulte, & il avoit étudié toute sa vie la Jurisprudence.

M^r le Comte d'Aversberg, Envoyé de l'Empereur auprès de Monsieur le Duc de Savoye, mourut à Turin sur la fin du mois de Juillet dernier. Ce Ministre avoit servi si utilement son maître dans cette Cour,

118 **MERCURE**

dans le temps qu'il s'y tenoit caché, que par ses negociations il détacha Monsieur le Duc de Savoye de l'alliance des deux Couronnes, pour l'engager dans les interets des Alliez. M^r le Comte d'Aversberg, avoit esté employé toute sa vie dans les negociations. L'Empereur deffunt avoit beaucoup de confiance en luy; il l'avoit employé en plusieurs negociations secretes, dont il s'étoit tiré avec beaucoup de succès. Ce Comte estoit d'une ancienne Maison, sortie de l'Esclavonie du temps de l'Empe-

reur Charlequint , qui se servit en plusieurs occasions du Comte d'Aversberg , trifayeul de celuy qui vient de mourir. On assure que Monsieur le Duc de Savoye luy dit des paroles assez rudes , quelques jours avant sa mort , sur la lenteur de l'exécution des promesses du Conseil de Vienne.

Un Artisan , de la Province de Northumberland en Angleterre , nommé *Jean James* , mourut au mois d'Aoust dernier , âgé de six-vingts-deux ans. Il a vécu jusqu'à cet âge sans le secours de la Medecine ,

dont il n'a jamais voulu se servir. On écrit même d'Angleterre, que quelques jours avant sa mort, il fit près d'une lieue à pied en se promenant. Ce vieillard se souvenoit d'avoir vû la Reine Elisabeth. Quant au regne de Jacque premier, il en sçavoit les circonstances les plus secrettes. Il avoit fait le voyage d'Allemagne, lorsque la Princesse Catherine, fille de ce Roy, alla dans les Etats de l'Elccteur Palatin son nouvel Epoux; & il y demeura même pendant quelques années.

Titus Oates a fait trop de
bruit

bruit dans l'Europe sous les regnes de Charles I. & de Jacques II. Rois d'Angleterre , pour que la nouvelle de sa mort ne doive pas trouver place icy , non pas en qualité d'homme illustre ; mais en celle de fameux scelerat , dont la memoire sera odieuse à tous ceux qui liront l'Histoire d'Angleterre du dernier siccle. En 1678. il se répandit un bruit à Londres , qu'il y avoit une conspiration contre la famille Royale ; Titus Oates, dont je viens de parler, déclara au Conseil de Charles II. que les Ca-

Octobre 1705. L

tholiques Romains avoient formé ce complot. Cette fausse découverte fut suivie d'emprisonnemens , d'executions , de bannissemens & d'autres mauvais traitemens contre plusieurs personnes , qui n'estoient criminels que pour avoir professé la Religion Catholique , & qui n'avoient jamais rien commis contre l'Etat. Peu d'années après & sous le même regne , L'auteur de cette découverte fut convaincu de faux témoignage , & comme faussaire il fut condamné à une prison perpétuelle , & à estre mis au pilo-

ry toutes les années à certains jours, tant pour l'accabler de confusion, que pour servir d'exemple à ses semblables. Cette Sentence a esté executée pendant le cours de plusieurs années, jusqu'à ce qu'enfin le Roy Guillaume estant monté sur le Trône, jugea ce malheureux digne de sa compassion, & adoucit la peine de sa condamnation, & la changea en celle d'un simple bannissement de Londres. Les ennemis de la Religion Catholique avoient trouvé moyen, par la déposition de Titus Oates, d'o-

Lij

124 MERCURE

bliger le Roy Charles I. de faire perir ses meilleurs amis , & dont l'innocence luy estoit connue , sans quoy toute l'Angleterre se seroit soulevée contre luy , en imputant à ce Monarque d'estre si avant dans le party des Catholiques , qu'il vouloit même pardonner à tous ceux qui avoient attenté à sa personne.

M^r de Trente , Capitaine dans le Regiment de Dillon , a esté tué à la Bataille de Cassano. Ce jeune Officier âgé de 21 an , promettoit beaucoup ; son esprit & ses belles inclinations qui brilloient dans tou-

tes ses actions l'ont fait regretter generally de tous ceux qui l'ont connu. Quelques Officiers de ses amis, qui le suivirent lorsqu'on l'emportoit, après avoir esté blessé à mort, furent surpris de voir, que quoy que sa blessure fust mortelle, il estoit inquiet du succès de la Bataille. Il leur en demanda des nouvelles, & lorsqu'il eut appris que la victoire se déclaroit en nostre faveur : *Je meurs donc content*, leur dit-il, *adieu, Messieurs, adieu. Retournez à vos postes, vous ne me pouvez faire du bien; laissez avec moy le seul qui*

L iij

126 MERCURE

m'en peut faire, (il vouloit parler de son Confesseur.) L'on ne sera point surpris de ces beaux sentimens , quand on sçaura que celuy qui les avoit , estoit fils du feu Chevalier Baronnet de Trente , mort Prisonnier d'Etat dans la Tour de Londres en 1696. & qui dans le temps que le Parlement d'Angleterre refusa de l'argent à Charles II. & fit deffense à tout le monde de luy en donner , ou de luy en prêter , sous peine d'estre accusé d'empêcher le Parlement de s'assembler , & d'en estre responsable

audit Parlement pour forcer le Roy, par la disette, à consentir que le Bill (qui excluoit le Duc d'Yorck de la succession à la Couronne) passast ; qui, dis-je, sans avoir égard au danger qu'il couroit, ne laissa pas de faire voir son zele pour Charles II. en luy prêtant quarante mille livres sterling. Sa Majesté Britannique luy commit ensuite le soin de ses Finances, & il n'a point cessé de donner des preuves de sa fidelité. Depuis les dernieres revolutions il a perdu cent mille livres de rente que le Prince d'Orange a données

L iij

128 **MERCURE**

au Marquis de Ruvignies. Le frere de ce Chevalier fut tué à la Bataille de Cavin en Irlande, étant Colonel d'Infanterie, & son fils aîné Colonel des Dragons de la Reine, mourut dans le même Pays, au commencement des dernières revolutions d'Angleterre.

Vous avez sans doute appris la mort de M^r le Marquis d'Usson ; mais vous ignorez peut-être ce qui s'est passé dans les derniers jours de sa vie , & la maniere édifiante dont il est mort. Vous l'apprendrez dans la lettre suivante, écrite par le

Pere Croiset , Jesuite , & envoyée au Pere de la Chaise par le même Pere , qui pouvoit rendre un fidèle compte de tout ce qui regarde la conscience de ce Marquis , l'ayant assisté jusqu'au dernier moment de sa vie.

A Marseille le 28. Septembre.

Mon tres-Reverend Pere ,

Comme j'ay eu la consolation d'assister Mr le Marquis d'Usson à la mort , j'ay crû que je ferois plaisir à Vostre Reverence de luy apprendre combien ce Marquis est

130 MERCURE

mort chrestiennement. Dés qu'il fut arrivé en cette Ville, il me fit prier de l'aller voir. Je trouvay un malade qui ne souhaitoit rien tant que de se préparer à bien mourir. Il commença par me déclarer ses dispositions interieures & ses sentimens. J'ose dire que je ne croy pas avoir jamais trouvé un cœur, & un esprit plus chrestien. Comme il me parut d'abord avoir une confiance entiere en moy; je luy dis qu'il ne seroit pas extraordinaire qu'un homme comme luy eust quelque peine sur quelque point de Religion, & qu'il me feroit plaisir de me proposer toutes ses difficultez.

Je l'aurois déjà fait, *me dit-il*, si j'avois le moindre doute ; mais je proteste devant Dieu que je croy tout ce que l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine croit & m'oblige de croire, & je suis prest de donner tout mon sang ; ouy, tout mon sang, *ajouta-t-il*, pour soutenir cette Foy. Voilà, mon Pere, quels sont mes veritables sentimens. *Il prononça tout cela avec tant de fermeté, & d'une maniere si sincere, & si persuasive, que je ne pus m'empêcher d'admirer sa foy. Dès que je l'eus confessé, il me pria de luy faire don-*

132 **MERCURE**

ner le Viatique quand je le jugerois à propos : Je me remets entièrement entre vos mains , continua-t-il , ne m'épargnez pas , & faites que je ménage bien tous les momens pour l'Eternité. Je l'ay confessé trois ou quatre fois , dans les six jours de sa maladie , & il m'a toujours fait voir les plus consolantes dispositions qu'on puisse souhaiter dans un homme mourant. L'ardeur & l'empressement qu'il me témoignoit de recevoir le Viatique estoient extrêmes ; aussi le reçut-il avec de si grands sentimens de contrition & d'humilité , & avec une foy si vi-

ve & si sensible , que toute l'assemblée fut touchée jusques aux larmes. Tout le monde pleuroit , & sur tout quelques Officiers , à qui cet exemple estoit necessaire. Comme le malade ne pouvoit pas se soutenir , ny même se remuer , je ne voulois pas qu'il se fist relever pour communier ; mais il le voulut & dit tout haut : qu'il ne pouvoit se résoudre de recevoir un si grand Maître dans cet état. Il falut le soutenir assis sur son lit pour le contenter. Il me pria de dire les Litanies du nom de Jesus & de la Sainte Vierge , en presence du tres-saint Sacrement , avant que

134 MERCURE

de communier ; après quoy il reçut le Viatique avec une si édifiante , & si tendre devotion, qu'il n'y eut personne qui ne fust touché. Il voulut que tous ses domestiques accompagnassent le saint Sacrement , le flambeau à la main , & il ordonna qu'on donnast dix loüis d'or pour les Pauvres de la Paroisse , & une autre somme à la même Paroisse pour y faire dire des Messes pour luy. Il me demanda un Crucifix qu'il pust tenir de temps en temps dans la main ; je luy en donnay un, qu'il n'a guère quitté jusques à la mort. Il se trouva assez bien le reste du jour. Mais ce que tout le

monde a remarqué , & admiré ;
 c'est qu'estant d'un naturel tres-ar-
 dent , & souffrant des douleurs ex-
 cessives, qui jusqu'alors le faisoient
 entrer dans des impatiences tres-
 grandes ; dès qu'il se fut confessé ,
 & qu'il eut reçu le Viatique , il
 changea si visiblement, que tous ses
 domestiques & tous ceux qui l'ap-
 prochoient, avoüoient tous qu'il y
 avoit là du miracle. Ses douleurs
 augmentoient & sa patience aussi ,
 & s'il lui arrivoit quelques unes de
 ces saillies que la douleur cause mal-
 gré nous, il demandoit aussi-tost tant
 de pardons & à Dieu, & à ceux qui
 estoient présens , qu'on en estoit at-

136 MERCURE

tendri. Comme je ne l'ay presque point abandonné, j'ay esté témoin de sa patience, & de sa parfaite resignation à la Providence. Plein de confiance en la miséricorde du Seigneur, il avoit sans cesse ces paroles dans la bouche : Peccavi ; miserere mei, Deus, secundùm magnam misericordiam tuam. Il me pria de luy donner l'Extreme-onction quand je le jugerois à propos ; il la receut à deux heures après minuit avec toute la presence d'esprit & toute la devotion possibles. Il voulut encore la recevoir assis sur son lit par respect ; & comme je luy avois donné une

petite methode pour recevoir utilement ce Sacrement , il s'en servoit parfaitement , demandant pardon à Dieu tout haut , après chaque onction , conformément à la priere de l'Eglise. Il a vécu encore deux jours, ayant tout son esprit , & ne l'occupant plus que du Seigneur & de ses grandes misericordes , luy demandant pardon plusieurs fois à chaque heure. Le Jeudy il se trouva à l'extremité , il nous dit le dernier adieu à tous & à ses Domestiques. Sur le midy je luy fis la recommandation de l'ame; il avoit encore toute sa connoissance & baisoit sans cesse le Cru-

Octobre 1705. M

cifix. Il passa encore une petite demie heure assez tranquille , & profitant de tous les momens , & jusques à la longueur d'un Pater avant sa mort , qu'il perdit toute connoissance ; & il expira tenant son Crucifix en main. Cette mort si édifiante a fait grand bruit dans cette Ville , & j'espere qu'elle aura touché beaucoup de gens. J'ay crû que V. R. ne trouveroit pas mauvais que je luy en fisse un détail si consolant. Je suis avec un tres profond respect &c.

M^r le Marquis d'Usson est mort à Marseille le 24. Septembre , & le lendemain il fut

enterré dans l'Eglise Cathedrale avec beaucoup de magnificence , par les ordres de M^r le Comte de Grignan. Voici un extrait de ses actions.

M^r Jean d'Usson , Marquis de Bezac, fut fait Capitaine dans le Regiment de Turenne en 1672. dans le Regiment Royal de Dragons , en 1675. Major du mesme Regiment , en 1677. Colonel du Regiment de Touraine Infanterie, en 1680. Inspecteur General des Troupes en 1689. Brigadier d'Infanterie & Gouverneur de Furnes en 1690. & Maréchal de Camp

M ij

140 MERCURE

en 1691. Il a commandé successivement à Limerick en Irlande, (dont il soutint le siege avec beaucoup de fermeté,) à Pignerol, & dans la Vallée de Barcelonnette. Il servit en 1693. à la Bataille de la Marfaille, & en 1694. il continua de servir en Italie. Le 3. Janvier 1696. il fut fait Lieutenant General, & nommé pour servir en Catalogne la même année, & il se trouva au Siege de Barcelone. Il fut fait Commandeur de l'Ordre de S. Louis en 1699. Au mois d'Aoust 1701. il épousa Dlle Elisabeth

de-Flexel-de Bregis , fille de M^{re}
Nicolas de Flexel , Conseiller
d'Etat d'épée , Lieutenant Ge-
neral des Armées du Roy , &
son Ambassadeur en Pologne
& en Suede , & de Dame Char-
lotte de Saumaize-de-Chazan,
fille d'honneur de la feuë Rei-
ne , Mere du Roy Louis le
Grand , veuve du Marquis d'E-
cots. Le Roy nomma M^r le
Marquis d'Usson , quelques
mois après son mariage , pour
son Envoyé Extraordinaire au-
prés des Princes de la Maison
de Luncbourg-Wolfembutel ,
& pour commander en Chef

142 **MERCURE**

les Troupes de ces mêmes Princes , qui estoient alors nos Allies. Après son retour en France , il fut nommé en 1702. pour commander à Louvain pendant l'hiver ; & le 31. Decembre de la même année il fit brûler cent quatre-vingt meules de foin des ennemis , près de la Ville de Liege. En Février 1703. il fut nommé pour servir en Flandres sous Monseigneur le Duc de Bourgogne ; mais il passa en Allemagne , & servit comme le plus ancien Lieutenant General, dans l'Armée de M^r le Maréchal de Vil-

lars, qui après avoir forcé les retranchemens de la Vallée de Kintzig, & pénétré dans la Suabe, joignit celle de Monsieur l'Electeur de Baviere en May 1703. Il commandoit sous les ordres de Monsieur l'Electeur de Baviere à la premiere Bataille d'Hochstet, le 20. Septembre 1703. dans laquelle l'Armée de l'Empereur, commandée par M^r le Comte de Stirum, fut entierement défaite. Le Roy luy ayant donné le Gouvernement de la Ville & du Comté de Nice, il en prit possession au mois d'Avril dernier.

144 MERCURE

& le 18. Aoust suivant il fit sauter les murailles & les fortifications de Nice.

Morery remarque que la noble maison d'Usson, du pays de Foix, est originaire d'Arragon, & qu'elle tire son nom du Chasteau & de la Baronnie de Duffon, aujourd'huy compris dans l'étendue du pays de Foix, & dépendans autrefois de la Cerdagne, dont les Rois d'Arragon estoient alors Souverains.

Dame Claude Demons ,
Veuve de M^{re} René Souchu de
Rennafort , Tresorier general
des

des Ponts & Chaussées de France, & des Gardes du Corps de Sa Majesté, mourut le 28. Septembre dernier, âgée de 99. ans. Elle parloit quelquesfois à ses amies de l'état où elle avoit vû la Cour à Tours, Ville de sa naissance, lorsque Loüis XIII. & la Reine Anne d'Autriche y séjournèrent, après leur mariage, en l'année 1615. ce qui témoigne qu'elle se souvenoit de loin. La vivacité admirable de l'esprit de cette Dame dans un si grand âge, ses heureuses pensées & la parfaite connoissance qu'elle avoit du

Octobre 1705. N

146 MERCURE

monde, lui attiroient beaucoup de visites, & souvent de personnes d'un mérite fort distingué, qui venoient la voir pour apprendre les moyens de vivre si long-tems, sans ennuy pour soi-même & pour son prochain.

Quoi qu'elle soit morte fort âgée, elle auroit pû, selon les apparences, vivre encore plus longtems; mais s'estant empressée, quatre jours avant sa mort; d'aller au secours d'une de ses amies qui estoit tombée en apoplexie, & le temps s'estant trouvé froid ce jour là pour la saison, elle sentit au retour un

rhume , qui du cerveau descen-
dit à la gorge , & de la gorge à
la poitrine. Elle secouroit &
consoloit les pauvres & les affli-
gez , autant qu'il lui estoit possi-
ble ; elle avoit eu beaucoup
d'occasions de se plaindre de
la fortune , & elle ne l'avoit
jamais cherchée. Cette Dame
avoit eu plusieurs Conseillers
d'Etat dans sa famille.

Quant à la famille de Sou-
chu de Rennefort , celui qui
a établi cette famille en Fran-
ce , est venu d'Ecosse à la sui-
te de Marie Stuart , femme de
François I I. après la mort de

N ij

148 MERCURE

quel, & que la Reine Marie fut repassée en Ecosse, il fut Gentilhomme ordinaire de Charles IX. & l'un de ses Capitaines des Chasses. Après le décès de Charles IX. il se retira en Touraine, où sa femme avoit du bien, & il y fit bâtir une maison qu'il appella *Rennefort*, nom qu'il avoit pris en Ecosse.

Quant au nom de *Souchu*, qui estoit son veritable nom, ceux qui le portent, ont esté & sont encore fort puissans dans la Chine, d'où ses ancêtres sont sortis. La famille de *Souchu* a commencé en Euro-

pe par un Mandarin Chinois ,
 qui fut envoyé en l'année 1517.
 vers Emmanuel Roy de Portu-
 gal , pour le remercier des hon-
 neurs qu'il avoit fait rendre à
 l'Empereur de la Chine , par ses
 Ambassadeurs escortez d'une
 puissante Flotte. Comme cette
 Flotte parut considerable aux
 Chinois , elle leur donna lieu de
 croire que la puissance du Roy
 de Portugal estoit grande ; &
 le Mandarin Chinois fut char-
 gé , par ses instructions , d'exa-
 miner si les forces de ce Monar-
 que estoient aussi grandes en
 Portugal , que sa Flotte don-

N iij

150 MERCURE

noit lieu de le croire. Ce Mandarin Ambassadeur fut recommandé à Fernand Andrade, qui estoit Amiral de la Flotte Portugaise. Cet Amiral l'envoya sur un de ses Navires à Malaca, qui estoit alors le lieu du plus fort établissement de sa Nation dans les Indes Orientales, l'établissement des Portugais n'estant pas encore bien affermi à Goa. Le Viceroy qui faisoit sa résidence à Malaca, reçut le Mandarin avec tout l'honneur qu'il crût devoir au Ministre d'un Monarque si puissant, & l'envoya peu de temps après en Portu-

gal sur un autre Vaisseau. Il navigua heureusement jusques à la hauteur des Isles des Açores, où une furieuse tempeste l'accueillit, le battit plusieurs jours, & enfin le poussa sur les Costes d'Ecosse, où son Vaisseau fut brisé. Il y perdit tout ce qu'il portoit, & fut sauvé par des Pêcheurs, avec un jeune fils qu'il menoit avec luy.

Jacques V. du nom regnoit alors en Ecosse, Prince tres-pieux & tres-charitable. Ce Monarque, sur ce que luy rapporterent des Matelots Portugais, qui s'estoient aussi sauvez

N iij

152 MERCURE

de ce naufrage , eut la curiosité de voir le pere & le fils , & se les fit presenter. Ils avoient esté si fatiguez, que le Mandarin mourut un mois après , & la jeunesse de son fils ayant aidé à le conserver , le Roy Jacques le fit baptiser , & voulut estre son parain ; il luy donna son nom , & le fit élever. Il le maria ensuite avec l'heritiere de la Maison des Barons de Rennefort , à condition qu'il joindroit ce nom au sien ; & il fut appelé *Jacques Souchu de Rennefort*. Il eut deux enfans de ce mariage , dont l'aîné , nommé George , a fait

tige en Ecosse ; le second est celui qui passa en France , ainsi que je viens de dire. Il eut un fils , nommé Jacques , tué Capitaine d'Infanterie au Siege de la Fere en 1596. Ce Capitaine laissa un fils , nommé Bernard-Jean , qui mourut jeune, & qui néanmoins fut marié ; & de ce mariage est venu René Souchu de Rennefort , mary de de Claude Demons , qui a donné lieu à cet article, Il prit le parti des armes , aussi tost qu'il les put porter ; & après avoir servi sous le Roy de Suede Gustave-Adolphe , & sous le

154 **MERCURE**

Duc Bernard de Weymar qui l'aimoit , ce Prince étant mort , il revint en sa maison de Touraine , où sa mere qui vivoit encore , & ses parens l'engagerent de se marier : & depuis , ses parens luy persuaderent de se revêtir des Charges dont je viens de vous parler.

De ce mariage est sorti M^{re} Urbain Souchu de Rennefort , qui s'embarqua pour les Indes Orientales en 1665 . & la même année il prit possession au nom du Roy , de l'Isle de Madagascar , qui n'est pas moins grande que le Royaume de France.

On en peut voir toutes les particularitez & celles de son retour, de son naufrage, & de sa prison chez les Anglois, dans la relation de son voyage qu'il a donné au public en 1687. sous le titre de *Memoires pour servir à l'Histoire des Indes Orientales*, où il rapporte sommairement des choses fort curieuses, & qui ont fait rechercher ces Memoires par les étrangers, aussi bien que par les François; de sorte qu'ils ont esté réimprimez en Hollande en 1688. Il pourroit faire paroître une suite de ces memoires,

156 MERCURE

qui va beaucoup plus loin , & qu'il a soigneusement receüe, & dont il a l'approbation. De ce mariage est aussi sorti M^{re} François Souchu , qui charmé de l'étude de la Physique, y a fait de tres grands progresz , & qui même pour avoir des éclaircissemens plus parfaits sur certaines choses , a consulté tous les Savans de l'Europe. Estant à Rome , le Pape Innocent XI. luy fit present d'un coffre rempli de Reliques pour luy & pour ceux de sa famille qu'il en jugeroit dignes ; Il s'est depuis attaché à l'étude du Droit &

des Loix ; ce qui luy donne lieu de secourir charitablement les opprimez.

Dlle. Jeanne-Françoise Souchu est aussi fille de la Dame dont je viens de vous apprendre la mort.

M^{re} N.... de Grossée Comte de Viriville , ci-devant Capitaine - Lieutenant des Gendarmes de Monseigneur le Duc de Berry , & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Montelimar , mourut subitement à Lion le 26. du mois de Septembre dernier. Il a esté enterré dans l'Eglise Collegiale de

158 MERCURE

Saint Paul de la mesme Ville ;
& son cœur a esté porté dans
le sepulchre de ses Ancestres
en Dauphiné. Sa Majesté a
donné à M^r le Comte de Viri-
ville son fils , âgé de 13. ans ,
le mesme gouvernement de
Montelimar , en consideration
des services que ses Pere &
grand-Pere ont rendus dans
les Armées , & de ce qu'ils
avoient aussi eü le mesme gou-
vernement. M^r le Comte de
Viriville avoit long-temps por-
té les armes pour le service du
Roy. Il avoit épousé la sœur
de feu M^r le Marquis de Gou-

vernet , mort en cette Ville il y a quelques années. Feüe M^c de Talard, épouse du Maréchal de ce nom , estoit sœur de M^r le Comte de Viriville , & M^c la Marquise de Chabillant , femme du Lieutenant de Roy de Dauphiné. Il estoit de la branche cadette de la maison de Grossée , dont la branche aînée est éteinte dans celle du Cros : M^r le Comte de Grossée d'aujourd'huy , qui a épousé depuis peu Mlle de Tencin , est fils de l'heritiere de cette branche ; & il doit porter le nom & les armes de cette mai-

160 MERCURE

son , qui a aussi produit la
branche de Bressieu en Dau-
phiné. La branche de Viriville
a donné de grands sujets ; le
Pere du Comte qui vient de
mourir avoit porté les armes
toute sa vie , & son Ayeul
s'estoit fort distingué dans les
guerres qui agiterent la Fran-
ce pendant les tems de la Ligue.
M^r de Viriville laisse aussi deux
filles.

M^{re} N... Gouffier, Marquis
de Crevecœur , est mort dans
la Paroisse de S. Benoît , & il a
esté enterré dans l'Eglise de ce
nom. Il descendoit en ligne

directe de Guillaume Gouffier, Amiral de Bonnivet, qui estoit frere 1. d'Artus Gouffier, Comte d'Estampes & de Caravas, Seigneur de Boisi, d'Oiron, & de Maulevrier, Grand-Maitre de France, & Chevalier de l'Ordre du Roy, dont la posterite a fini en la personne de Charlotte Duchesse de Roüannez, Maréchale de la Feüillade, mere de M^r le Duc de la Feüillade; 2. d'Adrien, Gouffier, Cardinal de Boisi, Evêque de Coûtances, & puis d'Albi, Grand Aumônier de France; 3. d'Aymar, Evêque d'Albi après son frere,

Octobre 1705.

O

162 **MERCURE**

Abbé de Clugni & de S. Denys.

4. de Loüis, Abbé de S. Maixant.

5. de Pierre Abbé de S. Denys

& de S. Maixant ; 6. de Char-

lotte , femme de René de Cossé

Seigneur de Brissac, Grand Pan-

netier & Grand Fauconnier de

France ; 7. d'Anne , mariée à

Raoul de Veron-de-Montreüil

Bouin ; 8. & de Catherine ,

Religieuse de sainte Claire à

saint Pierre de Moulins , morte

en odeur de sainteté. L'Amiral

de Bonnivet, favori de François

I. & qui fut tué à la malheu-

reuse journée de Pavie , épou-

sa en premieres nôces Bona-

venture du Puy-du-Fou, heritier de Geoffroy, Seigneur d'Amaillon en Poitou; & en secondes nôces, Louise de Crevecœur, fille & heritiere de François, Seigneur de Crevecœur, de Thoïs &c. & de Jeanne de Rubempré. François sortit du second mariage; il fut Chevalier des Ordres du Roy & Lieutenant General au Gouvernement de Picardie, & il épousa Anne de Carnazet, fille d'Antoine, Seigneur de Brasseau, & de Marguerite de Brilhac, dont il laissa Henry, qui suit; Timoleon, tige des Seigneurs

Oij

164 MERCURE

de Thoïs ; Charle-Maximilien ;
tigue des Seigneurs d'Espagny ;
Charles , Abbé de Valoire ;
Françoise , femme d'Adrien,
Seigneur de Boufflers. ; & plu-
sieurs autres. Henry fut Ayeul
du Marquis de Crevecœur qui
vient de mourir , & qui estoit
pere du Feu Marquis de Bon-
nivet , qui a eu un fils élevé
Page du Roy. Il ne restoit au
feu Marquis de Crevecœur
qu'un sterile souvenir de tant
de grandeurs ; & c'est dans sa
personne qu'on a pû voir , dans
ces derniers temps, l'inconstance
& la vicissitude des choses hu-
maines.

Monſieur le Prince Henry-Philippe de Heſſe - Darmſtadt, qui a eſté tué devant Barcelone, eſtoit fils de Louis II. de ce nom, Landgrave de Heſſe - Darmſtadt, & de ſa ſeconde femme, Elizabeth - Dorothee de Saxe-Gotha. Ce Landgrave avoit épouſé en premières noces, Marie - Elizabeth, fille de Frederic, Duc de Holſtein - Gottorp, & de Marie - Elizabeth de Saxe. Il eut de celle-ci Louis III. mort au mois de Septembre 1678. âgé de 20. ans; Georges, né en 1659. marié avec Dorothee - Auguſte, fille

166 MERCURE

de Jean-Christierne , Duc de
Holstein - Sunderbourg , &
mort sans posterité en 1676.
Madeleine - Sybille , née en
1652. & Mariée à Louïs ,
Duc de Wirtemberg ; Sophie-
Eleonore , morte peu de tems
après sa naissance en 1653.
Marie-Elisabeth, née en 1656.
épouse de Henry , Duc de
Saxe-Gotha ; Auguste-Made-
leine , née en 1657. & morte
en 1674. Sophie - Marie , née
en 1661. femme de Christien ,
Duc de Saxe - Ysembourg. Le
Landgrave Louis eut du second
lit , Ernest - Louis , qui suit ;

Georges , né en 1669. mort en 1678. Henry - Philippe , né en 1671. qui s'est fait Catholique , qui estoit Viceroy de Catalogne à la mort du Feu Roy d'Espagne , & qui donne lieu à cet article ; Frederic , aussi Catholique , & qui abjura le Lutheranisme en 1698. Ernest - Louis , aujourd'huy Landgrave de Hesse-Darmstadt , nâquit en 1667. le 15. Novembre. Louïs II. pere du Prince qui vient de mourir , estoit fils aîné de Georges II. Landgrave de Hesse - Darmstadt , & de Sophie Eleonor ,

168 MERCURE

fille de Jean-George, Electeur de Saxe. Il estoit frere de George , né en 1632. de Marie-Madeleine-Sybille, née en 1631. & morte en 1651. sans alliance ; de Sophie-Eleanor , née en 1634. & mariée en 1650. à Guillaume-Christophe, Landgrave de Hesse-Bingenheim; d'Elisabeth Amelie , née en 1635, & mariée en 1653. à Philippe Guillaume , Comte Palatin de Neubourg , qui estoit Catholique , (depuis mort Electeur Palatin , pere de l'Imperatrice & de la Reine d'Espagne Douairieres ,
&

& de l'Electeur Palatin qui regne au jourd'huy ; de Louïse-Christine , née en 1636. & mariée avec Loüis-Christophle Comte de Stolberg ; d'Anne-Sophie , née en 1638. & Coadjutrice de l'Abbesse de Guedlimbourg ; d'Henriette-Dorothée , née en 1643. épouse de Jean , Comte de Waldeck ; d'Auguste-Philippine , née en 1645. & de Marie-Hedwige , née en 1647. & mariée à Bernard , Duc de Saxe-Gottha. Voilà quels estoient les oncles , les tantes , les freres & les sœurs du Prince Darmstadt qui vient

Octobre. 1705 P

170 MERCURE

d'estre tué. La branche Darmstadt commença à George I. de ce nom , dit *Le Debonnaire*, fils du Landgrave Philippe, né en 1547. & mort en 1596. Il avoit épousé en premieres nôces , Madeleine fille de Bernard , Comte de Lippe ; & en secondes nocces , Eleonor , fille de Christophle , Duc de Wirtemberg , & veuve de Joachim Ernest ; Prince d'Anhalt. La branche de Hesse-Hombourg estoit sortie de celle de Hesse-Darmstadt. Elle commença en Frederic , Landgrave de Hesse-Hombourg , quatrième fils de

George I. dont je viens de parler, & de sa premiere femme. Quant à la Maison de Hesse, elle est une des plus illustres d'Allemagne, par sa noblesse, par son ancienneté, & par les grands hommes qu'elle a produits. Elle tire son origine de celle de Brabant. Philippe I. de ce nom, dit le *Magnanime*, pere de George qui forma la branche Darmstadt, & succeda à tous les biens de la Maison de Hesse, fut un des plus grands Princes de son tems; sa vie fut toute guerriere. Il établit la Religion Protestante

172 MERCURE

dans ses Etats ; Luther , Melancthon & Bucer luy aiant permis d'épouser une seconde femme , qui fut Marguerite de Saal : afin qu'après avoir dompté l'ardeur insatiable qu'il avoit pour les plaisirs de l'amour , il en usast plus modérement avec la Landgrave , qui estoit Christine , fille de George le *Barbu* , Duc de Saxe.

Le bruit s'estoit répandu à Rennes , au mois de Septembre dernier , que M^r l'Evêque de Vannes estoit mort de la petite Verole ; ce Prelat en aiant esté attaqué à l'âge de 51. an , & ce

mal l'ayant mis à l'extrémité ,
le Chapitre de sa Cathedrale a
fait pour sa conservation , pen-
dant trois jours consecutifs ,
des Prieres publiques & des
Processions , où tout le peuple
a assisté , en faisant voir par ses
souples & par ses larmes com-
bien luy eust esté sensible la
perte d'un Prelat si vigilant & si
éclairé. Son Diocese a suivi
l'exemple de l'Eglise Cathedrale
& toutes les maisons Religieu-
ses ont fait des vœux pour le
retour de sa santé. Leurs prie-
res ont esté exaucées , & le
Ciel leur a rendu leur Pasteur;

P iij

174 MERCURE

& si la tristesse s'estoit tout d'un coup emparée de tous les cœurs de ses Diocefains , leur joie n'est pas maintenant moins generale ses domestiques mêmes ont fait chanter à leurs frais une Messe solennelle en Musique, avec le *Te Deum* à la fin, dans l'Eglise Paroissiale du Miné de Vannes, pour rendre graces au Seigneur de la convalescence d'un Maître qui possède leur cœur.

M^r L'Archevêque de Lion fit la ceremonie de donner les Ordres , dans les Quatre-tems du mois de Septembre dernier , dans l'Eglise des Religieuses

Carmelites de Lion. Il accorda cette grace à M^e de Villeroy, fille du Maréchal de ce nom, Prieure de ce Monastere, & qui avoit souvent souhaité de voir cette ceremonie. Elle fut belle, par la richesse des ornemens dont ces Dames parerent leur Eglise, & par le concours des personnes de distinction qui s'y trouverent. Le tombeau de la maison de Villeroy qui est dans une Chapelle de cette Eglise, est un chef-d'œuvre de Sculpture. Les differens Mausolées qui y sont, ne sont pas des pieces moins parfaites; elles

P iij

176 **MERCURE**

attirent dans cette Eglise , tous les étrangers qui passent dans cette grande Ville. Ce Convent a esté fondé par la Maison de Villeroy , qui l'a fait bâtir en l'état où on le voit aujourd'hui. On peut dire que c'est une dépense Royale ; le Maître-Autel sur tout est d'une grande richesse : on y admire l'adresse des ouvriers, & la magnificence des différentes pieces qui le composent.

Monfieur le Prince N.... de Lorraine , second fils de feu Monfieur le Duc de Lorraine, & frere de celui qui regne

aujourd'huy , Grand Prieur de Castille , Evêque d'Olmutz & d'Osnabruck , a receu l'Ordre de Prêtrise , & a esté sacré Evêque , & dans le même jour & dans le même temps qu'il receut le caractère de l'Episcopat, il en fit les fonctions , en ordonnant Prêtre sur le champ M^r l'Abbé de Pont, son Envoyé auprès de Monsieur le Duc de Lorraine son frere. Osnabruk , dont ce Prince fut élu Evêque après le decés du dernier Duc d'Hanower , est une Ville Episcopale de la Westphalie en Allemagne. Elle

178 **MERCURE**

est située dans un pays très-fertile , & les habitans y sont laborieux ; ce qui fait la richesse du Prince, du Chapitre , & de leurs Sujets. L'Evêque fait sa résidence ordinaire à Paterf-bourg , qu'un Comte de War-temberg , Evêque de cette Ville , fit bâtir durant son administration. Les Evêques d'Of-nabruck résidoient auparavant à Iberg , Château qui en est éloigné de quatre lieues. Le Chapitre de l'Eglise Cathédrale consiste en un Prévost , un Doyen , & 24. Chanoines. Les Lutheriens y ont trois Pré-

bendes avec voix active au Chapitre , pour donner leurs suffrages avec les Chanoines Catholiques dans l'élection de l'Évêque & des Dignitez ; mais ils ne doivent point estre élus. Les Catholiques seuls y ont voix active & passive ; élisant & pouvant estre élus. Les Jesuites y jouissent du revenu de quatre Chanoinies , moyennant quoy ils sont obligez de donner un Predicateur à la Cathedrale , pour les jours ordinaires auxquels on a coûtume d'y prêcher. Les Catholiques ont de tout tems con-

180 **MERCURE**

servi dans la vieille Ville ,
l'Eglise Cathedrale , avec l'E-
glise des Dominicains , & dans
la neuve Eglise Collegiale de S.
Jean. Les Protestans font leur
exercice dans l'Eglise Parois-
siale de Nostre - Dame , qui
est dans la vieille Ville. L'E-
vêché d'Osnabruck , qui est
suffragant de Cologne , fut
fondé par Charlemagne en
776. Cette Ville est celebre
par la Paix qui s'y conclut en-
tre l'Empereur & le Roy de
Suede en 1648. Il y a à pre-
sent une alternative pour l'E-
vêché d'Osnabruck entre les
Catholiques & les Lutheriens ,

en faveur de la maison de Brunswich. Après la paix de Munster l'Evêque estoit Catholique; Ernest-Auguste de Brunswick, Prince Protestant, lui succeda; & Monsieur le Prince de Lorraine, dont je vous parle, a succédé à ce dernier. Olmutz dont ce Prince est aussi Evêque, estoit autre-fois la Capitale de la Moravie, Province d'Allemagne qui fait partie du Royaume de Bohême; mais comme cette Ville se rendit trop facilement aux Suedois, on a transporté cet honneur à Brinn, sur la Swarte, qui résista cou-

rageusement sous le Comte de Souche. Le Grand Prieuré de Castille est une des plus grandes dignitez du Royaume de Castille. Les Historiens remarquent qu'Henri , Comte de Tristemare II. du nom , & Henri III. dit *le Valetudinaire*, Rois de Castille , augmentèrent beaucoup les revenus de cette dignité , que le feu Roy Charle II. donna au jeune Prince de Lorraine , à la recommandation du feu Empereur qui estoit son oncle.

Le Pape a donné l'Archevêché d'Avignon , vacant par la pro-

motion de M^r Fieschi à l'Ar-
 chevesché de Genes, à Mon-
 signor Gontieri, Piémontois ;
 & ce Prelat a esté sacré peu de
 temps après sa nomination ,
 S. S. ne voulant pas que l'Ar-
 chevesché d'Avignon demeu-
 rast long-temps sans Pasteur.
 M^r Gontieri est généralement
 estimé à la Cour de Rome ,
 où il est depuis plusieurs an-
 nées. Sa naissance répond aux
 qualitez de son esprit ; il est
 grand Canoniste. Avignon est
 une Ville de Provence sur le
 Rhône. Elle n'est Metropole
 que depuis 1475. sous le Pon-

184 MERCURÉ

tificat de Sixte IV. Avant ce tems là c'estoit le siege d'un Evêché suffragant d'Arles. Avignon , en latin *Avenio Carvarum* , fut bâtie par les Phocéens qui bâtirent Marseille , environ 215. ans après la Fondation de Rome. Le premier Concile d'Avignon fut tenu en 1080. par Hugue de Die, Legat du Saint Siege , sous le Pape Gregoire VII. Ce Pontife ne trouvant pas bon qu'Ailard de Marseille Archevêque d'Arles , prist le parti de l'Empereur Henry I V. excommunia ce Prelat , & Gibelin , Pa-

triarche de Jerusalem , fut mis en sa place. Hugue-Raymond Evêque de Riez , Legat du S. Siege , celebra un Concile à Avignon contre les Albigeois. Saint Hugue fut créé Evêque de Grenoble dans le précédent. Le Pape Clement V. établit le Siege des Papes à Avignon en 1308. Jean XXII. Benoist XII. Clement VI. Innocent VI. Urbain V. & Gregoire II. ont demeuré dans la même Ville. Ce dernier, à la persuasion de Sainte Catherine, rétablit le Saint Siege à Rome.

Il est presque impossible de
Octobre 1705. Q

186 **MERCURIE**

se trouver aujourd'hui dans aucune maison , & dans aucune compagnie, sans y entendre parler de Lotteries : Les uns forment des sociétés pour y mettre des billets ; les autres cherchent des noms auxquels ils croient un bonheur attaché. On y parle du bonheur de ceux qui ont eu des Lots considérables ; on dispose des sommes que l'on recevra , en cas que la fortune soit favorable ; & chacun se fait par avance des plaisirs , dont l'espoir flatteur ne laisse pas que d'occuper agréablement ceux même qui

ne gagnent rien , jusqu'à ce qu'ils se soient éclaircis de leur fort.

Il est constant que ces Lotteries ne peuvent produire que du bien , puisqu'elles ont eu pour but dans ces derniers temps , ou le rétablissement des Eglises , ou le soulagement des pauvres ; & le plaisir de leur procurer ce bien est tout ce qui en revient à ceux qui ont le pouvoir de donner la permission d'en faire. Les riches y peuvent prendre beaucoup de billets, sans s'appercevoir qu'ils aient fait cette dé-

Qij

pense ; & ceux qui n'ont que des revenus reglez & necessaires pour leur entretien , peuvent mettre aux Lotteries sans s'incommoder , les billets estant d'une somme tres-modique ; & ceux qui sont d'un degré plus bas, ne se privent que de peu de chose , & souvent mesme de l'argent qu'ils employeroient mal , pour avoir quelques billets de Lotterie., & ils dérobent en cette occasion à Bacchus , ce qu'ils donnent à la Fortune. Enfin on ne peut prendre de plaisir plus innocent , & de

pauvres familles se trouvent enrichies par le moyen des Lotteries, sans qu'aucune puisse estre appauvrie. On peut ajouter qu'il resulte une infinité de biens des Lotteries ; puisque presque tous ceux qui ont des Lots considerables font ordinairement des charitez & rendent graces de plusieurs manieres differentes à la Providence, à qui ils attribuent leur bonheur.

Il y a environ cinquante ans , que l'usage des Lotteries fut introduit en France par M^r Tonti, Italien; ce qui fut cause que plusieurs donnerent en ce

tems là , le nom de Tontines aux Lotteries. Le fond de la premiere qui se fit à Paris devoit excéder de beaucoup les fonds des plus grosses Lotteries qui se font aujourd'huy ; puisqu'il y avoit pour Lots un grand nombre de maisons d'une valeur considerable , plusieurs bijoux d'un grand prix , quantité de vaisselle d'argent , de tres-belles tapisseries , & des ameublemens magnifiques. Toutes ces choses demurerent exposées pendant que la Lotterie se remplissoit , dans une grande maison , dans la rue de Bethisy,

qui donne dans celle de l'Arbre-sec ; de maniere que pendant tout le temps qu'on porta de l'argent à la Lotterie , tout Paris alla en foule voir les Lots qui estoient exposez. Cette Lotterie fut tirée en presence des Magistrats , & par des Enfans bleus , au bout du Pont de bois, dans un Jeu de paume , où plus de dix-mille personnes demeurèrent aux environs , pendant qu'on tira la Lotterie , ce Jeu de paume estant tout rempli. On mit les billets dans des boëtes , suivant l'ancien usage , & on les ca-

cheta. Comme tous ceux qui avoient des Lots estoient par eux-mesmes éclaircis de leur sort, il n'estoit pas nécessaire qu'on imprimast des Listes, afin de leur faire savoir qu'ils pouvoient aller chercher leurs Lots; cependant pour la satisfaction du Public, & pour luy faire savoir ce qu'estoit devenu le fond de la Lotterie, on fit imprimer une Liste generale de tous les noms propres de ceux qui avoient eu des Lots. Cette Loterie eut à peine esté tirée, que plusieurs particuliers obtinrent des permissions

missions d'en faire chez eux ,
 & trouverent moyen de se dé-
 faire , par là , de beaucoup de
 meubles & de bijoux , ainsi
 que de plusieurs tableaux. La
 France se trouvant , quelque
 temps après , dans une paix pro-
 fonde , le Roy , pour diver-
 tir la Cour , eut la bonté de
 faire plusieurs de ces Lotteries,
 dont les Lots estoient en ar-
 gent , comme ils sont aujour-
 d'huy. Les billets de ces Lot-
 teries estoient d'un Louis d'or.
 Sa Majesté y ayant gagné un
 Lot de cent mille livres , elle
 ne voulut point en profiter ,

Octobre 1705. R

194 **MERCURE**

& fit retirer la Lotterie ; mais ceux qui n'avoient eu que des billets blancs y eurent seule-part , & il échut un Lot de cinquante mille livres à M^r Labeur Chirurgien des Gardes du Corps de feu S.A. R. Monsieur. Comme les mesmes divertissemens ne sont pas toujours à la mode , les Lotteries ayant cessé pour quelque temps , on en reprit l'usage ; mais avec cette difference , qu'au lieu qu'auparavant on ne levoit que les frais de la Lotterie , on leva sur les Gagnans , une somme dont l'Hôpital gene-

ral , l'Hôtel-Dieu & l'Hôpital des Enfans trouvez ont profité ; & depuis quelques années on a appliqué ce profit à l'achèvement de quelques Eglises qui manquoient de fonds , & au rétablissement de quelques autres , ruinées par le temps ou par le feu. On s'est presque toujours servi des boëttes , de la même manière que l'on avoit fait dans la première Lotterie tirée à Paris ; mais comme il falloit un tems infini pour remplir des milliers de boëttes , que cela ne se pouvoit faire sans quelque sorte de confu-

R ij

sion , qu'on trouvoit quelques fois trop de billets dans des boëttes, qu'il en manquoit souvent dans d'autres , & que même à la fin de la distribution des boëttes , on en trouvoit quelques fois de manque ; ce qui est arrivé à une des Lotteries du Roy , où Sa Majesté donna ses boëttes pour remplir le nombre de celles qui manquoient. Comme , dis-je, tous ces inconveniens commençoient à embarrasser & à chagriner , on chercha de nouvelles manieres de tirer les Lotteries , qui fussent plus

promtes & plus aisées ; & la première dont on s'est servi est de M^r de Hautefeuille. Il en donna la première idée à M^{rs} Martinot & Gribelin, lorsqu'ils firent en 1695. une Lotterie de Pendules & de Montres, qui fut tirée par Monseigneur le Dauphin.

Il a donné occasion aux Hôpitaux & à ceux à qui le Roy a permis de faire des Lotteries, de retenir le dixième sur ceux qui gagnent des Lots, en imitant la Lotterie qu'il fit à l'Hôtel de Bouillon, & qui fut tirée le 20^e. Fevrier par S. A. S.

R iij

198 MERCURE

Monsieur le Prince de Conty.

M^r de Haute-Feuille vient d'inventer encore une nouvelle maniere de tirer les Lotteries, qu'il croit plus simple, plus expeditive & plus divertissante. Il assure que dans une Lotterie, composée de six-cent mille billets, on évitera, par sa maniere de la tirer, la peine, l'embarras & la dépense de faire six-cent mille carrez de papier, de les rouler, & d'écrire dessus six-cent mille numeros, tout differens, dont il est presque impossible qu'il ne se perde un grand nombre; ce qui fait que

ceux qui mettent aux Lotteries n'ont aucune assurance que leur numeros ayent esté mis dans la boëtte. Par cette nouvelle maniere, M^r de Hautefeuille prétend que chacun aura une certitude claire & évidente que ses numeros n'auront point esté en danger d'estre perdus , & qu'ils auront pû gagner des Lots.

Mais ce qui est de plus grande consequence , elle remédie aux erreurs de chiffres , qu'il est moralement impossible que les Receveurs, les Ecrivains & les Imprimeurs ne fassent en grand nombre, soit sur ces petits car-

R iiiij

200 MERCURE

rez de papier, qui produisent plusieurs manieres d'empêcher degagner des Lots, & qui font que ceux qui les ont gagnez n'en profitent point, & qu'ils demeurent à ceux qui font les Loteries.

La transposition des noms ou des dévises devant d'autres numeros, qui est fort facile à faire, produit le même effet; parce que ceux qui lisent dans les Listes qui se publient, leurs dévises, & qui ne trouvent point leurs numeros, ne croient pas avoir gagné, & que ceux qui trouvent leurs numeros sans leurs dévises, ne devinent pas

qu'ils ont gagné.

M^r de Hautefeuille prétend faire éviter toute sorte d'erreurs par sa nouvelle maniere de tirer les Lotteries , & par sa nouvelle façon de faire les Listes des numeros qui ont gagné les Lots. Elle est fort simple , & consiste seulement à mettre ces numeros dans leur ordre naturel , & non dans l'ordre qu'ils ont esté tirez , comme il s'est pratiqué jusqu'à present. Par ce moyen, chacun trouvera, dans un instant , le lieu où peuvent estre ses numeros , sans avoir la peine de lire les Listes entieres ,

202 **MERCURE**

comme on est obligé de faire pour chaque numero ; ce qui est tres-fatigant lorsqu'on en a un grand nombre d'éloignez les uns des autres. Ceux qui en ont peu ou plusieurs qui se suivent, n'auront besoin que de la feüille où leurs numeros peuvent estre ; ce qui leur épargnera du temps & de l'argent pour l'achat ou la lecture des Listes. Je vous feray part des éclaircissemens que M^r de Haute-feüille donnera là-dessus ; cependant je vous envoie ce Memoire tel qu'il m'a esté donné.

Le genie de M^r de Haute-feuille a des bornes plus étendues. Il a présenté au Roy , dans le mois dernier , une Requête imprimée qu'il donne à ses amis , sur une nouvelle maniere de rames qu'il a trouvé, pour servir dans les Galeres & sur les Vaisseaux de haut-bord, par le moyen desquelles on fera le même chemin , dans le même tems , avec la moitié moins de Rameurs , ou , avec un pareil nombre , le double de chemin dans le même tems.

Il en doit faire l'experience sur le Canal de Versailles ,

204 MERCURE

& entre le Pont-Royal & le Pont neuf, sur un petit bateau de passeurs, & sur un des plus grands bateaux de la seine. je vous entretiendray de ces experiences, lors qu'elles auront esté faites.

La Lettre que je vous en voye ne m'a pas esté adressée, & elle a esté envoyée à un des amis de l'Auteur, qui a crû qu'elle feroit plaisir au public, si elle estoit répandue dans le monde; ainsi je vous l'envoye telle qu'elle est tombée entre mes mains.

Ce 15. Octobre.

*Vous voulez bien , Monsieur ,
que j'aye l'honneur de vous man-
der les proprietéz d'une nouvelle
maniere de tirer les Lotteries ,
trouvée par Mr. Willam , Pré-
cepteur des enfans de Mr. de la
Croix Maître des Comptes ,
& Maître d'Hostel de Mada-
me la Duchesse de Bourgogne , de-
meurant rue Pavée , près le
Quay des Augustins. J'ai vû
l'auteur de cette nouvelle inven-
tion , & il m'en a montré plu-
sieurs différentes qui meriteroient*

206 MERCURE

d'estre mises en usage ; mais il y en a une , sur tout , dont on doit avertir le public. On ne peut rien trouver de plus simple , de plus exact & de plus sûr ; rien de plus agreable & pour les Directeurs & pour les Interessez. Les Directeurs y gagneront le tems , la peine , l'embarras & l'argent. Les interessez , dont il s'en est toujours trouvé d'assez mal intentionnez pour médire des manieres précédentes de tirer les Lotteries , ne pourront , à moins qu'il ne soyent ridicules & déraisonnables , trouver dans celle là , aucun sujet de critique. Tous les

numeros y ont le même sort ; le moindre mouvement les change & les transpose d'une extrémité à l'autre. Et ce qu'il y a de plus singulier , est que ces numeros sortent d'eux-mêmes de leur boëtte qui est suspendue en l'air , sur une table , sans que qui que ce soit en approche , qu'à la distance de trois à quatre picds , pour remuer la boëtte avec une corde , ou avec une verge de fer. Ce que je dis des numeros ordinaires , se pratique aussi à l'égard des Lots ou billets noirs , qui sortent pareillement d'eux-mêmes de leur boëtte, en même temps que les numeros.

208 MERCURE

Je suis persuadé, Monsieur, que si cette maniere paroît un jour, elle sera reçue avec applaudissement de tout le monde. Je suis, &c.

Je ne doute point que l'endroit de cette lettre, où il est marqué, que les billets seront tirez sans passer par les mains de qui que ce soit, ne fasse faire beaucoup d'attention à ceux qui le liront, & qu'il ne soit capable de lever les scrupules des plus soupçonneux. Comme cette lettre ne découvre pas tout le secret de l'auteur, ceux qui voudront en estre plus amplement éclaircis,

pourront l'aller trouver au lieu marqué dans sa lettre.

On vient de publier une nouvelle Lotterie , en faveur des pauvres du Limoufin ; & comme M^r d'Argenson s'est chargé du soin de tout ce qui regarde cette Lotterie , & qu'elle sera tirée en sapresence , il n'y a pas lieu de douter que tout ne s'y passe avec toute l'exaétitude & toute la fidelité possibles. Vous scavez qu'il feroit mal aisé de trouver un Magistrat plus vigilant , plus exact , plus laborieux & qui donnast plus de tems aux fonc-

Octobre 1705. S

tions de sa charge ; ne se réservant aucun moment pour se reposer.

Vous me demandez des éclaircissemens touchant l'Oraison funebre de l'Empereur deffunt , faite par le Pere Widmans , Jesuite ; voici ce que j'en ay pû apprendre. Le zele & le travail de ce Pere a esté mal recompensé ; puisque la Chaire lui a esté interdite , & qu'il a même esté exilé de la Cour de Vienne ; les Envoyez de Dannemarck , d'Angleterre & de Hollande s'estant plaints que ce Prédicateur estoit sorti

de son ſujet , pour inveſtiver les Proteſtans en les taxant d'heretiques. En effet , ce Pere , dans la premiere partie de ſon diſcours , voulut faire voir que toute la grandeur de la Maiſon d'Auſtriche n'eſtoit dûë qu'au zele que les Princes de cette Maiſon avoient eu pour le maintien & la conſervation de la Religion Catholique , & qu'il ſembloit , que par de ſecrets jugemens de Dieu, les armes de cette Maiſon n'avoient plus proſperé, dès qu'on avoit accordé des Edits de pacification aux Proteſtans. Il entra, en même temps ,

S ij

dans un grand détail des maux dont les Princes Catholiques qui avoient protégé les heretiques, avoient esté affligez ; & il exhorta l'Empereur qui estoit present, à ne pas attirer sur sa tête les fleaux de la colere de Dieu, en marquant trop de condescendance pour les Protestans, dont il fit une vive peinture.

Le Roy d'Espagne a fait Brigadier de ces Armées , M^r du Puy Lieutenant - Colonel d'un Regiment de l'Armée de Lombardie , dépesché par Monsieur le Duc de Vendosme pour porter à Sa Majesté Ca-

tholique , la nouvelle de la défaite des Imperiaux à la Bataille de Cassano. Il sert depuis plusieurs années & il s'est trouvé dans des occasions qui luy ont fait beaucoup d'honneur. Il a donné des marques de son courage dans cette Bataille , dont il receut des loüanges publiques de Monsienc le Duc de Vendosme ; & ce n'est que par une marque de distinction qu'il le choisit pour l'envoyer porter la nouvelle de la victoire au Roy d'Espagne : Ce Monarque le reçut tres-favorablement. M^r du Puy est

214 MERCURE

François, & d'une naissance très-considerable ; il joint à une valeur reconnüe , une grande experience dans la discipline militaire. On fut si content de luy à la Cour d'Espagne , qu'on l'y arresta pendant plusieurs jours.

Sa Majesté Catholique a donné la direction generale de toutes les affaires de la guerre à M^r le Marquis de Canalez , qui est Conseiller d'Etat , & qui entrera dans le Conseil Souverain du Cabinet , lorsqu'on y traitera des affaires militaires. Je vous ay déjà parlé de ce Mar-

quis ; Ses lumieres & l'étendue de son genie le font regarder aujourd'huy en Espagne comme un des plus habiles Ministres de cette Monarchie. On le louë, sur tout, de l'attention qu'il donne à l'examen des affaires , & de la diligence qu'il apporte à les expedier ; ces deux qualitez dans un Ministre contribuent toujours à luy acquérir l'estime generale , & l'affection de tous les ordres de l'Etat. Je vous ay déjà parlé de la naissance de M^r le Marquis de Canalez ; elle ne sçauroit estre plus distinguée. Ce Seigneur est al-

216 MERCURE

lié aux meilleures Maisons d'Espagne ; la sienne estoit déjà connue dans ce Royaume après l'expulsion des Maures , & un de ses ayeux se distingua fort dans la guerre de Grenade , & dans celle d'Oran en Affrique , où il suivit le Cardinal Ximenes , qui luy donna le commandement d'un Corps considerable de Troupes.

La Charge de Secretaire des Dépêches Universelles a esté partagée en deux Departemens. Celuy de la guerre & des Finances a esté donné à Dom Joseph Grimaldo , Chevalier

valier de S. Jacques ; l'autre , dont Sa Majesté Catholique. n'a pas encore disposé , comprend le reste des affaires de la Monarchie. Dom Joseph Grimaldo sert il y a longtems ; & il a donné en plusieurs occasions des preuves de sa fidélité & de sa capacité. On n'en peut douter , en voyant le choix que le Roy d'Espagne fait de luy pour deux emplois qui occupent ordinairement deux personnes différentes. Dom Grimaldo est d'une Maison fort connue dans le Ministère d'Espagne ; ses ayeux ont rendu de

Octobre. 1705 T

218 **MERCURE**

grands services à cette Couronne. Dom Louis Grimaldo fut un des principaux Ministres de Philippe III. & ce Prince, en mourant, le recommanda à Philippe IV, son fils. L'Ordre de S. Jacques, dont le nouveau Secrétaire des Dépêches est Chevalier, est composé de la plus ancienne noblesse Espagnole, & ceux qui ont l'honneur d'en estre, sont regardez en Espagne comme des personnes de la plus grande distinction.

M^r le Comte de Montezuma a esté fait Gouverneur de la

Presidence des Indes. Le Conseil des Indes est composé d'un President & de douze Conseillers ; il est un des plus considerables de toute l'Espagne , & il répond en quelque maniere à l'étendue des Indes , où les anciens Geographes témoignent qu'il y a eu autrefois neuf cent sortes de peuples. Un employ de cette importance & d'un aussi grand détail est une preuve de la confiance que l'on a aux lumieres & à l'experience de M^r le Comte de Montezuma. Le zèle qu'il a pour la gloire de la Monarchie

T ij

220 MERCURE

& du Prince qui la gouverne ,
 a éclaté dans ces derniers tems,
 Il porta cent mille écus d'ar-
 gent comptant au Roy d'Es-
 pagne , à la premiere nouvelle
 qu'il eut des troubles que les
 ennemis excitoient sur la fron-
 tiere , & il offrit en même tems
 à Sa Majesté Catholique toute
 sa Vaisselle d'or & d'argent ,
 tous ses Bijoux & ses Terres ;
 mais il luy fit encore offre de sa
 Personne pour aller combattre
 les ennemis. Ce procedé lui a
 attiré de grandes louanges de
 tous les Espagnols , & le Roy
 luy en marqua sa satisfaction

dans les termes les plus obligeans. M^r le Comte de Montezuma est d'une des meilleures maisons d'Espagne ; ce nom est dans sa famille depuis la Conquête du Mexique où un de ses Ayeux accompagna le celebre Fernand Cortés , & assista à la défaite de Montezuma , dernier Roy de ce pays.

Dom Augustin de Palafox & Dom Manuel de Orosa ont esté faits Sommeliers de Cour-tine , ou Chapelains d'honneur. Ces charges sont tres-confiderables ; ceux qui en sont revêtus ont rang à la

T ii

Cour parmi les Gentilshommes de la Chambre. On croit que les Sommeliers de Courtine ont esté établis, en Espagne par le Roy Roderic, puisqu'on ne trouve point d'Officiers de ce titre avant le regne de ce Monarque. Ferdinand & Isabelle qui regnoient dans le XV. siecle en avoient plusieurs. Dom Augustin de Palafox est d'une naissance distinguée. Ce nom est fort connu en Espagne. Dom Manuel de Orosa a donné des marques de son habileté & de sa prudence dans plusieurs autres emplois,

qu'il a exercé avec beaucoup d'honneur & de succès. Il est originaire de Castille.

M^r le Marquis de Casanata, Secrétaire du Conseil d'Arragon & Gentilhomme de la Clef d'or, a esté privé de tous ses emplois, condamné à une amende de dix mille écus, & relegué pour dix ans dans la Forteresse d'Oran en Afrique, pour avoir esté l'agresseur d'un duel entre luy & M^r le Marquis d'Astorgas, Grand d'Espagne, pour un différend survenu au passage de leurs carosses, dans une des rues

T iij

224 MERCURE

de Madrid. On peut juger ,
par là , de l'attention que le
Roy d'Espagne apporte à en-
tretenir la paix dans ses Etats ,
& à en bannir cet esprit de fu-
reur , qui a desolé pendant plu-
sieurs siècles les Royaumes les
plus florissans de la Chrestienté.
Saint Louis dans le XIII. sie-
cle avoit déjà fait des Edits ri-
goureux pour proscrire les
Duellistes de France ; mais il
estoit réservé à la pieté de Louis
le Grand de détruire entière-
ment ce fleau , & le Roy d'Es-
pagne son petit-fils , qui a pris
ce Monarque pour son modé-

GALANT 229

le, punit aujourd'huy avec severité, tous ceux qui sont convaincus d'avoir contrevenu aux anciennes Ordonnances.

Les paroles de la Chanson suivante sont de M^r de la Terrasse, & l'Air est de M^r du Bousset.

AIR NOUVEAU.

*J'E ne veux plus qu'amour triom-
phe de mon cœur,*

*Le Dieu Bacchus sur lay remporte
la Victoire.*

*Laquais verse du Vin pour célébrer
sa gloire.*

Ab! qu'il est doux de suivre un se

226 MERCURE

charmant vainqueur?

*La bouteille sera désormais ma
maîtresse ;*

*Et mon cœur ne veut plus conserver
de tendresse ,*

*Que pour cette agreable & divine
liqueur.*

M^{re} N.... Monaury , Con-
seiller Clerc au Parlement de
Paris , est mort dans un âge fort
avancé. On a peu vû de Ma-
gistrats plus assidus que luy au
Palais ; son grand âge , ses in-
firmitéz , & , sur tout , la foi-
blesse de sa vûë ne l'empê-
choient point de s'y trouver
dés cinq heures du matin , quoy

que cette heure soit fort incommode aux vieillards. Ce Magistrat joignoit à cette exactitude une grande intelligence dans les affaires du Palais ; il excelloit dans le rapport d'un procès , & il avoit une facilité merveilleuse à débarrasser les affaires de tous les détours dont la chicane les envelope , & à les ramener au point précis , de la difficulté. M^r de Monaury estoit Abbé de.... Il estoit d'une famille considérable , par les dignitez dont ceux qui en sont sortis ont esté revêtus , & par les alliances qu'elle a pris

228 **MERCURE**

dans les meilleures maisons de la robe. Ce Magistrat a esté universellement regretté , & il l'a beaucoup esté des pauvres de sa Paroisse , auxquels il faisoit de grands biens. M^r de Vienne , Conseiller dans l'une des Chambres des Enquestes , est monté a la Grande Chambre, à la place de M^r Monaury. Je ne vous dis rien de ce Magistrat , tout le monde connoist son merite & sa capacité. Il est d'une famille ancienne dans le Parlement , & qui a donné à l'Etat des Magistrats d'une grande vertu & d'une

probité éprouvée.

M^{re} Innocent Jule du Plessis,
Abbé de Richelieu, fils de M^{re}
N.... du Plessis, Marquis de
Richelieu, & de Dame N....
de la Porte-de la Meilleraye,
fille de M^r le Duc de Mazarin,
mourut dans le mois de
Septembre dernier, âgé de 20.
ans. Son corps a été porté
dans l'Eglise de Sorbonne, où
est le tombeau de ses ancestres.
M^r Luillier, Docteur de la
Maison & Société de Sorbon-
ne, & Curé de S. Louïs dans
l'Isle, fit un tres-beau discours
latin, en le presentant à M^r le

230 MERCURE

Senieur de Sorbonne. Ce discours a esté traduit par M^r. L'Abbé *** M^r Luillier fit l'application au défunt de ce beau mot de S. Jerome: *In istâ annorum immaturitate magna fuit consiliorum senectus*. Il avoit la maturité & la sagesse des conseils, dans la verdeur & le peu de maturité des années. Il luy appliqua encore cette parole du sage: *Raptus est ne malitia mutar & intellectum, ejus*. Il a esté enlevé de ce monde de bonne heure, de crainte que la corruption du siecle ne le gastast, & que les peché ne fist changer ses mœurs; &

un peu plus bas: *Properavit Dominus educere de mediô iniquitatis. Dieu , par une singuliere providence & par une grande misericorde , l'a délivré tout d'un coup de tous ces perils ; il s'est hasté de le dégager promptement de tant de filets , & de le tirer du milieu de l'iniquité. M^r le Curé de S. Louis fit voir , dans ce discours , que ce jeune Abbé estoit sage , judicieux , grave & modeste ; qu'il l'avoit vû assidu aux Offices ; qu'il se retiroit pour fuir les yeux du monde & pour n'avoir que Dieu pour témoin , dans les endroits les plus obscurs de l'Eglise*

232 MERCURE

de S. Loüis ; & que là prosterné devant les Autels , & à genoux devant le Saint Sacrement , il passoit plusieurs heures de la journée à se sanctifier luy-même. Voilà le témoignage qu'a rendu de luy son Pasteur. Je n'ay rien à vous dire de la naissance de cet illustre Abbé, personne n'ignore qu'il estoit petit-neveu de deux illustres Cardinaux, Ministres d'Etat, Sçavoir , du Cardinal de Richelieu, par son pere, & du Cardinal Mazarin, par sa mere.

M^{re} Charles Bonaventure
 Rossignol , Chevalier , Sei-

gneur haut-Justicier de Juvizy ,
Conseiller du Roy en ses Con-
seils & Honoraire au Parle-
ment , President en la Cham-
bre des Comptes , mourut le
2. du mois dernier , âgé de
cinquante-six ans. Il estoit fils
de M^{re} Antoine Rossignol, Maî-
tre des Comptes & Conseiller
d'Etat , qui mourut au mois de
Decembre 1682. & qui s'estoit
rendu si recommandable par
son merite & par ses services,
& par le secret si estimé qu'il
avoit trouvé pour déchiffrer
toutes sortes de lettres , & pour
en écrire avec de certains

Octobre 1705.

V

234 MERCURE

chiffres , dont luy ſeul pouvoit donner la clef , ſous le minif-
tere du Cardinal de Richelieu ,
dont il avoit acquis l'eſtime &
la confiance. Il continua les
meſmes ſervices ſous le regne
preſent juſqu'à ſa mort : &
le Roy lui donna touſjours des
marques d'une diſtinction ſin-
guliere. L'on doit mettre en ce
rang le glorieux avantage qu'il
eut de recevoir dans ſa belle
maison de Juvizy , Sa Majeſté ,
qui voulut bien l'aller voir. Feu
M^r Perrault l'a mis au nombre
des Hommes Illuſtres dont il
a donné au public les éloges

& les portraits. M^r le President Rossignol , qui vient de mourir , avoit succédé au merite de son pere ; & l'on ne sçauroit en dire rien de trop avantageux , après que le Roy mesme a témoigné estre fasché de sa mort : ce qui seul peut suffire pour son éloge. Il menoit une vie exemplaire , & il est mort avec tous les sentimens de la piété la plus tendre & la plus soumise aux volontez de Dieu : ayant conservé toute la force de son jugement & une parfaite presence d'esprit jusqu'au dernier soupir.

V ij

Il a laissé de Dame N.... de Pomereu , fille du feu Conseiller d'Etat , deux enfans fort jeunes , auxquels Sa Majesté, en consideration des services de leur pere , & voulant donner des marques de la satisfaction qui luy en reste, a accordé une pension de cinq mille livres. M^{rs} Rossignol estoient bien allicz ; & ils touchoient de fort près à beaucoup de Maisons du Parlement & de la Chambre des Comptes. Celuy dont je vous apprens la mort , étoit proche parent de Madame la Chanceliere , & il avoit une

double alliance avec la Maison de Maupeou. Il aimoit les gens de lettres , & il se faisoit un plaisir particulier de les proteger. Il avoit considerablement augmenté la Bibliothèque que son pere luy avoit laissée.

Dame N de Rossillon ,
 Dame de Beauretour , veuve
 de M^{re} N de Seyffet ,
 Seigneur de Creissieu , qui a
 esté long-tems Elu de la noblesse de Bugey , & qui est mort depuis quelques années, est aussi decedée. Elle estoit sœur de feu M^r de Beauretour ,

238 **MERCURE**

qui n'a point laissé d'enfans de
 Dame N de Mignot ,
 veuve en premieres noces de
 feu M^r le Comte de Maillac.
 Ainsi M^e de Creissieu , qui
 vient de mourir estoit la der-
 niere de l'illustre maison de
 Rossillon en Bugey , où elle
 estoit fort connue depuis la
 fin du X I I.^e Siecle. L'ancien
 nom de cette maison estoit
 Bouvard. M^e de Creissieu
 estoit fille de feu M^{re} N
 de Rossillon & de Dame N . . .
 de Baffiere ; & niece de Feu M^r
 de Beauretour , Chanoine &
 Archiprêtre de l'Eglise Cathé-

drale de Belley , & de feu M^r
L'Abbé de Beauretour , Prieur
de la Boisse , auprès de Lion.
La maison de Rossillon avoit
produit plusieurs branches ,
sçavoir , Virignin & quelques
autres. M^r de Creissieu laisse
un fils unique , qui a comman-
dé l'Arriere-bande Bresse & du
Bugey , & qui a épousé , de-
puis quelques années , Dame
N... de Passerat-de-Bognes ,
fille de feu M^r de Bognes ,
Baron de Sillans , & de Dame
N.... de Mornieu , d'une an-
cienne maison de la Ville de
Lion. Cette Dame est sœur de-

240 MERCURE

M^r de Sillans, qui a esté long-tems Capitaine de Dragons dans le Regiment de Gevaudan, & qui auparavant avoit esté Page de la Chambre du Roy. La Maison de Seyffet, dont est issu M^r de Beauretour d'aujourd'huy, est des plus illustres de Savoye. M^r du Monnet, son ayeul, estoit frere cadet de M^{re} N.... de Seyffet, Seigneur d'Altemare. La Maison de Seyffet a produit des grands-Croix de l'Ordre de Savoye, & un celebre Ministre d'Etat de Louis XII. qui fut Evêque de Marseille, & ensuite

ensuite Archevêque de Turin.

Le 25. Septembre dernier
Monsieur le Duc & Madame
la Duchesse d'Albret allerent
voir M^r le Duc de la Trimouille
dans son magnifique Château
de la Ville de Thoüars. Ils y
furent reçûs avec la Bourgeoi-
sie sous les armes. Tous les
Corps, tant Ecclesiastiques que
seculiers, allerent complimen-
ter Madame la Duchesse d'Al-
bret ; & le Pere Vaudin, Cha-
noine Regulier, Prieur de l'Ab-
baye de Saint Laon, luy fit le
discours suivant,

Octobre 1705.

X

MADAME,

Vostre Altesse peut connoître les sentimens de nos cœurs par les demonstrations publiques de nôtre joye. Nous goûtons aujourd'huy avec plaisir, le bonheur que nous desirions avec ardeur ; prévenus depuis long-temps par vôtre réputation, qui avoit déjà formé de nobles idées dans nos esprits, nous sentons avec admiration que vôtre presence enrichit avec éclat, tous les portraits qu'on nous avoit faits de vostre illustre personne. Nous

GALANT 243

voyons dans vostre Altesse un assemblage de tout ce qu'il y a de grand, dans les anciens & glorieux noms de la Trimouille & d'Albret, noms qui renferment ce que l'esprit conçoit de plus honorable dans l'origine, de plus solide dans le vray merite, & de plus auguste dans les alliances. Que de grandeurs ! que de vertus ! que d'élévations se retracent à nos esprits en vous voyant ! Places superieures dans l'Eglise & dans l'Etat ; valeur distinguée dans les Combats & dans les Sieges ; vies prodiguées tant de fois pour la conservation du Royaume ; Gloire ac-

Xij

244 MERCURE

quise au prix d'un sang aussi martial que Chrétien ; Sang répandu à la teste des armées pour la gloire de la Nation. Jeunes Heros tous couverts de Lauriers, & miraculeusement conservez dans les premières actions de leur vie ; liaison du Sang avec toutes les Couronnes & tous les Potentats de l'Europe ; faveur, confiance meritée auprès de Louis le Grand , le plus puissant & le plus Chrétien de tous les Monarques. Voila , Madame , ce qui fait aujourd'huy la splendeur des anciennes Maisons dont vous estes le lien & le gage. Nous respectons dans le silence les graces

naturelles qui brillent à nos yeux ébloüis ; plus fortement attachez par la sainteté de nôtre caractère à louer en vous les dons que la grace de Jêsus-Christ y fait paroistre pour le ciel, nous conjurons sans cesse celuy qui en est l'auteur & le consommateur, de les augmenter de plus en plus. Heureux si vostre Altesse daigne regarder les vœux que nous faisons pour elle, comme des assurances fidèles de nos profonds respects, & de nos tres-humbles obeïssances.

Le Roy a fait, au commencement du mois dernier, un rem-

X iij

246 MERCURE

placement dans la Marine. Sa Majesté a donné à M^r le Marquis de Coëtlogon, Lieutenant General des Armées Navales, le Cordon de l'Ordre de S. Loüis, qui vaquoit dès l'année dernière par la mort de M^r le Marquis de Relingue, aussi Lieutenant General des Armées Navales. M^r le Marquis de Coëtlogon fut fait Lieutenant de Vaisseau à la promotion de 1673. ayant esté auparavant Enseigne pendant sept ou huit ans.

M^r de la Harteloire a esté nommé Lieutenant General ;

il fut fait Lieutenant de Vaisseau en 1672. & Capitaine quelques années après. Il y a six ou sept ans qu'il fut fait Chef d'Escadre. Les grands & longs services de ces deux Officiers sont si connus, qu'il n'est pas nécessaire d'en dire davantage.

M^r d'Aligre a esté fait Chef d'Escadre ; il est parent du President à Mortier de ce nom, & il fut fait Lieutenant de Vaisseau à la promotion de 1673. On peut juger par là qu'il sert depuis longtemps.

M^r du Quesne-Guiron a

X iiii

248 **MERCURE**

aussi esté nommé Chef d'Escadre. Il estoit Lieutenant de Vaisseau dès 1669. & ne fut fait Capitaine qu'après la mort de M^r du Quesne , Lieutenant General , son oncle , arrivée en 1688. La confiance qu'il avoit en son neveu , qu'il obtenoit toujours pour Lieutenant sur son bord , dans toutes les campagnes , l'empeschoit de travailler à son avancement. Le Roy luy donna en 1689 le commandement d'une Escadre de six Vaisseaux , de 54. à 72. Canons , pour aller aux Indes Orientales. Il s'ac-

quit beaucoup de gloire dans cette expedition , sur tout de vant Pondichery , sur la Coste de Coromandel , où il combatit une Escadre de dix ou douze Vaisseaux de guerre Hollandois. Il leur prit au Cap de Comorin une fluste qui alloit à Batavia , richement chargée , & ramena à Brest l'année suivante son Escadre en tres bon état , avec les Vaisseaux de la Compagnie. Feu son pere , frere du Lieutenant General , estoit Capitaine de Vaisseau du Roy , & avoit épousé la fille de M^r

250 MERCURE.

Guiron , qui eut l'honneur, comme Maire de la Rochelle , d'en presenter les clefs au feu Roy Loüis X I I I. Lorsque Sa Majesté la soumit à son obeissance. Ainsi c'est par le costé de sa mere , & pour le distinguer de ceux de son nom, Officiers dans la Marine, qu'on le surnomme du *Quesne-Guiron* ; Comme on surnomme du *Quesne-Mosnier* , à cause de sa mere, son Cousin-germain, que le Roy vient de gratifier de l'augmentation de ses appointemens jusqu'à 200. livres par mois , & qui est fils d'un

Capitaine de Vaisseau , cadet des trois freres qu'avoit feu M^r du Quesne , Lieutenant General , qui tous trois ont esté Capitaines de Vaisseau.

M^r du Quesne - Mosnier commanda , pendant la guerre d'Irlande , une Escadre de trois Vaisseaux , dans la Manche de Bristol , où il se signala par plusieurs prises qu'il fit sur les Anglois , entre Cheister & Edimbourg , & il interrompit le commerce & la communication, de ce costé-là, de l'Angleterre avec l'Irlande; & cette expedition lui acquit beaucoup

252 **MER CURÉ**

de gloire , aussi bien que celle où il fut employé , il y a deux ans , avec une Escadre qu'il commandoit dans le Golfe de Venise , où il prit & brûla plusieurs Bâtimens , chargez de vivres & de munitions pour les Imperiaux , au Port de Trieste , où il fit une descente avec une partie de ses équipages , passa un grand nombre d'Imperiaux au fil de l'épée , & se rendit redoutable sur les Costes qu'a l'Empereur au fond de la Mer Adriatique. Le second des quatre freres de M^r du Quelne , Lieutenant General , fut tué à

Toulon , dans un combat de rencontre , sans avoir laissé de posterité.

M^r le Comte de Villars a pareillement esté fait Chef d'Escadre ; il est frere du Maréchal Duc de ce nom. Il commandoit le Vaisseau du Roy *le Lys*, de 84. Canons , du nombre des treize que Monsieur l'Amiral détacha , sous le commandement de M^r de Pointis , l'année dernière , après le combat du 4^e. Aoust , avec trois mille hommes de Troupes de la Marine , pour servir au Siege de Gibraltar , où ce Comte com-

254 MERCURE

manda en qualité de Maréchal de Camp ; laissant à M^r Laugier , son Capitaine en second, le commandement de son Vaisseau , où il mit le feu , après l'avoir échoüé entre Malguc & Stepona , ainsi que fit M^r de Pointis , Chef d'Escadre , à l'*Ambitieux* qu'il commandoit, ensuite d'un combat opiniâtre de plusieurs heures contre quinze ou seize Vaisseaux des Ennemis , qui en prirent trois des cinq que commandoit M^r de Pointis , pendant que M^r le Comte de Villars se signaloit au Siege de Gibraltar.

Le Roy a nommé dans le même remplacement , M^r de Droüard, Capitaine de Vaisseau; M^r de Villers, Capitaine de Fre-gate; M^{rs} de la Fregoniere, & de Bremoy, Lieutenans de Vais-seaux; & M^{rs} Belot des Mou-lins , & du Moulin-Aubert , Enseignes de Vaisseaux. Je ne vous diray rien des services de ces M^{rs} ; mais comme ils ont esté choisis parmi un grand nombre d'Officiers qui aspi-roient aux mêmes emplois , il y a lieu de croire que Sa Ma-jesté en est tres-satisfaite.

Le Roy a donné en même

256 MERCURE

tems de nouvelles pensions à quelques Officiers de Marine, & a augmenté celles de quelques autres. M^r le Baron de Pallieres , & M^r le Comte de Serquigny ont eu des pensions de 1500. livres. Il y a très-long-tems que M^r le Baron de Pallieres est dans le service ; & je vous ai souvent parlé des occasions où il s'est distingué. Il vient tout recemment , conjointement avec M^r du May, de faire un grand nombre de prises , dont une seule est estimée plus de cinq cent mille écus , & de prendre la Ville &

le Fort de Benguela, dont il a fait sauter les Fortifications & brûler la Ville. Ces faits venant d'estre rendus publics, ne sont ignorez de personne.

M^r le Comte de Serquigny eut, il y a huit ou neuf ans, le commandement d'une Escadre de quatre Vaisseaux du Roy, de 60. à 70. Canons, pour escorter aux Indes Orientales les Vaisseaux de cette Compagnie. Il s'y signala par des actions de valeur, dans toutes les occasions où il se trouva contre les Hollandois; & il ramena ensuite heureusement

Octobre 1705. Y

258 MERCURE

au Port-Louis , les Vaisseaux qui avoient esté confiez à son escorte.

M^{rs} de Roussel , les Comtes de la Luzerne & de Bethune , & le Chevalier de Mongon ont eu des Pensions de mille livres. Leurs noms , leurs services & le choix du Roy pour leur donner ces Pensions font leur éloge.

Ceux dont les appointemens ont esté augmentez jusqu'à 200. livres par mois , sont M^r de la Barre , M^r le Commandeur d'Arbouville , M^r de Sevigné , M^r le Chevalier de Châ-

teumorant , M^r du Quesne-Mosnier , & M^r des Augiers.

M^r de la Barre fut fait Enseigne de Vaisseau en 1671. dans la même Promotion où feu M^r de la Barre son pere fut fait Capitaine. M^r de la Barre le pere , après avoir esté successivement Conseiller au Parlement , Maistre des Requestes & Intendant du Bourbonnois, il vendit sa Charge de M^r des Requestes ; mais son zele pour le service ne lui permettant pas de demeurer oisif, il fut fait en 1664. Gouverneur & Lieutenant General de Cayenne & de

Y ij

260 MERCURE

la Terre-Ferme , adjacente de l'Amerique Meridionale, d'où il chassa les Hollandois , qui s'y estoient puissamment establis depuis long-tems. Quelques années ensuite , le Roy l'envoya aux Isles de l'Amerique, en qualité de Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté , tant sur Terre que sur Mer , où il commanda 25. ou 30. Vaisseaux , avec lesquels en divers combats il remporta en 1666. plusieurs avantages sur les Anglois , avec lesquels nous estions alors en guerre, & il y acquit beaucoup de gloire.

par plusieurs actions de valeur, dont il porta depuis les marques par ses blessures. Sa Majesté fut si satisfaite de ses services, qu'Elle l'envoya en Canada, pour y succéder à M^r le Comte de Frontenac, en qualité de Gouverneur & de Lieutenant General dans les Isles & Terre-Ferme de la nouvelle France, dont il s'acquitta à son ordinaire avec beaucoup de réputation.

Feu M^r de la Barre avoit laissé pour Gouverneur de Cayenne, à sa place, M^r le Fèvre de Lezy, son frere, Chevalier

262 MERCURE

de Malthe , qui y est mort pendant ses caravannes , il y a déjà quelques années , en odeur de sainteté , après plusieurs actions d'éclat & de valeur. Ce Chevalier avoit laissé M^r de la Barre , son neveu , dont nous parlons , pour son successeur au Gouvernement de Cayenne , où après avoir commandé avec réputation pendant sept ou huit ans , il obtint son Congé ; & il a toujours servi depuis , ou dans les Armées Navales , ou en commandant en chef la Marine à Dieppe , & en d'autres Ports. Il est frère de M^e

la Présidente de Quincy, & de
M^e d'Ormesson.

M^r des Augiers s'est signalé
en plusieurs occasions, depuis
long-temps qu'il est Capitaine
de Vaisseau, tant aux Indes
Orientales, où il alla, il y a
quelques années, commandant
une Escadre de quatre ou cinq
Vaisseaux, pour escorter ceux
de la Compagnie, tant en al-
lant qu'en revenant; que dans
les Indes Occidentales, où il
commandoit une Escadre de
trois ou quatre Vaisseaux du
Roy, avec lesquels il prit, il
y a huit ou neuf ans, un Vais-

264 MERCURE

seau de guerre Espagnol , de cinquante Canons de fonte, dans le Golfe de Mexique. C'étoit l'Amiral de l'Escadre , que les Espagnols appellent *Armada* , employée pour purger ces Mers-là des Flibustiers & des Corsaires qui leur faisoient alors la guerre.

Je vous ay si souvent parlé des autres , dont les appointemens ont esté augmentez , & dont je vous ay donné le détail de plusieurs actions éclatantes , que je ne vous en diray rien aujourd'huy , de crainte de tomber dans des repetitions de

de ce qui n'est ignoré de personne. Il est constant qu'il n'y a point de Marine au monde dont les Officiers soient plus braves que ceux qui servent dans celle de France ; & quelques revers éclatans qu'ait quelquefois eu cette Marine, dans des conjectures aussi extraordinaires que fatales , on auroit peine à trouver, depuis 45. ans, une action generale, où quoiqu'inferieure elle n'ait pas toujours remporté l'avantage. Je ne dis rien des actions particulieres dont il se trouve une infinité dans lesquelles il a tou-

Octobre 1705. Z

299 MERCURE

jours fuffi d'un ou deux Vaisseaux François pour en battre un grand nombre d'ennemis.

L'Auteur de la Lettre suivante m'ayant fait l'honneur de me l'adresser , j'ay crû vous la devoir envoyer dans les mêmes termes qu'elle m'a esté rendue, à l'exception des loüanges qui estoient à la teste , & que je ne croy pas meriter.

A Bâle , ce 25. Septembre.

Comme vous vous attachez , Monsieur , à bien mettre dans son jour , la gloire de vostre nation ,

ainsi qu'à conserver à la posterité le souvenir des actions glorieuses du Prince qui gouverne aujourd'hui la France ; c'est à vous que je dois m'adresser pour vous faire part de quelques reflexions que j'ay faites sur un libelle, qui paroist dans le monde, sous le Titre de Réponse au Manifeste, qui court sous le nom de son Altesse Electorale de Baviere ; ou Reflexions, sur les raisons qui y sont déduites pour la justification de ses Armes, imprimées cette année à Pampelune, chez Jacques Lenclume. Ne vous attendez pas que je suive l'Auteur de la Ré-

Z ij

268 MERCURE

ponse pied à pied ; comme j'en ay d'autre idée de son ouvrage que celle que m'en a laissé la lecture de l'Extrait que le Pere Hugo en a fait dans son Journal , je ne suivray que cette idée , à condition pourtant que je répandray mes réflexions sur tout le corps de l'ouvrage , lorsqu'il me sera tombé entre les mains.

L'Auteur de l'Extrait remarque d'abord que celui de la Réponse combat les raisons sur lesquelles est fondé le Manifeste de Monsieur l'Electeur de Baviere, en défendant la conduite de l'Empereur , & en justifiant ses De-

crets & ses démarches.

Ce nouvel Apologiste soutient que les Ecrits où Monsieur l'Electeur de Baviere a esté peint comme un Prince ambitieux , & refractaire aux Loix & à ses sermens , ne sont pas tant l'ouvrage de l'Empereur , que des autres Princes de l'Empire , qui estoient instruits que son Altesse Electorale n'aspiroit pas moins qu'à une Couronne Royale , qui devoit estre le prix de ses liaisons avec la France : Que ce grand dessein ne pouvoit estre marqué par un terme plus doux que par celuy d'ambi-

Z iij

270 **MERCURE**

tion , sur tout , si l'on considère qu'il est la source des maux infinis que la guerre traîne après elle ; & que la réunion des Cercles au nouveau Royaume de Baviere devoit estre le fruit de ses engagements. Ce dessein qu'on impute à *Monsieur l'Électeur de Baviere*, ressemble fort à la conspiration qu'on a pris soin de publier dans l'Europe , que les Bavarois avoient formée en dernier lieu contre les Imperiaux. Il estoit nécessaire de justifier auprès de tous les Princes d'Allemagne , la hauteur avec laquelle le feu Empe-

reur en a usé à l'égard d'un Prince libre & indépendant ; le style des Decrets & des Ecrits qui étoient sortis du Conseil Aulique, ne convenoit guere à un Souverain, Membre de l'Empire, sur lequel l'Empercur n'a d'autre avantage que celui de la préséance : Par une accusation vague d'ambition, on a trouvé le moyen d'étourdir une multitude de Princes, qu'une procédure si extraordinaire & si peu usitée en Allemagne, auroit certainement fort aigris. De même, pour justifier les traitemens inhumains, & les violences inouïes qu'on a exercées,

Z iiij

272 **MERCURE**

non-seulement contre le peuple ,
mais aussi contre la plus haute noblesse de Baviere , depuis que le sort des Armes a soumis ce malheureux païs à la domination de l'Empereur, les Commissaires Imperiaux ont tâché de donner quelque couleur à une conduite si odieuse , en faisant répandre dans le monde , par leurs Emissaires, le bruit d'une conspiration dont ils n'ont jamais pu fournir la moindre preuve. Il seroit inutile de défendre Monsieur l'Electeur de Baviere sur ces deux Chefs ; il est aussi innocent du dessein d'avoir voulu ériger son païs en

Royaume, que ses Sujets le sont de celui d'une conspiration contre les Troupes de l'Empereur. Le crime de ce Prince consiste en ce qu'il a voulu mettre des bornes à l'ambition de la Maison d'Autriche, & voulu défendre le reste de la liberté Germanique ; & celui de ses Sujets consiste à avoir poussé des gémissemens, à la vérité fort inutiles, sur la dureté qu'on exerce à leur-égard.

Les reproches d'ingratitude ont esté respectifs, dans les Ecrits de l'Empereur, & dans ceux de Monsieur l'Electeur de Baviere. Nostre Auteur, prenant la chose

274 MERCURE

dans son origine , pretend que la Maison de Baviere n'ayant commencé à fleurir que depuis le regne de Rodolphe d'Hapsbourg, & que Monsieur l'Electeur ne tenant le Gouvernement des Pais-Bas que de la liberalité de l'Empereur , qui vouloit frayer au jeune Prince Electoral , les voyes à la succession de la Monarchie Espagnole ; les reproches de Sa Majesté Imperiale sont les mieux fondez. Démêlons l'origine de ces deux Maisons , & la conduite de l'Empereur , dans la demande qu'il fit au Roy d'Espagne du Gouverne-

ment des Pais-Bas pour Monsieur l'Electeur de Baviere ; afin de pouvoir juger de la justice de ces reproches.

La Maison de Baviere a donné des Rois à l'Europe , prés de 800. ans avant que la Maison d'Autriche fût connue : Elle a donné un Empereur à l'Allemagne , cinq cents ans pour le moins avant que le celebre Rodolphe d'Hapsbourg ait paru dans le monde. Voicy la preuve de ces deux faits.

Aldiger, le premier dont on ait connoissance , porta le titre de Roy de Baviere dans le cinquième sie-

276 MERCURE

clé. Il mourut en 504. & laissa pour successeur, son fils Theudon I. qui fit si longtemps la guerre aux Romains ; & auquel, après treize ou quatorze generations, Arnould, qui fut dans la suite Empereur, & qui mourut sur la fin du neuvième siècle, succeda. C'est de cet Empereur, qu'Othon I. dit le Grand, Comte de Schiren & de Witelspach, descendoit. Ce Prince, qui fut un des plus grands Capitaines de son siècle, & qui mérita le surnom de Grand par plusieurs actions de valeur, épousa Gertrude de Saxe. Il en eut Louis I. à qui l'Empereur Frederic II. donna

le Palatinat en 1215. (sur lequel il avoit déjà de grands droits, à cause d'Agnès sa mere, qui en estoit l'heritiere,) pour reconnoistre, disent tous les Historiens, les services que ce Prince, Othon le Grand, son pere, & Arnould, Comte de Schiren, un de ses ayeux, luy avoient rendus, aussi bien qu'à l'Empereur Henry VI. son pere, & à son ayeul Frederic I.

*Voyons à present sur quel pied estoit la Maison d'Autriche, dans un siecle où celle de Baviere soute-
noit le Trône chancelant des Em-
pereurs d'Allemagne, & où pen-*

278 MERCURE

dant trois ou quatre generations elle accorda sa protection aux Empereurs de la Maison de Suabe.

La véritable grandeur de la Maison d'Autriche ne doit estre regardée que depuis la fin du XIII. siecle ; c'est-à-dire , du temps que Rodolphe monta sur le Trône Imperial. Car je ne croy pas que les Partisans les plus zelez de cette Maison veüillent mettre en ligne de compte , les années que ce Prince passa au service d'Ottocare Roy de Boheme ; de sorte que tout ce qui précéda l'année 1278. dans laquelle Rodolphe fut élu Empereur à Francfort , est un temps d'obscu-

rité, qu'on ne peut mettre à profit pour la grandeur de cette Maison. Or un siecle anparavant Othon, dit le Grand, avoit esté investi de la Baviere, où ses ayeux avoient regné si long-temps; & Frederic I. dit Barberousse, luy en donna l'Investiture. Ce fut, comme je l'ay déjà dit, à l'égard de Loüis I. son fils, un acte de reconnoissance; Othon & le Comte de Schiren son pere, avoient rendu des services essentiels à cet Empereur. Loüis I. son fils, continua d'en rendre à l'Empereur Henri VI. & à l'Empereur Frederic II. son fils. Et tout cela se

280. MERCURE

passa avant l'année 1215 : où cet Empereur donna le Palatinat à Louis I. On peut donc juger par ce détail , si l'Auteur de la Réponse est bien fondé de dire , que la Maison de Baviere n'a commencé à fleurir que depuis que Rodolphe d'Hapsbourg monta sur le Trône Imperial. Si on parcourt ensuite les siècles qui se sont écoulés , depuis que la Maison d'Hapsbourg est devenue Maison Imperiale ; on trouvera , entre la Maison de Baviere & elle , une parfaite égalité. La Maison de Baviere a donné deux Empereurs à l'Allemagne ; des

Rois à la Suede , au Dannemark
 & à la Norwege ; divers Elec-
 teurs à l'Empire , & plusieurs
 Comtes à la Hollande. Qu'a eu
 de plus la Maison d'Autriche ?

Je n'auray pas plus de peine à
 détruire le reproche d'ingratitude
 que nôtre Auteur fait à Mon-
 sieur l'Electeur de Baviere , qu'il
 prétend avoir reçu de la liberalité
 de l'Empereur , le Gouvernement
 des Pays-Bas , que j'en ay eu à
 détruire la prétenduë superiorité
 de la Maison d'Autriche sur celle
 de Baviere. Il est vray que le dé-
 funt Empereur parut de fois à au-
 tres interposer ses bons Offices au-

Octobre 1705 A a

prés du feu Roy d'Espagne , pour faire donner le Gouvernement de la Flandre Espagnole à Monsieur l'Electeur de Barviere ; mais il sembla que la negociation de ce Prince ne servist qu'à faire donner l'exclusion à son Altesse Electorale. Je ne sçais si les Emissaires que le feu Empereur entretenoit à la Cour d'Espagne détruisoient, sous main & par ses ordres , ce que son Ambassadeur affectoit de demander en public avec beaucoup d'ardeur ; mais ce qu'il y a de certain , est que le feu Roy d'Espagne demeura toujours inflexible à refuser le Gouvernement des

Pays-bas à Monsieur l'Electeur de Baviere , tant que l'Empereur se mêla de cette affaire ; & qu'il le luy accorda , plusieurs années après que Sa Majesté Imperiale eut cessé ses poursuites , & qu'elle crût (s'il est permis de dévoiler la mystericuse Politique des Princes) luy avoir donné une exclusion éternelle. Ce qu'il y a encore de certain , est que le Conseil de l'Empereur ne pût cacher son mécontentement lorsqu'il apprit cette nouvelle. Ces faits sont trop proche de nous pour estre ignorez de personne.

Qu'on juge à present , si la con-

A a ij

284 **MERCURE**

duite que Sa Majesté Impériale tint dans toute cette affaire, marquoit un sincere desir de frayer au jeune Prince Electoral, les voyes à la succession de la Monarchie d'Espagne. Eh! où sont ceux un peu instruits des affaires du monde, qui doutent, que si l'Empereur n'avoit eu alors en vûe que l'élevation du Prince Electoral sur le Trône d'Espagne, nous n'eussions encore aujourd'huy la consolation de voir ce jeune Prince plein de vie. Passons légèrement sur ce trait; il ne peut donner lieu qu'à des reflexions douloureuses.

Nostre Auteur relève beaucoup dans le mesme endroit les bons offices que le feu Empereur rendit au Prince Clement de Baviere pour l'élever sur le Siege de Cologne. J'avouë que les Partisans de la Maison d'Autriche pourroient mettre cette action dans le nombre des bienfaits qu'ils prétendent que la Maison de Baviere a reçus de la premiere, si le dessein de se vanger de feu Monsieur le Cardinal de Furstemberg n'eust esté l'unique motif, qui alors fit agir l'Empereur.

On trouve dans la suite de cette Réponse, plusieurs reflexions

286 **MERCURE**

sur le Testament du feu Roy d'Espagne ; mais comme ce sont des raisonnemens cent fois ramenez & autant de fois détruits , je suis dispensé d'y répondre : & quand je le voudrois , pourrois-je employer de meilleures raisons pour en faire voir la foiblesse , que celles de l'Auteur même ? Après avoir déployé toute son éloquence, pour démontrer que le Testament du feu Roy d'Espagne luy fut suggeré dans les derniers momens de sa vie ; il semble convenir que ce Prince avoit esté confirmé, long-tems avant sa mort, dans la resolution de donner ses

Etats à Monseigneur le Dauphin ; par le feu Pape Innocent XII. *Peut-on résister à une preuve de cette force ? Je croy pourtant que l'Auteur ne s'en est pas servi par malice , je luy rends justice , & je suis persuadé que dans cet endroit , son éloquence luy a fait illusion.*

Le reste de la Réponse , ou du moins de l'Extrait que j'en ay vu , renferme les raisons dont l'Auteur se sert pour faire voir que l'élevation de l'Archiduc sur le Trône d'Espagne est moins à craindre pour le Corps Germanique , que celle d'un Prince François sur le

288 MERCURE

même Trône : L'élevation, dit-il, d'un Prince d'Autriche ne changeroit rien dans le Système des affaires. La crainte frivole qu'on voudroit donner d'un Empereur armé & soutenu d'un Roy puissant, se détruit d'elle-même. Depuis Charlequint on a tellement lié les mains aux Empereurs, par les conventions qu'on les oblige de signer le poignard à la gorge, à leurs élections, que pour peu que la chose prenne d'accroissement, l'Empereur va devenir un Souverain en peinture, semblable au Doge de Venise.

Venise. Ils gardent les conventions si religieusement, qu'aucun Prince ne se plaint ny n'apprehende qu'ils employent leurs forces au préjudice de la liberté de l'Empire.

On ne peut garder son sérieux, en lisant de telles reflexions ; il est même impossible de ne pas croire qu'en cette occasion l'Auteur se joue de son sujet. Mais si l'ironie n'entre pour rien dans ce raisonnement, je conclus que l'Apologiste n'est pas fort avancé dans le Système des affaires. Je le renvoie à toutes les remarques que vous fistes, il y a quelques mois, en
 Octobre 1705 Bb

290 MERCURE

*parlant de la mort de l'Empereur ;
sur les infractions faites à la Bulle
d'or. Je ne pourrois que copier ce
que vous avez déjà dit, si j'en disois
davantage. Permettez - moy de
finir icy ma Lettre, & de vous as-
surer, Monsieur, que je suis tres-
sincèrement, &c.*

Depuis la lettre dont je vous
ay fait part, écrite par un hom-
me de distinction de Baviere ;
l'Empereur a continué ses mau-
vais traitemens envers les Ba-
varois avec une dureté qui n'a
point d'exemple. Je vous en
apprendray le détail dans ma

lettre du mois prochain.

M^r de Conflans, Conseiller au Grand Conseil, a épousé Mlle Desmarêts. Il est fils de M^r de Bercy, Maître des Requestes, & petit-fils de M^r de Bercy, Président au Parlement de Paris. La maison de Bercy est très-ancienne dans la robe, & très-considérable par ses alliances. Mlle Desmarêts est fille de M^r Desmarêts, Directeur Général des finances, & de Dame N... de Bechameil, sœur de M^{re} la Duchesse de Brissac. Mr Desmarêts est fils de Feu Mr Desmarêts, Intendant à Soissons,

B b ij

292 **MERCURE**

& de Feuë Dame N.... Colbert ; ſœur de Feu Mr Colbert
Ministre & Secretaire d'Etat ;
& frere de Mrs les Evêques de
Riez & de S. Malo , & de Mr
Desmarêts - de Vaubourg ,
Maistre des Requestes , & cy-
devant Intendant à Roüen.
Mrs Desmarêts ont une ſœur
mariée à Mr de Bouville , In-
tendant à Orleans. Mlle Des-
marêts eſt bienfaite , elle a
beaucoup d'eſprit & de dou-
ceur ; ſes manieres ſont hon-
neſtes , & elle a une parfaite
connoiſſance du monde. Elle
eſt niece de M^e la Duchefſe de

Brissac , niece à la mode de Bretagne, de M^{cs} les Duchesses de Chevreuse , de Beauvillier & de Mortemar. Doüairiere, & cousine issue de germaine de M^e la Duchesse de Mortemar & de M^e la Duchesse de Montfort, à cause de feu Mr le Duc de Monfort. M^r Desmarêts est laborieux, penetrant, & ses lumières sont si vives & si seures, que lorsqu'il a une fois travaillé à une affaire, il est inutile de l'examiner après luy.

Le Cordon de l'Ordre de S. Loüis, qu'avoit feu M^r le Marquis d'Usson, a esté donné

B b iij

294 MERCURE

à M^r de Narbonne, en considération de ses grands & longs services ; ces récompenses étant destinées à ceux qui ont servi long-temps ; & la Pension qu'il avoit sur l'Ordre de S. Louis , a esté donnée à M^r de Montplaisir. Le Roy a donné à M^r le Marquis de Bonnac un Brevet de Mestre de Camp ; ce Marquis ayant servi en cette qualité dans les Troupes de Wolfenbutel. Il est neveu de feu M^r d'Usson & de M^r de Bonrepos, ci-devant Ambassadeur en Dannemark , & qui a rendu d'autres services au Roy

& à l'Etat en plusieurs occasions.

On a fait à Naples une Statue de bronze du Roy d'Espagne Philippe V. qu'on a mis sur un pied-deftal dans la Place nommée *de Jesus*, accompagnée de plusieurs Ornemens & Devifes à la loüange de ce Monarque ; & on a distribué au peuple quantité de Médailles d'argent, où l'on voit, d'un costé, la Ville de Naples, & de l'autre, le Roy Philippe V. à cheval. Cette ceremonie a esté tres-pompeuse ; & il y eut le soir du même jour des Illu-

B b iiij

minations par toute la Ville.

Toute la Noblesse de Naples s'est trouvée à la suite du Viceroy, qui jetta beaucoup d'argent au peuple.

M^r le Marquis de Santmat , fils-aîné de M^r le Marquis de Castel dos Ruys , ordévant Ambassadeur d'Espagne en France , a servi avec tant de succès & d'approbation en Italie , que le Roy son Maître , pour reconnoître ses services , luy a donné le Regiment de Savoye , qui est un des meilleurs Corps du Milanez. Ce jeune Seigneur est di-

gné fils de son illustre Pere, & il s'est acquis l'estime & l'amitié de toute la Cour, pendant tout le tems que M^r le Marquis de Castel dos Ruys a esté Ambassadeur en France. M^r le Marquis de Santmanat avoit déjà servi d'Ayde de Camp à Sa Majesté Catholique en Italie; & ce Marquis se distingua à Luzzara. Il a donné depuis ce tems-là, des marques de sa valeur, dans toutes les occasions où il s'est trouvé; & il est fort estimé en Espagne, en France & en Italie.

M^{re} François Godefroy de

298 MERCURE.

Verthamon-de-Breau, fils de M^r le premier President du grand Conseil, mourut le mois dernier, âgé de 21. an. Il avoit donné des preuves de son mérite & de sa capacité, & elles avoient engagé le Roy à luy accorder une dispense pour acheter une Charge de Conseiller au Parlement. Il estoit fils de Dame N..... Bignon, fille de feu M^r Bignon, premier President du grand Conseil, qui estoit second fils du celebre Jérôme Bignon, Avocat General au Parlement de Paris, & frere de feu M^r Bi-

gnon, aussi Avocat General au même Parlement, & ensuite Conseiller d'Etat, pere de M^{rs} Bignon Conseillers d'Etat & Intendant des Finances. M^r de Verthamon, premier President du grand Conseil, est fils de feu M^r de Verthamon, Conseiller d'Etat, & de Dame N... d'Aligre, fille de M^{re} Estienne II. d'Aligre, Chancelier de France, & petite fille d'Estienne I. aussi Chancelier de France. Cette Dame, après la mort de M^r de Verthamon, épousa M^{re} Godefroy, Comte d'Esttrades, Maréchal de France,

300 **MERCURE**

Chevalier des Ordres du Roy,
Gouverneur de la Ville & Cita-
delle de Dunkerque, & des
Forts qui en dépendent, Vice-
roy de l'Amérique, & Gouver-
neur de Monsieur le Duc d'Or-
leans, alors Duc de Chartres.
Ce Maréchal mourut à Paris
en l'année 1686. Les sœurs de
M^e la Maréchale d'Estrades
sont M^e la Comtesse de Ver-
derone, épouse de M^r le Com-
te de Verderone, de la Maison
de Laubespine - Châteauneuf,
& M^e la Duchesse de Luynes,
qui avoit épousé en premières
noces feu M^r le Comte de Ma-

neville, Gouverneur de Dieppe; Louïs, Marquis d'Aligre, mort sans posterité; François, Abbé de S. Jacque de Provins; feu Michel, S. de Villenoble, qui a laissé de Dame Marguerite Blondeau, son épouse, deux fils; dont M^{re} N..... d'Aligre, President à Mortier, est l'aîné; feu Charles, Abbé de S. Riquier, Conseiller au Parlement de Paris, & ensuite Conseiller d'Etat; & Jean, Chevalier de Malthe, & à present Commandeur d'Aligre, sont les freres de M^{re} la Maréchale d'Estrades. M^{re} le premier Pre

fidant du grand Conseil est frere de M^e la Duchesse de Brissac Douairiere, & neveu de M^e de Caumartin, veuve du feu Conseiller d'Etat. La Maison de Verthamon est tres-illustre, par les dignitez dont ceux de ce nom ont esté revêtus, par son ancienneté, & par les grandes alliances qu'elle a faites. Elle a donné un grand nombre d'Officiers au Parlement de Paris, & aux autres Cours Supérieures de la même Ville.

Mr le Marquis de Lezay est mort âgé de près de 70. ans,

sans laisser d'enfans de Dame N... de Rodon son épouse. Il avoit esté long-tems dans le service. Il estoit frere puîné de Mr le Comte de Luzignan, ci-devant Envoyé Extraordinaire du Roy à la Cour de Vienne, & oncle de Mr de Luzignan, qui a épousé l'héritière d'une Branche de la Maison de la Rochefoucault, & de Mr l'Abbé de Luzignan, grand Vicaire & grand Archidiacre de Rhodéz. Mr le Marquis de Lezay estoit aussi frere de Mr l'Evêque de Rhodéz; de Mr le Commandeur de Luzignan,

304 MERCURE

qui reside à Malthe, où il a un employ tres-considerable ; & de feuë M^e la Comtesse de la Roche-Aymon , mere de Mr l'Evêque du Puy. Mrs de Luzignan sont alliez aux meilleures Maisons du Royaume ; & il en est peu de plus illustres que la leur , qui a donné des Rois à Jerusalem, & à l'Isle de Chypre. Les Ducs de Savoye ont eu, par une Charlotte de Luzignan, ce dernier Royaume que les Turcs leur ont enlevé, Mrs de Luzignan joignent à leur nom , celui de la Coste. Mr le Marquis de Lezay , qui vient

de mourir, estoit généralement estimé ; il avoit le cœur bon, beaucoup de probité, & il a passé les trois ou quatre dernières années de sa vie dans l'exercice des Vertus Chrêtiennes. Il est mort d'une maladie languissante, dans le cours de laquelle il a donné de fréquentes marques de sa moderation, & de sa soumission aux ordres de Dieu. La Maison de Saint Gelais est une Branche de celle de Luzignan.

Mre N..... Guerin, Seigneur de Tencin, premier Président du Senat de Chambery

Octobre. 1705 Cc

306 MERCURE

y est mort. Il avoit déjà esté choisi par le Roy pour remplir cette dignité pendant la précédente guerre ; il se retira, lorsque par la Paix de Savoye le Roy rendit cet Etat à son ancien Maître ; & dès que le Roy l'eut repris, il y a près de trois ans , il nomma une seconde fois Mr de Tencin à cette dignité. Il avoit esté Président à Mortier au Parlement de Grenoble ; & il a remis cette Charge à son fils aîné , depuis quelques années. Ce jeune Magistrat avoit esté auparavant Sénateur à Chambery ;

tous les fils de premiers Presidents en estant Senateurs de droit. Outre Mr le President de Tencin, feu Mr le premier President de Chambery laisse Mr l'Abbé de Tencin, Docteur de Sorbonne, Abbé de Vezelay, grand Vicaire & grand Archidiacre de Sens ; M^e de Feriol, épouse de Mr de Feriol, Conseiller au Parlement de Metz, Receveur general des Finances de Dauphiné, & frere de Mr de Feriol, Ambassadeur à la Porte ; & M^e la Comtesse de Groslee. La Maison de Guérin-Tencin a donné des Offi-

Cc ij

ciers à la Chambre des Comptes de Grenoble. M^e de Tencin, veuve du premier President, est sœur de M^e la Comtesse d'Argenson, de Grenoble. Feu Mr le premier President de Chambery a esté universellement regretté en Savoye.

Le Parlement de Chambery quel'on nomme en ce Pays-là *Senat*, est composé de Senateurs & de quatre Presidents. Il y a aussi dans cette Ville une Chambre des Comptes, composée de Presidents, d'Auditeurs, & de Generaux & Tre-

foriers des Finances de Savoye.
 Chambery, autrefois le sejour
 des Ducs, est situé sur la petite
 riviere d'Orbanne, dans une
 plaine entourée de diverses col-
 lines. Cette Ville est assez gran-
 de & bien bâtie. Il y a un beau
 Chasteau qui commande à la
 Ville, & dans la cour de ce
 Chasteau l'on voit une sainte
 Chapelle, où il y a des Cha-
 noines; & dont le Doyen a le
 titre de *Doyen de Savoye*. Cette
 Ville est Capitale de la Savoye,
 & les Latins la nomment, *Ca-*
meriacum, *Camberiacum*, ou
Camberium.

310 MERCURE

M^r Desplan, second Président de la Cour des Aides & des Finances de Montpellier, y est mort âgé de 90. ans. Il avoit esté auparavant Conseiller de la même Cour, dont il a esté Officier pendant 68. ans. Il a conservé jusqu'à cet âge, toute la présence d'esprit & tout le feu que l'on remarque dans les personnes les moins avancées en âge ; & il a esté fort regretté à Montpellier. Ce Magistrat avoit beaucoup de probité & une grande exactitude dans les fonctions de sa Charge. Il estoit d'une ancienne fa-

mille de Languedoc , alliée à tout ce qu'il y a de plus considérable à Montpellier ; sçavoir, à M^{rs} de Montlaur, Crouzet, de Belleval , & à plusieurs autres Maisons du Parlement de Toulouse, où les ancêtres de ce Magistrat avoient eu les principales Charges.

La Ville de Montpellier est une des plus belles du Languedoc, & des plus considérables, par sa situation, & par l'esprit & la politesse de ses habitans. Elle a Generalité, Cour des Aïdes , Chambre des Comptes & Presidial. On y voyoit autre-

312. MERCURE

fois de belles Eglises & un grand nombre de Maisons Religieuses; mais depuis l'an 1561. que les Huguenots se rendirent maîtres de cette Ville, durant les guerres civiles, ils ruinerent ces édifices sacrez, & firent de cette Ville une des Places de sûreté de leur party. Louis XIII. assiegea cette Ville en 1622. & s'en rendit maître au mois d'Octobre de la même année, après une vigoureuse resistance. Ce Prince fit ensuite rebâtir la Cathedrale, qui est sous l'invocation de Saint Pierre, à quoy contribua beaucoup

coup le zele du celebre Mr de Bosquet, Evêque de cette Ville, & si connu par ses ouvrages.

Dame Madeleine Potier, fille de M^{re} Nicolas Potier, Seigneur d'Ocquerre, President à la Chambre des Comptes, & ensuite Secretaire d'Etat sur la démission de Mr de Gesvres son oncle, & de Dame Marie Barré la femme veuve de Mre Guillaume de Lamoignon, Marquis de Bâville, Comte de Launay-Courfon, Baron de Saint Yon & de Boissy, premier President du

Octobre 1705. Dd

314 MERCURE

Parlement de Paris , mourut
le 17. du mois dernieragée
de 82. ans. Son corps fut porté
le Lundi suivant à l'Eglise de
Saint Cosme , sa Paroisse , &
de là dans l'Eglise des Cor-
deliers , où est le tombeau
de la Maison de Lamoignon ;
& son cœur fut porté le len-
demain dans l'Eglise des Reli-
gieuses de la Visitation , Fau-
bourg Saint Jacques ; où cette
Dame a deux filles , & où elle
a fondé , il y a trois ou quatre
mois, un Salut qui doit estre
dit tous les Mécrédis de l'année.
M^e la premiere Presidente de

Lamoignon a donné des marques de sa piété , dans son Testament , par le nombre considerable de legs pieux qu'elle a faits. Elle a laissé plusieurs enfans ; 1. Mre Chrétien-François de Lamoignon , Marquis de Bâville , Baron de Saint-Yon , & de Boissy , ci-devant Maître des Requestes , Avocat General , & aujourd'huy President à Mortier au Parlement de Paris , qui de Dame Jeanne Voisin , fille de Mre Daniel Voisin , Seigneur de Cerizay , Conseiller d'Etat , a Mre Chrétien de Lamoignon

Dij

316 **MERCURE**

gnon , Conseiller au Parlement , Madeleine de Lamoignon , mariée à Mre Claude de Longueüil , Marquis de Maisons & de Poissy , President à Mortier au Parlement , morte en 1694. &c. 2. Mre Nicolas de Lamoignon-de Bâville , Comte de Launay-Courfon , cy-devant Conseiller au Parlement , Maître des Requestes , & enfin Intendant en Languedoc & Conseiller d'Etat , qui de Dame Anne Bonnin , fille de Mre Jean-François Bonnin , Marquis de Chalucet , a Mre Guillaume de La-

moignon-de Courfon , cy-devant Conseiller au Parlement, & aujourd'huy Maître des Requestes , marié à Dame N . . . Melian ; &c. 3. Feuë Dame Madeleine de Lamoignon , épouse de Mre Achille de Harlay , cy-devant Procureur General , & aujourd'huy premier President du Parlement de Paris; 4. Dame Marie de Lamoignon , mariée à Mre Victor-Marie , Comte de Broglio , Lieutenant- General pour le Roy en Languedoc. 5. & 6. Elisabeth & Anne , Religieuses aux filles de la Visitation; ou-

D d iij

318 **MERCURE**

tre trois fils & une fille morts jeunes. Me la premiere, Presidente de Lamoignon, estoit arriere-petite-fille du celebre Nicolas Potier, Seigneur de Blancmesnil, second President du Parlement de Paris, & Chancelier de la Reine Marie de Medicis, qui fut un des plus sages & des plus heureux Magistrats de son temps. Il mourut âgé de 94. ans, avec la consolation de laisser d'Isabeau Baillet, son épouse, cinq fils, dont deux furent Evêques, & les trois autres Presidents. M^e de Lamoignon estoit sœur

de feu Mre René Potier, Seigneur de Blancmesnil, & President aux Enquestes du Parlement de Paris; de Dame Jeanne Potier, épouse de Mrc Michel de Marillac, Conseiller d'Etat; & de Marie, Religieuse à Long-champs. La Maison de Lamoignon est illustre & ancienne, elle vient du Nivernois; & après avoir été distinguée dans l'épée dès le treizième siècle, elle s'établit ensuite à Paris, & elle a donné de celebres Magistrats au Parlement de cette Ville. Feu Mr le premier President de Lamoignon

D d iiij

estoit fils aîné de Mre Chrétien de Lamoignon , Président à Mortier en ce Parlement, qui avoit esté élevé par le celebre Cujas.

Dame N de Villeray , épouse de Mr le Comte de Fontaine Nonan , est morte dans un âge tres-peu avancé. Elle estoit fille de feu Mr le Comte de Villeray, & de Dame N ... d'Angennes-deMaintenon , qui avoit esté une des plus belles personnes de la Cour , & qui avoit esté Dame d'honneur de feuë S. A. R. Madame , seconde femme de

feu Monsieur Gaston de France. M^e de Villeray estoit fille de feu M^r le Marquis de Maintenon, & de Dame N... le Clerc du Tremblay, sœur de feu M^r du Tremblay Maître des Requestes, & du feu Chanoine de l'Eglise de Nôtre-Dame, qui avoit aussi esté une des plus belles personnes de la Cour. Outre M^e de Villeray, M^r le Marquis de Maintenon eut encore M^e de Circé, & M^r le Marquis de Maintenon, qui fit un voyage dans les Indes. Cette Terre de Maintenon, dont ces M^{rs} portôient le nom,

322 MERCURE

est la mesme que possède aujourd'huy Madame de Maintenon. Feu M^r le Marquis de Villeray laissa , outre M^c de Fontaine-Nonan , deux filles , qui ne sont pas mariées , & une qui a épousé un Gentilhomme d'Alençon , & M^r le Marquis de Villeray. La Maison de Villeray & celle de Riantz ont une mesme origine. Quant à la Maison de Fontaine-Nonan , elle est de Normandie , & tres-illustre ; je vous en ay déjà parlé dans cette Lettre. M^c de Fontaine-Nonan a laissé plusieurs enfans ; son époux est

un des plus honnestes hommes du Royaume, & generalement estimé.

Dame N. . . . de Launay, veuve de M^{re} N. . . . de Bartholy, ancien Prévost des Marchands de la Ville de Lion, est morte dans cette mesme Ville. Elle avoit esté élevée auprès de feuë Me la Maréchale de Villeroy, qui la maria à M^r de Bartholy. Cette Maréchale la mit dans la suite auprès de Mlle de Villeroy, sa petite-fille, qu'elle eut l'honneur de conduire en Portugal, lorsqu'elle y alla pour épouser un

324 MERCURE

Grand de ce Royaume, d'où elle revint après la cérémonie de ce Mariage. Cette Dame reçut beaucoup d'honneurs à la Cour de Lisbonne, & elle eut plusieurs Audiences secrètes du Roy & de la Reine de Portugal. Me Bartholy avoit aussi passé quelques années auprès de Madame la Comtesse d'Armagnac. Elle laisse un fils, qui est dans le Service, & un autre qui est Chanoine de l'Eglise d'Esnay, de Lion; & plusieurs filles, dont l'aînée a esté élevée auprès de Mesdames les Comtesses d'Armagnac & de

Brionnè. Feuë Me Bartholy estoit d'une naissance illustre. Quant à la Maison de son époux, elle est tres-ancienne dans le Lionnois.

Dame Jeanne-Françoise le Tellier, veuve de M^{re} Charle de Beaulieu, Marquis. de Bethomas, Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes & Gouverneur du Pont de l'Arche, est morte le 19. du mois dernier. M^e la Marquise de Bethomas estoit encore jeune & remplie d'agrémens, & elle faisoit l'empressement des compagnies où elle se trouvoit.

326 MERCURE

Elle a esté beaucoup regrettée dans sa famille & dans celle de feu son époux. M^r le Tellier, son pere, estoit parent de feu Mr le Tellier, Conseiller au Parlement, & beaufrere de Mr Pecoil, Maître des Requestes; dont il avoit épousé la sœur. Feu Mr le Marquis de Bethomas estoit neveu de feu Mr Bontemps, premier Valet de Chambre du Roy, Mr de Bethomas, son pere, ayant épousé une sœur de Mr Bontemps; Mr du Tron, President au Parlement de Roüen, en avoit épousé une autre. La

Maison de Beaulieu-Bethomas est ancienne & qualifiée. Mr de Bethomas, dont la veuve vient de mourir , avoit un oncle de son nom Commandeur de l'Ordre de Malthe ; & cette Maison a donné plusieurs Chevaliers à ce même Ordre. La Maison de Beaulieu est connue dans le Royaume depuis plusieurs siècles , & elle y a toujours esté dans une grande distinction. Le dernier Marquis de Bethomas avoit porté les armes depuis sa plus grande jeunesse ; & il s'estoit trouvé dans plusieurs occasions, où il

avoit donné des marques de sa valeur & de son experience dans l'art militaire. Dans le peu de tems qu'il a passé avec son épouse, il a vécu avec elle dans une grande union, & l'on a peu vû de mariages mieux assortis.

La mortalité a esté si grande depuis deux mois, que je me trouve obligé de réserver plusieurs articles de morts pour le mois prochain. Ces sortes d'articles sont ordinairement plus curieux, que leurs titres semblent ne le promettre; on y trouve souvent

des morceaux d'histoires dont on n'a point encore ouïy parler , des éruditions , & quantité d'autres choses dont la lecture fait plaisir. Je ne doute point que ce qui regarde la Maison de Rennefort , dans un de ces articles , n'attache beaucoup ceux qui le liront ; & que la lettre qui se trouve dans l'article de la mort de M^r le Marquis d'Usson, ne contribuë à la conversion de quelques pecheurs endurcis. Enfin ces articles de morts font une espece d'histoire tres-curieuse, & qui peut estre un jour utile

Octobre 1705. Ec

à beaucoup de personnes , & sur tout , aux familles dont ils parlent.

La conformité des noms qui se trouve entre M^r l'Abbé Chastelain, Chanoine de nôtre-Dame , & M^r l'Abbé Chastelain , fils de M^r Chatelain , Maître d'Hôtel du Roy , est cause que ceux qui m'ont parlé de cet article , se sont trompez , en me disant, que le Prieuré de Friadel , proche de Caën , a esté conféré au premier ; au lieu qu'il a esté donné à l'autre. Ce dernier est Bachelier de Sorbonne , & doit entrer dans la premiere Licen-

cc. • On s'est aussi trompé à l'égard de la famille de M^r l'Abbé Chastelain , Chanoine de Nôtre-Dame ; elle est des plus considérables , & des mieux alliées du Royaume. Je vous en entretiendray , la première fois que j'auray occasion de vous en parler.

Les Peres Recollets de Versailles n'ont pas traité , ainsi que je l'ay dit dans ma dernière lettre , M^{rs} les Doyen, Syndic & Docteurs députez de la Faculté de Theologie, lorsqu'ils eurent audience du Roy ; ils leur presterent seule-

E e ij

ment leur Salle , où ces M^{rs} inviterent les Peres au dîner qu'ils y firent préparer avec la modestie ordinaire à la Faculté.

M^r le Marquis de la Jamaïque , Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Catholique à la Cour de France, pour faire des complimens de condoléance sur la mort de Monseigneur le Duc de Bretagne , au Roy & à toute la Famille Royale , fut conduit à sa premiere Audien-
ce publique du Roy par M^r de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, qui le vint prendre à Paris dans les carosses de Sa

Majesté, & de Madame la Du-
 chesse de Bourgogne. Ce Mar-
 quis avoit une tres-riche livrée.
 Il fut conduit à Versailles dans
 l'Hôtel qui avoit esté meublé
 par ordre du Roy pour le lo-
 ger , & où il a esté traité par
 les Officiers de Sa Majesté ; jus-
 qu'après son Audience de con-
 gé. Il fut reçu du Roy avec
 tout l'agrément que pouvoit
 attendre un Envoyé Extraor-
 dinaire de Sa Majesté Catholi-
 que , fils aîné d'un grand d'Es-
 pagne , d'une naissance distin-
 guée , & d'un merite reconnu.
 Il eut le même jour Audience

de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Duc de Bourgogne , de Monseigneur le Duc de Berry, & de Madame la Duchesse d'Orleans. Il eut le lendemain audience de Madame : & le jour suivant , de Madame la Duchesse de Bourgogne. Ce Marquis fit paroître beaucoup d'esprit dans toutes ces Audiences , & les complimens qu'il fit , furent fort applaudis. Enfin il en sortit aussi satisfait, qu'on l'avoit esté de sa personne. Il eut Audience de congé du Roy , trois jours après sa premiere Au-

dience ; & il l'eut ensuite, en divers tems, de toute la Famille Royale , tant à Versailles qu'à Fontainebleau, où il a demeuré pendant tout le séjour que la Cour y a fait. Il s'est trouvé à tous les divertissemens & à toutes les promenades ; & plus on l'a connu , plus on a esté satisfait de ses manieres & de son esprit. Ce Marquis est fort considéré du Roy d'Espagne, & fort estimé à Madrid. Il a fait quelques campagnes, dans lesquelles il s'est distingué. On doit remarquer que c'est le second fils aîné d'un Grand d'Es-

336 MERCURE

pagne que Sa Majesté Catholique a envoyé en France en qualité d'Envoyé Extraordinaire ; ce que les Rois d'Espagne n'ont jamais voulu accorder à l'Empereur, regardant la Branche de la Maison d'Autriche en Allemagne, comme une Branche cadette. M^r le Marquis de la Jamaïque est fils aîné de M^r le Duc de Veraguaz. Personne n'ignore la grandeur de la Maison des Ducs de Veraguaz ; elle est connue dans la Castille, depuis la réunion de l'Arragon à la Castille, par le mariage de Ferdinand Roy d'Arragon

d'Arragon avec Isabelle Reine de Castille. Les Ducs de Veraguaz sont sortis d'une ancienne maison originaire du Royaume de Leon. On croit que ce sont les ancestres de M^{le} Duc de Veraguaz qui ont donné le nom à la Province de Veragua , dans l'Amerique Septentrionale de la nouvelle Espagne , & dont les Villes principales sont la Conception, la Trinité & Sainte Foy.

Il est tems de vous parler du siege & de l'abandonnement d'Haguenau, dont je vais vous apprendre de nouvelles cir-

Octobre 1705. Ff

constances. L'Armée de Monsieur le Prince de Bade ayant reçu tous ses renforts, & se trouvant beaucoup supérieure à celle de Mr le Maréchal de Villars; ce Prince résolut de faire le siège d'Haguenau. L'entreprise n'estoit pas considérable; cette Place devant être presque regardée comme celles qui doivent ouvrir leurs portes, lorsque de grosses armées sont maîtresses du pays. Cependant elle avoit esté assez fortifiée pour la mettre hors d'insulte, & en état d'attendre du secours pendant quelques

jours, ou du moins de faire une capitulation honorable; mais comme l'Armée de Monsieur le Prince de Bade estoit très-forte, & que la place ne pouvoit vrai-semblablement recevoir de secours, ce Prince recommanda, sur tout, à Mr de Thungen, qu'il nomma pour en faire le siege, de faire la garnison prisonniere de guerre, alleguant pour raison que Monsieur de Vendosme n'avoit pris aucune place en Italie, sans que la garnison fust prisonniere. Il est vray que depuis que Monsieur de Vendô-

F f ij

340 MERCURE

me commande en Italie , ce Prince a fait trente-deux mille prisonniers de guerre , dont la plus grande partie sont des garnisons des places conquises. Mr de Thungen commença donc le siege d'Haguenau , dans la resolution de rendre sa conquête considerable , par la prise d'une grosse garnison , si elle ne l'estoit pas par la force de la place. Il fit ouvrir la tranchée la nuit du 29. au 30. du mois de Septembre dernier , & forma deux attaques ; mais il eut le chagrin d'apprendre , en donnant ses ordres pour l'ou-

verture de cette tranchée , que nos Hussars avoient enlevé 150. chevaux : ainsi qu'il leur estoit souvent arrivé , depuis que les troupes des Alliez s'étoient avancées dans le pays. Ce Comte fit battre la place pendant sept jours de tranchée ouverte avec trente-neuf pieces de canon ; de maniere qu'il estoit impossible que de si foibles fortifications resistassent longtems à une si nombreuse & si grosse artillerie. Enfin , le septième jour de tranchée au soir , M^r de Peri voyant deux grandes brèches faites , & que

Ff iiij

342 MERCURE.

les ennemis se préparoient à donner l'assaut , fit battre la chamade & demanda une capitulation honorable pour la garnison ; à quoy Mr le Comte de Thungen répondit qu'il vouloit qu'elle se rendist prisonniere de guerre : ajoutant qu'il ne pouvoit se relâcher en rien ; qu'il sçavoit bien que Monsieur de Vendosme en avoit toujours usé de la même maniere ; & qu'enfin on estoit résolu de suivre en Allemagne , la mode d'Italie. Mr de Peri voyant cette resolution , luy fit dire qu'il alloit donc se prépa-

ter à soutenir l'assaut. Cependant, ne voulant pas exposer la place à estre forcée, il résolut de sortir avec la garnison, & de se retirer à Saverne; ce qu'il exécuta de la maniere suivante. Il fit prendre les armes à toute la garnison, la fit descendre dans le chemin couvert, que les ennemis vouloient attaquer, & sur les dix heures du soir, ainsi qu'il estoit convenu avec les principaux Officiers, tout se trouva à la porte de Saverne, qui n'estoit point attaquée, par laquelle il sortit de la place avec toutes ses troupes, à la re-

Ff iij

344 MERCURE.

serve de trois cens hommes ,
commandez par Mr le Comte
d'Harlin , Colonel du Regi-
ment de Guyenne , avec les-
quels ce Comte devoit faire feu
aux attaques pendant quelque
temps , & ensuite faire l'arrie-
regarde. On doit remarquer icy
une chose assez curieuse & bien
digne d'attention ; c'est que
tous les mouvemens que les
troupes de la garnison firent
pour se préparer à la retraite
qui avoit esté resoluë , furent
pris par les ennemis , pour au-
tant de mouvemens , par les-
quels la garnison se préparoit

à faire un dernier effort , par une vigoureuse sortie ; afin d'obtenir une bonne capitulation : de maniere que Mr de Thungen crut qu'ayant découvert leur dessein , il luy suffisoit pour les accabler , de se bien préparer à recevoir leur sortie , & de les attendre de pied ferme , sans risquer des attaques qui sont toujourns meurtrieres, lorsque ceux qui se défendent sont soutenus par de bons postes , qu'il faut emporter de vive force. Pendant que M^r le Comte de Thungen , trompé par toutes ces choses, dont il s'étoit

346 MERCURE

formé une idée avantageuse ,
 attendoit toujours la sortie que
 devoient faire les troupes de
 la garnison , ces troupes pre-
 noient le chemin de Saverne.
 M^r de Peri qui les comman-
 doit , rencontra à trois cens
 pas au de-là d'Haguenau , une
 garde des ennemis de cinquante
 Maîtres , qui cria *Werto* aux
 troupes avancées , qui estoient
 conduites par un Partisan Al-
 lemand , qui leur cria *Patrouille* ;
 & pendant que cet Allemand
 s'entretenoit avec le Comman-
 dant des cinquante Maîtres ,
 le reste des troupes de M^r de

Peri s'avança, & il auroit pris toute la Garde avancée, sans l'imprudence d'un Soldat qui tira mal à propos : surquoy on fit feu de part & d'autre. Leur Commandant resta sur la place, avec plusieurs Cavaliers, & on leur prit quelques chevaux. M^r de Peri marcha ensuite avec tant de diligence, que le 6. à la pointe du jour, il passa la riviere de Sor à Dittweiler, à une lieuë de Saverne. Il apperçut en cet endroit le General Mercy qui le poursuivoit avec un Corps de mille chevaux, mais qui ne passa pas.

348 MERCURE.

la riviere ; & ainsi il arriva à huit heures à Saverne, n'ayant pas perdu dix hommes dans sa retraite. Ce qu'il y a de particulier, est que ces mille chevaux arriverent trop tard pour envelopper M^r de Peri , & trop tost pour prendre M^r d'Harlin avec les trois cens hommes qu'il commandoit, qu'il ramena aussi à Saverne. Ce Comte avoit fait feu ; ainsi qu'il luy avoit esté ordonné, avec le peu de monde qui luy restoit, pour donner le temps à Mr de Peri de se retirer ; & il resta dans la Ville, tant qu'il vit qu'il avoit as-

fez de temps pour relever ses postes & pour suivre la route des troupes qui estoient sorties avant luy. Il ne resta dans Haguenau que cent hommes blesez ou malades ; & il n'y a eu pendant le siege que vingt-cinq hommes tuez ou blesez ; au lieu que l'on assure que les ennemis ont eu plus de mille hommes tuez ou blesez. On ne peut rien ajouter aux loüanges que l'on donne à tous les Officiers de la garnison, dont les principaux sont Mr de Valouse , Brigadier , Mrs de la Chau-Montauban , de Rose & de Chalmasel , Co-

350 MERCURE

lonels. Mr Portail, Ingénieur, a aussi fait tout ce qu'on pouvoit attendre de luy. Je ne vous dis rien de Mr le Marquis de Peri & de Mr le Comte d'Harlin, sur qui la principale affaire a roulé, & sans qui toute la garnison auroit esté faite prisonniere de guerre. Monsieur le Prince de Bade leur a donné beaucoup de loüanges, & n'a pû s'empêcher de faire éclater ses plaintes contre Mr le Comte de Thungen, qui s'est laissé surprendre, malgré tous les ordres qu'il avoit de bien veiller sur la garnison.

Si la maladie des chevaux s'est trouvée beaucoup plus generale dans l'Armée des Alliez en Flandre ; elle a esté beaucoup plus considerable dans l'Armée de Mr le Maréchal de Villars, que dans celle de Monsieur le Prince de Bade. Mais ce Maréchal s'est tellement appliqué à repater la perte des chevaux de son Armée , qu'il a trouvé en peu de temps le moyen de faire fournir des chevaux à mille de ses Cavaliers démontez ; & ayant appris que les ennemis avoient dessein de le venir attaquer , il les attendit , & campa

352 MERCURE

sa gauche à Strasbourg, & sa droite à un petit ruisseau & à une inondation qu'on avoit faite dans la prairie. Cependant, loin d'exécuter cette entreprise, on apprit le 14. Octobre qu'ils sembloient apprehender eux-mêmes, & qu'ils se barraquoient dans leur Camp. Ils paroissent n'estre plus occupez que du soin de leurs quartiers d'hiver, & même embarrasséz du lieu où ils les prendront; les Cercles ne voulant en fournir qu'aux troupes de leur Contingent.

Voicy ce qui regarde les

nouvelles de Flandre. Le 30. Septembre la Maison du Roy fut separée de la grande Armée, qui estoit à Ballart, & fut envoyée avec la Gendarmerie au-delà de Liere; de maniere qu'elle formoit toute la gauche de l'Armée, mais cependant sous les ordres de M^r de Gacé, dont le quartier estoit à Olegem. Les Lettres de la même datte portoient que l'on gardoit exactement les nouvelles Lignes; qu'il y avoit de petits postes; avec une sentinelle de 50. en 50. pas; & qu'outre cela le Piquet de l'In-

Octobre 1705. G g

354 MERCURE

fanterie & le Lieutenant General de jour couchoient au Bivac sur le rempart : Qu'il y avoit aussi toutes les nuits une Patrouille de la Maison du Roy dedans & dehors les Lignes, & qu'on y avoit fait des trouées pour passer vingt Cavaliers de front, depuis la Batterie des Bourgeois proche Merkem, sur le chemin d'Anven, jusqu'à Olegem. On a aussi élevé un nouveau Fort entre Damme & Bruges. Son Altesse Electorale de Baviere envoya, dès le commencement du mois d'Octobre, cinq à six

cents hommes à Santvliet, outre un Bataillon qui y estoit déjà sous les Ordres de M^r d'Entragues, Colonel d'un Regiment d'Infanterie , d'une bravoure reconnüe, & qui souhaite avec ardeur de se signaler par quelque action éclatante. Les eaux qui environnent Santvliet , font une partie de sa force. Le 6. d'Octobre M^{rs} les Maréchaux de Villeroy & de Marcin quitterent leur quartier de Hoër , pour venir loger au Chasteau de Ramay , à une lieüe de là. Le même jour M^e le Comte de

G g ij

356 MERCURE

Gassion passa la Nethé avec 500. chevaux, pour aller charger les Fourrageurs des Ennemis : mais comme ils se retiroient, il n'en pût prendre que vingt. Nos Partis ont toujours continué depuis de leur enlever quelques hommes & quelques chevaux. Il est si vray que la mortalité a toujours continué parmi leurs Troupes, qu'ils ont envoyé beaucoup de leurs malades à Breda ; d'où l'on a envoyé de Hollande plusieurs Chirurgiens. M^{rs} les Comtes de Noyelles, & d'Oxenstiern, & le General Schults ont esté

malades dans leur Camp, ainsi que plusieurs Officiers subalternes. On fit jeter vingt Ponts sur la Nethe, pour s'en servir lorsque les Ennemis décamperont. La Lettre que vous allez lire vous apprendra la suite de ces nouvelles.

Au Camp de Ballart, le 20.
Octobre.

Monsieur l'Electeur de Baviere ayant eu avis, il y a quelques jours, que les ennemis devoient marcher le 20. alla le 17. avec Mrs les Maréchaux de Villeroy

358 MERCURE .

*Et de Marcin , Mr le Comte
 d'Arco , Et un Corps de Cavale-
 rie sur la hauteur au delà d'He-
 renthout , reconnoistre leur Camp ,
 où nos Troupes de l'avant-garde
 trouverent une Garde de Cavale-
 rie , qui fut poussée jusque dans
 leur Camp , sur quoy les ennemis
 firent monter tout leur Piquet à
 cheval. Cela donna le temps à Son
 Altesse Electorale Et à Mrs les
 Maréchaux de bien reconnoistre
 la situation de leur Armée , Et la
 marche qu'elle devoit faire pour
 sortir de ce Camp ; Et comme ils
 avoient remarqué que l'on pou-
 voit tenter quelque chose sur leur*

Arrière-garde, on ordonna de faire construire des Ponts de Pontons sur la Nethe, à costé de celui d'Integhem & de celui d'Hellebrugghe, pour pouvoir déboucher avec facilité dans la bruïere d'Herenthout. Le 19. au matin Monsieur l'Electeur ayant appris, que Mylord Marlborough estoit revenu de la Haye à Herentals le 18. au soir, que les ennemis avoient fait marcher le 19. tout leur Canon & gros bagages au delà de la Nethe, & que toute leur Armée devoit marcher le 20. au point du jour & passer aussi cette Riviere, sur plusieurs colonnes; S. A. E. reso-

360 MERCURE

luz de faire commander un détachement de 48. Escadrons de Cavalerie & de Dragons de toute l'Armée, & deux mille Grenadiers des Bataillons qui estoient à portée des Ponts, pour voir si l'on auroit pu atteindre leur Arriere-garde. Ces Troupes arriverent dans la bruyere d'Herenthout avant le jour, où Mrs les Maréchaux de Villeroy & de Marcin se trouverent, ils virent brûler le Camp des ennemis, & apprirent qu'ils estoient en marche dès avant quatre heures du matin. Ces Maréchaux envoyerent un parti au delà d'Herenthout, pour estre sûrement informez de leur marche; & il rapporta que les ennemis passoient la Nethe avec assez de précipitation, sur huit à dix Ponts, entre Herenthals & Grobbendonck. Ils en firent avertir

avertir Son Altesse Electorale, qui estoit en marche; & à son arrivée Elle fit pousser une teste de Troupes sur les hauteurs par delà Herenthout, où elle se posta avec Mrs les Maréchaux; & elle fit avancer une autre Troupe jusque dans le Camp de Mr d'Ouvverkerque, qui étoit à la gauche d'Herentals, où l'on ne trouva plus personne. Mais l'on vit encore toute la Cavalerie de la droite de Mylord Marlborough en bataille devant son Camp, toute la gauche & le Corps de bataille ayant déjà passé la Riviere; & comme il y avoit un Marais entre nous & cette droite, on ne pût aller à eux: ce que l'on auroit bien souhaité, les Troupes en témoignant une grande envie. L'on apperçut dans ce temps-là encore une colonne de l'Armée de

Octobre 1705 Hh

362 MERCURE

Mr d'Ouvverkerque , qui s'étoit jetée en arriere près d'une demie lieuë derriere son Camp. Son Altesse Electorale prit le parti d'y marcher, Elle ordonna de faire avancer les Troupes , & en attendant Elle s'avança avec Mrs les Maréchaux jusqu'au Moulin d'Herentals , qui estoit dans le Camp des ennemis ; & ils remarquerent que les ennemis faisoient tellement hâter leur marche , que nos Troupes n'eurent le tems de joindre , que lorsque l'Arriere-garde des ennemis , qui estoit composée de plusieurs Bataillons , s'estoit avantageusement postée près de la Riviere pour couvrir leur Cavalerie , qui passoit avec précipitation , partie sur les Ponts & partie dans la Riviere. Les trouvant dans cette situation, on ne pût faire au-

re chose, que charger trois troupes de Cavalerie qui faisoient l'Arrière-garde de tout, le reste estant passé; & il y eut beaucoup d'Officiers pris & tuez par celles de nos Troupes qui estoient à l'Avant-garde. Monsieur l'Electeur & Mrs les Maréchaux s'avancerent jusqu'à la portée du fusil de leurs P. is, & trouvoient la pluspart de l'Armée ennemie en bataille, de l'autre costé de la Riviere, assez près des Rempars d'Herentals. Son Altesse Electorale ordonna à Mr de Verboom, Maréchal de Camp & Quartier-Maître-General, d'aller avec un détachement de Dragons, reconnoistre si les ennemis l'avoient quitté; & au cas que cela fust, à'y entrer, & de faire mettre pied à terre aux Dragons pour faire feu sur le flanc des

H h ij

364 MERCURE

ennemis. Il y alla , & trouva que les ennemis avoient quitté la premiere porte à l'approche de nos Hussars ; ensuite de quoy il entra dans la Ville , qu'il trouva remplie de bagages , & que la Garde des ennemis qui avoit esté à cette porte , s'estoit postée avec l'escorte des bagages , au Pont de la Riviere qu'il falloit passer pour gagner la porte du costé des ennemis , & le rempart d'où on pouvoit les tirer en flanc. Trouvant cet obstacle , il fit mettre pied à terre à une partie de ses Dragons , fit attaquer les ennemis , qui furent bientost forcez & menez à coups de fusils hors de cette porte , qu'ils purent aisément gagner à la faveur des bagages qui estoient dans la rue ; il fit occuper ladite porte , & posta des Carabiniers que Monsieur l'E-

*lesteurluy avoit envoyez, avec des
 Dragons à pied sur les Rempars,
 pour faire feu sur les ennemis, qui
 pendant ce tems-là, défiloiént pour
 poursuivre leur marche. Cela estant
 ainsi disposé, son Altesse Electora-
 le voyant qu'il n'y avoit pas moyen
 de rien tenter sur les ennemis qui
 avoient déjà tous passé la Riviere,
 entra dans la Ville avec Mrs les
 Maréchaux, & ordonna de faire
 piller les bagages, ce qui fut bien-
 tôt executé; ensuite de quoy Son Al-
 tesse Electorale sortit de la Ville,
 & fit retourner au Camp toute la
 Cavalerie qui estoit arrivée à la
 hauteur d'Herentals, aussi-bien que
 les Grenadiers qui n'avoient pû sui-
 vre. Nos Troupes ont fait dans He-
 rentals un grand butin de chevaux,
 de nippes, de vaisselles, de batteries*

H h iij

366 MERCURE

de cuisine, & de plusieurs autres choses, chargées sur plus de deux cens chariots & charettes, qui estoient sur la place, dans les rues, & dans plusieurs maisons & granges de la Ville, dont la pluspart estoient aux Officiers de l'Infanterie de l'Armée de Mr d'Ouvverkerque. Il y a eu dans cette occasion plusieurs Cavaliers & Soldats des ennemis tuez & blessez; plusieurs Officiers pris, entre autres un Colonel & trois Chirurgiens Majors; & de nostre costé il n'y a eu qu'un Lieutenant des Cuirassiers de Son Altesse Electorale dangereusement blessé.

LISTE

Des Officiers Generaux qui doivent servir pendant l'Hyver.

FLANDRE.

Lieutenans Generaux.

Mr le Comte de Gaccé, à Anvers ; Mr le Comte de la Mothe, à Gand, Bruges & Ostende ; Mr de Saillant, à Namur ; Mr de Caraman , à Louvain ; Mr le Duc de Villeroy , à Bruxelles ; & Mr de Sousternon, à Malines.

Maréchaux de Camp.

Mylord Clare , à Louvain ; Mr du Tot, à Namur ; Mr Pallavicin , à Bruxelles ; Mr de Puyguyon , à Malines ; Mr de la Connelaye , à Ostende ; & Mr

368 MERCURE

de Montgeorge, à Anvers.

Brigadiers.

Mr de Tournefort, Mr de Nefle, Mr de la Vienne, Mr de Bezenvallette, Mr de Tournant, Mr de Villefort, Mr de Greder, Mr de la Mothe, & Mr des Ponts.

A LUXEMBOURG,
sur la Moselle, & sur la Sarre.

Lieutenans Generaux.

Mr le Chevalier de Courcelles, à Luxembourg; Mr du Rosel, à Trèves & à Thionville; & Mr de Dray, en Lorraine & sur la Sarre.

Maréchaux de Camp.

Mr de Baliviere l'aîné, à Luxembourg; Mr de Silly, à

Thionville ; & Mr de Siguieres,
sur la Sarre.

Brigadiers.

Mr de Permangle , Mr de
Massembak , & Mr de Guad.

A L S A C E.

Lieutenans Generaux.

Mr de Scheladet , dans la
Basse Alsace ; & Mr le Mar-
quis de Lanion , dans la Haute
Alsace.

Maréchaux de Camp.

Mr le Marquis de Broglie, &
Mr de Streff.

Brigadiers.

Mr de la Vrilliere , & Mr de
Villemaur.

Le Roy partit de Fontaine-
bleau le 26. du mois dernier, &

370 MERCURE

vint coucher à Villeroy, d'où il partit le lendemain 27. pour venir à Seaux. Sa Majesté préférant l'innocent divertissement de la promenade à tous les autres plaisirs, se promena dans les jardins de ces deux belles Maisons ; & Elle partit le 28. de Seaux pour se rendre à Versailles. Les divertissemens n'ont point cessé à Fontainebleau pendant tout le séjour que la Cour y a fait ; mais ceux de la Chasse l'ont emporté sur les autres. Il y en a eu de diverses sortes, parmi lesquelles la Cour a paru avec beaucoup d'éclat, & sur tout, à celles où les Dames se sont trouvées. Les repas, appelez *Retours de Chasse*, ont souvent esté magnifiques.

Il y en a eu chez Madame la Duchesse de Bourgogne , chez Madame d'Armagnac , chez Me la Duchesse du Lude , & chez Mr le Duc de la Rochefoucault. Le Roy d'Angleterre qui a demeuré pendant douze jours à Fontainebleau , s'est trouvé à tous les divertissemens ; & ce Prince a fait voir pendant tout le tems qu'il a demeuré à la Cour , un esprit & une sagesse au-dessus de son âge , accompagnée de manieres honnestes, qui lui ont attiré de continuels applaudissemens. Il répond juste & avec esprit à tout ce qu'on lui dit , & fait voir , par ses réponses , qu'il a beaucoup de penetration ; mais il ne parle qu'à propos , & ne dit que ce

372 MERCURE

qu'il doit dire : ſçachant bien que les paroles d'un Monarque ſont examinées , & qu'elles ſe font entendre bien loin.

Le mot de l'Enigme du mois dernier eſtoit *la Bougie*. Mr Thouroude , Peintre l'a expliqué par les Vers ſuivans :

*Quand je vais , vers la fin du
jour ,
Assurer de mon cœur mon aimable
Silvie ;
Eclairé que je ſuis du flambeau de
l'Amour ,
Mercure, je n'ay pas beſoin de ta
Bougie.*

Ce mot a auſſi eſté trouvé par Mrs Bouffanges , Medecin : De Sauge, du Croiſſant. : Beſſe, Albigeois :

Bigeois : Jean - Bâttiste-Sera-
 phin-Joseph Marotin , Sr de
 Martineau , de la ruë S. Ho-
 noré , proche S. Roch : Vêsel,
 Allemand ; Mr & Me le Bas:
 L'Heureux Esclave du cœur
 non partagé , de la ruë Guisar-
 de : Le Grand Ecuyer de la
 Caffrerie : Tamiriste : L'Agrea-
 ble dans les Compagnies : Le
 troisiéme Roy de Pologne : &
 Cannelle , de la ruë d'Enfer. Me
 la Présidente de l'Election de
 Chaumont, à Magni: Mlles Lu-
 ce , proche les Bâtons Royaux,
 ruë S. Honoré : Catin Toffier,
 de la ruë S. Martin : L'Agrea-
 ble Catin , de chez Mr de Bre-
 taucourt : La Charmante de
 Laborie, du Perigord : La belle
 Chantraine : L'aimable & spi-

Octobre 1705. I i

374 MERCURE

rituelle M^{le} B. de la rue de Bretagne, au Marais, & son fidele Amant, de la rue S. Martin : La chere mere de Manon : & la belle Brune, de la rue Garanciere. Mr de Montour le fils, & sa poulette de la rue de Pontois. Mrs Regnoust, Clerc de Mr Buglet Procureur, & Jean de Paris, Clerc de Mr Milla aussi Procureur.

L'Enigme que je vous envoie, est de Mr Thouroude ; mais quoiqu'elle me paroisse assez juste, je croy qu'elle sera difficile à deviner.

ENIGME.

*J'E suis un corps pyramidal,
Composé de plus d'une piece,
Qui quoique de semblable espee,*

*En grandeur neanmoins n'ont rien
que d'inégal.*

S

*Un même lien les assemble ,
Sans pourtant les laisser s'appro-
cher de trop près ;
Ordre qu'il faut garder, en les met-
tant ensemble :
Autrement l'on n'en peut espérer de
succès.*

S

*Lorsque pour mon usage on vient
me bastonner,
Aux coups que je reçois , je réponds
à merveille.
Vous qui cherchez le nom que l'on
me doit donner ;
Sçachez que je ne puis contenter que
l'oreille.*

*La Chanson qui suit est de la
composition de Mr Charles.*

I i ij

AIR NOUVEAU.

*Que la rape au tabac s'accorde,
Sans avoir ni tuyau, ni corde,
Mieux que l'Oigüe & le Violon,
Cet instrument surpasse la Musique,
Il ne cherche jamais son ton;
Et quand il cherche, c'est du bon,
Du bon tabac de Martynique.*

Je dois ajouter aux affaires d'Allemagne, que les Officiers qui estoient aux grandes Gardes le 21. du mois dernier, avertirent Mr le Maréchal de Villars, que l'Armée Ennemie marchoit pour le venir combattre, suivant le bruit que les Ennemis en avoient fait courir depuis quelques jours, & qui estoit

confirmé par tous les defe-
 teurs. Ce Maréchal y alla, &
 reconnut que ce n'estoit qu'une
 teste de 12. Escadrons, qui sor-
 toit du Bois de Brumk où estoit
 le Prince de Bade, qui n'estoit
 venu qu'à dessein de le recon-
 noître. On les repoussa tres-
 vigoureusement, & l'on eut
 quelques Officiers & douze Hus-
 sars blesez; mais la perte des
 Ennemis fut beaucoup plus
 considerable.

Les trois Lettres que vous
 allez lire, vous apprendront la
 suite des affaires d'Italie.

Au Camp de Tornio, ce 13.
 Octobre.

L'Armée des Ennemis décampe

I i iij

378 MERCURE

de Tréviglio le 9. de ce mois, & vint camper à Caravaggio. Monsieur de Vendosme en fut averti le 10. au matin, s'estant contenté d'observer leur marche, & ayant appris qu'ils marchaient du costé de Crème, fit décamper le 11. l'Armée de Rivolta pour les suivre, après avoir ordonné à tous les équipages de l'Armée de passer l'Adda sur nostre Pont, pour se rendre à Lodi. On estoit averti que les Ennemis avoient résolu de tenter un passage sur l'Adda entre Lodi & Pizzighittone; ce qui a obligé son Altesse de faire descendre une partie des Troupes qui estoient sur le haut de l'Adda, & d'y envoyer encôre deux Brigades d'Infanterie avec force Canon. Les deux Armées sont campées de manière à ne rien craindre l'une de

l'autre à cause du terrain coupé par la grande quantité de Navilles impraticables. S. A. doit aller ce soir à Lodi pour s'aboucher avec Monsieur le Prince de Kaudemont. Je suis, &c.

*Au Camp de Gombeto, ce 16.
O&obre.*

Le 13. à l'entrée de la nuit toute l'Armée décampâ de Tornio, & passa l'Adda sur le Pont de Lodi; l'Artillerie & les deux Brigades dont je vous ay parlé dans ma dernière, en avoient déjà esté détachées; & elle marcha si diligemment toute la nuit, que le lendemain sur les dix heures elle repassa toute entière l'Adda sur le Pont de Pizzighione, & elle arriva la

380 MERCURE

Soir de bonne heure au Camp de Gombeto, à une mille du Village & du Pont de Mantandin, où estoit le quartier de Monsieur le Prince Eugene. Aujourd'hui Monsieur de Vendôme a fait attaquer la teste du Pont & la partie du Village qui est en deçà du Serio; nous avons emporté tout cela avec assez de facilité, & avec tres-peu de perte. Les Ennemis y ont perdu au mains trois cents hommes; nous y avons fait cent prisonniers, avec quatre Officiers. Ce poste est si avantageux, qu'il met en sûreté tout le Crimanois; & si Monsieur le Prince Eugene l'avoit pu garder, il auroit pu prendre Castel-Leone & reprendre les quatorze Navilles; sans que son Altesse y eust pu donner du secours. Et c'est l'importance de ce

Poste qui a déterminé Monsieur de Vendôme à faire cette belle marche de près de trente milles, & à en dérober la connoissance au Prince Eugene, par le stratagème que je vais vous raconter. Son Altesse ayant donné ordre à l'Armée de marcher, ainsi que je viens de dire, fit rester une centaine de Tambours avec toutes les Gardes d'environ cinq cents chevaux, avec ordre de battre la Diane à l'ordinaire à la teste du Camp, & la retraite à l'heure ordinaire; de sorte que le Prince Eugene n'en fut averti que le soir, dans le temps que toutes les Gardes du Camp se retirèrent. Cela est d'autant plus désavantageux à ce Prince, qu'il ne peut plus retourner sur l'Adda, où on le suivroit & où il ne pourroit subsister faute de four-

382 MERCURE

rages ; & l'on ne doute point à présent qu'il ne prenne le party de passer le Serio à Crème pour se retirer du costé de Soncino , & le long de l'Oglie. Je suis , &c.

*Au Camp de Tizango , ce 21.
Octobre.*

MONSIEUR,

J'eus l'honneur de vous informer par ma dernière , de l'action qui s'est passée à la teste du Pont de Montandin le 16. de ce mois. Les Ennemis en décamperent le lendemain pour venir passer le Serio à Crème. Monsieur de Vendôme ne peut pas plutôt appris , qu'il fit marcher l'Armée le même jour ; &

le lendemain nous nous trouvâmes devant & à la teste du Pont de Crème, dans le temps que les Ennemis commençoient à passer. Leur logement estoit déjà marqué au Village de saint Bernardin, & vraisemblablement ils l'avoient choisi pour leur quartier general; mais l'arrivée de nostre Armée a entièrement déconcerté tous leurs projets. Nous trouvâmes leur Armée sous les rempars de Crème; & rien ne la separoit de la nostre que la largeur du Serio. Son Altesse fit mettre sur les bords de cette riviere, des Grenadiers & six pieces de Canon, qui firent jusqu'à la nuit un feu continu sur les Ennemis; la plus grande partie de leurs chariots fut renversée, & on n'a jamais tant vu de desordre, qu'il y en avoit parmy

384 MERCURE.

eux. Leur Armée décampâ hier, & ils ont passé le Serio vis-à-vis Gabian. Leur Infanterie a passé dans l'eau jusqu'à la ceinture, n'ayant pas eu le temps de faire un Pont, de crainte que nostre Armée ne vînt les en empêcher, & ils sont venus camper à Fontanella. Son Altesse a décampé ce matin, & est venue mettre la gauche de son Armée icy, & a fait étendre sa droite jusqu'à l'Oglio, le long du principal Canal qui forme les quatorze Navilles, que nous avons à nostre droite; laissant derrière nous, Soncino que l'on va assiéger. De sorte que si Monsieur le Prince Eugene le veut secourir, il faudra qu'il livre une Bataille, & qu'il nous passe sur le corps; ce qui ne luy est pas facile à faire. Voilà ce qu'il y a de nouveau;

*jean ; je continueray de vous man-
 -der ce qui se passera dans la suite :
 mais de la maniere que les choses
 sont disposées , on ne doute point que
 l'Armée des Ennemis ne soit con-
 -vaincue de repasser l'Oglia , estant
 -du tout impossible qu'elle puisse sub-
 -sister en deçà. Je suis &c.*

*J'ay préféré ces relations à
 celles qui ont esté rendues pu-
 -bliques , parce que je ne doute
 point qu'elles ne soient tombées
 entre vos mains ; ainsi le party
 que j'ay pris sera cause que vous
 sçaurez beaucoup plus de cir-
 -constances de ces actions écla-
 -tantes , puisqu'il n'y a point de
 relations qui ne contiennent
 des faits qui ne se trouvent pas
 dans les autres. Monsieur de
 Octobre 1705. K k*

5386 MERCURE

Vendosme s'est trouvé à tout en personne ; il n'est pas seulement l'ame de tout ce qui se fait dans son Armée , par les ordres qu'il donne : mais ce Prince a aussi part à l'exécution de tout ce qui s'y fait de considerable. Par ses dernières expéditions , il a mis à couvert le Crémonois , le bas Oglio , les 14. Navilles & Castel-Leone, où il y a un magasin de douze mille sacs de grain ; & les Ennemis ayant attaqué Castiglione, où il y a un autre magasin de quinze mille sacs de bled, gardé par 300. Venitiens , le Gouverneur de cette Place envoya demander du secours à Monsieur de Vendosme, qui lui envoya un détachement , qui

battit les Ennemis & les mit en fuite. Il a donné beaucoup de louanges, dans ce qu'il a écrit au Roy touchant ces dernieres actions, à Mrs les Comtes de Chemeraut & Albergotti, à Mylord Galmoy, à Mr le Chevalier de Luxembourg, à Mr le Marquis de Broglie, à Mr de Carolle, à Mr le Prince Pio, à Mr le Chevalier Spinola, & à Mr le Comte de Murer.

A peine eut-on appris icy toutes les expéditions faites par Monsieur de Vendosme, que l'on vit paroître la lettre suivante; elle est écrite par ce Prince.

K k ij

Au Camp devant Soncino, le
21. Octobre.

Les ennemis remonterent hier le Serio jusqu'à six milles au dessus de Crème, & le passerent la nuit à Vidalsco. Je les en aurois bien empêché si j'avois voulu ; mais comme le Serio est presque réduit à rien en ce lieu-là, & qu'on le passe en bataille, je n'ay pas voulu hazarder un combat, dans le temps qu'il me vient un secours considerable de Piémont & des quatorze Navilles. Je me suis rendu icy diligemment avec l'Armée, pour n'estre pas prévenu par le Prince

Eugène, qui n'est qu'à neuf milles de Soncino. Nous avons investi cette Place, & nous avons appuyé la droite à l'Oglio, & la gauche à Tizzingue, la laissant toujours dierriere nous. Je vais la faire attaquer incessamment ; & j'espère que nous en serons bientôt maîtres.

Ce Prince ne s'est pas trompé, & à peine sa lettre eut-elle paru icy, qu'on y apprit qu'il estoit maistre de Soncino. Je vous en diray davantage à la fin de ma lettre, lorsque j'auray appris les particularitez de cette prise. Cependant voici ce qui s'est passé à celle de Diest.

Le 25. au matin Mr le Comte d'Arragon, Lieutenant Gene-
ral de l'Armée, &c. Kkij

390 MERCURE

ral qui commande à Louvain, arriva avec sa garnison au voisinage de Diest, ainsi que Dom marcello Grimaldi, Lieutenant General des Troupes d'Espagne, que Son Altesse Electorale de Baviere avoit détaché de son armée avec un Corps de Cavalerie & d'Infanterie, & quelques pieces de canon. La Cavalerie investit la Place de tous costez avant le jour, après quoy elle fut employée à faire des fascines. On s'occupa pendant toute la matinée à faire avancer l'Infanterie, & à placer le canon pour former les attaques; & sur les neuf heures on commença à tirer le canon. Vers les onze heures on détacha tous les Grenadiers des Bataillons, que l'on mit à leur poste pour continuer l'at-

taque. Ces troupes s'avancèrent par trois endroits, & après de rudes escarmouches qui durèrent plus d'une heure, sur tout à l'assaut de l'ouvrage détaché de la Porte de Montaignu, duquel les Assiegeans se rendirent les maîtres, & poussèrent les Assiegez jusqu'à la Porte, où ils leverent le pont, laissant à la merci de nos Troupes, tout ce qui estoit resté dehors. On se logea dans cet ouvrage & dans les autres jusqu'au bord du fossé; & les Assiegez voyant qu'on se préparoit à donner l'assaut au Corps de la Place, ils battirent la chamade, & se rendirent prisonniers de guerre, au nombre de quatre Bataillons, & d'un Regiment de Dragons de qua-

392 MERCURE

tre Escadrons, à condition que les Officiers & Soldats ne seroient point dépouillez ; qu'on laisseroit aux Officiers leurs bagages & autres effets, & qu'ils seroient conduits à Bruxelles. On a eu à l'attaque de cette Place environ cinquante hommes tuez, & près de cent blesez ; mais on regrette fort Mr le Noir, Ingenieur en chef & Brigadier des Ingenieurs, qui avoit la direction des attaques, & qui a esté tué de deux coups de fusil. Les Hollandois y ont perdu beaucoup de monde. Après cette expedition, on fit marcher un Corps de Cavalerie & de Dragons à Halem, où les Alliez avoient deux cens hommes, qui furent aussi faits pri-

sonniers de guerre , & amenez le même soir à Diest , & le lendemain on envoya sous une bonne escorte tous ces Officiers & Soldats prisonniers à Louvain , pour estre de là conduits à Bruxelles.

Quant aux affaires d'Allemagne , Monsieur le Prince de Bade , après avoir fait divers mouvemens pour cacher sa marche , a fait repasser le Rhin à la Cavalerie : Ainsi , selon toutes les apparences , voilà sa Campagne finie. Ce Prince a pris le Château de Drusenheim , les Lignes de Haguenau & la Ville de ce nom : & Mr le Maréchal de Villars , après avoir poussé les Troupes Allemandes jusque dans les Retranchemens de

Lauterbourg, avoir pris les Lignes de ce nom, & les deux Châteaux dont je vous ay parlé, dans lesquels il y avoit plus de mille hommes de garnison; s'est trouvé obligé de céder à la force, & de reculer; Monsieur le Prince de Bade ayant reçu de grands renforts des Cercles & des Princes de l'Empire, avec lesquels il devoit faire de plus grandes expéditions. Cependant, si l'on compare ce qu'il a fait avec les expéditions faites par Mr le Maréchal de Villars, on y trouvera beaucoup d'égalité, à la réserve que la Garnison d'Haguenau s'étant sauvée, il ne reste de prisonniers à Monsieur le Prince de Bade, que ceux qu'il a faits dans le Château de

Drusenheim , qui sont en beaucoup plus petit nombre que ceux qui ont esté faits par Mr le Maréchal de Villars dans les Lignes de Lautterbourg , & dans les deux Châteaux dont je vous ay déjà parlé. L'expédition de Monsieur le Prince de Bade coûte beaucoup à l'Empereur , puisque Sa Majesté Impériale auroit pû se servir plus utilement d'une partie de ces Troupes contre les Mécontents d'Hongrie , & d'une autre partie pour renforcer l'Armée de Monsieur le Prince Eugene , & pour empêcher qu'il ne fust aussi vivement poussé , qu'il l'est par Monsieur le Duc de Vendosme , qui , selon toutes les apparences , l'obligera bientôt

396 MERCURE

d'aller chercher des quartiers d'hiver dans le Trentin. Quand je dis que les Troupes de Monsieur le Prince de Bade auroient esté ailleurs plus utiles à l'Empereur, je ne parle qu'après Sa Majesté Imperiale, qui a despesché, ainsi que tout le monde sçait, plusieurs Courriers à ce Prince, pour luy demander des détachemens de ses Troupes, afin de les envoyer en Hongrie & en Italie. Monsieur le Prince de Bade est assez embarrassé de celles qui luy restent, puisque les Cercles ont déclaré qu'ils ne pouvoient donner de quartiers d'hiver qu'aux Troupes de leur Contingent.

Ce n'est pas sans raison que je vous ay parlé des grandes loüanges

ges qui ont esté données à Mr le Marquis de Peri & à Mr le Comte d'Harlin pour avoir sauvé la Garnison d'Haguenau ; puisque le Roy a esté si satisfait de cette action , où la teste a agi aussi-bien que le cœur , que Sa Majesté a fait le premier Lieutenant General de ses Armées , & l'autre Brigadier , en donnant beaucoup de louanges à leur conduite.

Je dois ajoûter icy que je ne vous ay pas dit , en vous parlant de la prise de Diest , que le Commandant de cette Place , avoit demandé que l'on fît une Capitulation particuliere pour la Garnison qui estoit dans le poste d'Halen proche Diest , cette Garnison estant aussi sous

Octobre 1705. LI

398 MERCURE

son commandement ; ce qui luy fut accordé. Et il fut arresté par la Capitulation , que ce Commandant de Diest écriroit à ce-luy qui commandoit dans Halen de se rendre prisonnier de guerre avec sa Garnison ; c'est-à-dire, aux mesmes conditions qu'il venoit de faire pour luy-même & pour sa Garnison : ce qui a esté executé. On a imprimé à Brus-selle une tres-belle Relation de cette expedition, dans laquelle sont les noms des Bataillons & du Regiment de Dragons qui ont esté pris dans Diest. J'ay crû les devoir mettre icy. Ce sont le Bataillon du Prince Charle, Danois; ceux d'Amma-ma & de Riperda , tous deux Frisons ; & celuy d'Elberfelt,

Munsterien ; & le Regiment de Dragons de Waleff , de quatre Escadrons. On assure que l'Intendant de l'Armée des Alliez a aussi esté pris dans Diest. Les Officiers de cette Armée se plaignent hautement des Equipages que leur a fait perdre l'affaire du ruisseau d'Herentals ; & l'on assure que cette perte monte à plus de cent cinquante mille Florins, sans compter beaucoup d'autres Equipages qu'ils avoient laissé dans Diest , & vingt pieces de Canon , qui estoient dans cette Place.

Monsieur l'Electeur de Baviere est retourné à Brusselle, après ces expéditions ; & ce Prince y a esté reçu aux acclamations du peuple.

Ll ij

400 MERCURE .

Je viens aux affaires de Portugal , dont j'ay beaucoup de choses à vous dire. Vous sçavez que l'indisposition de Sa Majesté Portugaise ne luy permettant plus de gouverner par luy-même, Elle avoit remis la Regence de ses Etats à la Reine Douairiere d'Angleterre. L'autorité qui a esté confiée à cette Princesse, a fait croire au peuple & aux Grands même qui souhaitent le repos & la tranquillité du Royaume, qu'il seroit difficile de parvenir à la Paix, tant que cette Princesse gouverneroit ; parceque si elle chagrinoit les Anglois, elle seroit mal payée de son Douaire. Le Roy de Portugal considerant ces raisons & beaucoup d'autres, & ne

souhaitant rien tant que de procurer, avant sa mort, la Paix à ses Sujets, leur ayant attiré la Guerre; ce Prince a cru qu'il devoit, pour y parvenir, ôster la Regence de ses Etats à la Reine Douairiere d'Angleterre. Il a nommé le Prince de Bresil pour remplir cette Regence, avec quatre Conseillers d'Etat, & Mr. le Duc de Cadaval pour Chef. Cependant, comme avant ce changement, la Regente déposée avoit fait faire de grands efforts pour la campagne d'Automne, il a esté question de la commencer. On en esperoit de grands succès pour deux raisons; l'une, parceque l'on a fait de si grands efforts en Portugal, qu'il sembloit

Ll iij -

402 MERCURE

d'abord que l'on dût mettre toute la nation sous les armes & tous ceux qui estoient capables de les porter ayant esté commandez : mais dont on n'a choisi que ceux que l'on a trouvez le plus en estat de rendre service. L'autre raison qui devoit faire croire que la campagne feroit heureuse, est le détachement que les Espagnols ont esté obligez de faire de leurs meilleures Troupes pour envoyer en Catalogne. L'Armée Ennemie en Portugal consiste en trois Corps ; sçavoir, un de Portugais, commandé par Mr le Marquis de las Minas ; un d'Anglois, commandé par Mylord Gallo way ; & un d'Hollandois, par Mr Fagel. Toutes choses estant

en état pour ouvrir la campagne, on a tenu un grand Conseil de guerre, dans lequel les opinions ont esté partagées. Mr Fagel vouloit qu'on ne s'arrêtast pas à faire de siège, & que l'on entrast en Castille; il prétendoit que la desolation qu'on y porteroit, feroit soulever tout le pays, & que par ce moyen on pourroit se rendre maistre de beaucoup de Places, sans estre obligé d'en faire le siege. L'avis de Mr Fagel ne fut pas suivi dans le Conseil de guerre, & le siege de Badajoz y fut resolu. Pendant qu'on se préparoit à agir en Portugal, les Troupes des deux Couronnes agissoient effectivement, par les partis qu'ils envoyoit en Portugal,

404 MERCURE

& par le grand butin qu'ils y faisoient. La dernière course a esté faite par Mr le Marquis de Bay ; vous verrez ce qu'elle a produit dans la Lettre suivante, elle est de Mr le Maréchal de Tessé.

De Cazerès le 30. Septembre.

*Un Corps de six Bataillons François , commandez par Mrs de Po-
baston & de Sillery , & 15. Escadrons de Cavalerie Espagnole , le
tout aux ordres de Mr le Marquis
de Bay , que j'avois fait entrer en
Portugal au milieu des Places des
Ennemis ; en revint , après y avoir
brûlé , entre Estremoz & Elvas , 30.
milles de paille que les Ennemis
quoient ramassées pour leur sub-*

sistance , & des maisons pareillement remplies de paille & de grain. Le même Corps a enlevé aux Ennemis un Convoy de 80. mulets chargés d'armes & de munitions , près de 500. bœufs qui servoient à l'Artillerie , & 5000. moutons. Les Ennemis se sont rassemblez , & ont suivi pendant quatre heures ce détachement, sans le pouvoir entamer. Ils ont perdu , dans les différentes tentatives qu'ils ont faites à cet effet , une douzaine de Cavaliers, qui ont esté tuez. On leur a fait quelques prisonniers, pris douze chevaux ; & tout le butin est arrivé heureusement à Badajoz.

On a pris aux Portugais seize mille pistoles destinées au payement de leurs Troupes. On a aussi enlevé un grand nombre

406 MERCURE

de mulets & de voitures qui portoient des marchandises à une Foire ; le tout estimé 15000. piaſtres.

Enfin le ſiege de Badajoz ayant eſté reſolu , ainſi que je viens de vous remarquer , les Ennemis ſe rendirent devant la place au commencement d'Octobre , & travaillèrent à des lignes qu'ils appellerent de circonvallation ; mais la place n'eſtant inveſtie que d'un coſté , ces lignes ne pouvoient l'entourer entièrement. Ils attaquèrent le Fort nommé Pardaleras de Badajoz , d'où ils furent repouſſez avec perte de plus de quatre cens hommes. Cependant ils ne laiſſèrent pas d'avancer leur tranchée , & de faire grand feu de

leur canon. Mr le Maréchal de Tessé qui estoit à quatre lieues de Badajoz avec une partie de l'Armée, donna tous les ordres nécessaires pour faire rassembler les Troupes qui en estoient éloignées, & se prépara à secourir la place, où il fit entrer toutes les choses nécessaires pour sa défense, & sur tout beaucoup de farines. Et le douzième du même mois ce Maréchal partit de Talavera à six heures du soir, & il arriva le lendemain à la pointe du jour sous le canon de Badajoz. On alla aussi-tost reconnoître les ennemis; on les trouva qui passoient la Guadiana, & qui s'avançoient en tres-bon ordre vers l'Armée des deux Couronnes. Cette dernière pas-

408 MERCURE.

sa l'Evora , qu'elle fit border par l'Infanterie qu'elle fit soutenir par la Cavalerie. Les Alliez s'avancerent mais ayant vû le grand feu de canon que l'on faisoit sur eux , ils se retirerent aussi-tost , & firent seulement dresser une batterie de quatre pieces qui tira aussi. Ainsi la plus grande partie de la journée se passa en canonnades de part & d'autre ; & il y eut tres-peu de monde tué dans chaque Armée. Mais le fruit que Mr le maréchal de Tessé tira de sa marche , fut que les ennemis voyant que ce maréchal pouvoit faire entrer dans Badajoz autant de Troupes qu'il voudroit , & aussi souvent qu'il luy plairoit , ils commencerent à faire retirer

rer leur gros canon , & cesserent de battre en brèche. Une bombe tirée de Badajoz , tomba dans la batterie des Assiegeans , mit le feu à un magasin , & fit sauter le principal Ingenieur avec quarante hommes ; & Mylord Galloway eut le poignet emporté d'un coup de canon. Les Chirurgiens trouverent à propos de luy couper le bras plus haut ; ce qui fut executé : mais la playe jetta du sang en si grande abondance , que n'estant point encore étanché cinq heures après l'opération , il fit demander un passeport à Mr le Maréchal de Tessé pour se retirer dans une Ville où il pust estre en sureté pour se faire panser. Les ennemis ne songerent plus après tous ces

Octobre 1705. M m

410 MERCURE

échecs, qu'à se préparer à lever le siège avec sûreté ; mais ils n'ont pu prendre d'assez justes mesures pour exécuter leur dessein ; puisque l'on vient d'apprendre que Mr le Maréchal de Tessé a atteint leur arrière-garde, qu'il l'a bien battue, & qu'il s'est saisi d'un poste dont je ne sçais pas encore le nom.

Je reviens à la prise de Soncino, dont je vous ay déjà parlé, & dont Mr Jeannette, Lieutenant des Gardes de Monsieur de Vendôme, a apporté la nouvelle. La Place fut attaquée le 21. & emportée le 23. Il y avoit dedans 360. hommes qui ont été faits prisonniers de guerre, & vingt mille rations de pain, du canon & des munitions, avec

grande quantité de fourrages.

J'apprens en ce moment que les Ennemis , en levant le siège de Badajoz , ont laissé, faute de charrois , beaucoup de bagages , de munitions & d'attirails de guerre. Il y avoit 30. affûts , plusieurs Canons , dix-mille boulets, six cents bombes, quantité d'outils à remuer la terre, & generalement tout ce qu'une Armée fuyante avec précipitation & qui manque de voitures, ne peut emmener: Ainsi elle doit avoir laissé beaucoup de gros équipages. J'ay vû aussi une Lettre, qui porte, qu'avant l'ouverture du siege de Badajoz, les Alliez & les Portugais avoient eu de grands démeslez ensemble , à l'occasion de plusieurs

Mm ij

MERCURE

des qui s'estoient fai-
S *Vitte* art & d'autre ; qu'ils
Asse nt battus, & qu'il estoit
plu *ieur* ré près de 600. hommes
sur la place.

Les nouvelles de Madrid, qui
sont arrivées aujourd'huy, por-
tent que Barcelone se défendoit
vigoureusement le 15. d'Octo-
bre ; & plusieurs Lettres de la
même Ville font voir que l'on
y doutoit encore que les Enne-
mis fussent maîtres du Fort de
Montjoüy. Il y a d'autres Let-
tres, venuës par Mer, qui por-
tent que Barcelone se défendoit
encore le 16. & comme on y
attendoit à tout moment l'arri-
vée de Mr le Prince de Tser-
claës, qui a rassuré tout l'Ar-
ragon par son passage ; & que

GALANT

la noblesse de Catalo-
toujours dans les intere-
Philippe V. il y a lieu de
que quand Barcelone seroit pr-
il ne resteroit pas long-temps
entre les mains des Ennemis.
Je suis , *MADAME* , &c.

A Paris ce 4. Novembre 1705.

A V I S.

On distribuëra le *Mercure*
du mois prochain le 3. Decem-
bre.

E R R A T A.

On s'est mépris , en disant que
Mr l'Abbé Chatelain , qui a eu
le Prieuré de Friadel , est fils de
Mr Chatelain, Maistre d'Hôtel
du Roy , son pere estant Ecuyer
de la Bouche.

TABLE.

<i>des affaires de la dernière assemblée du Clergé, contenant les articles curieux,</i>	5
<i>Lettre d'Edimbourg, sur la con- joncture présente des affaires d'E- cosse,</i>	33
<i>Premier Article des morts,</i>	43
<i>Service fait pour Me d'Alençon, Abbesse de Ste. Hilde,</i>	52
<i>Service fait en Portugal pour l'Amirante de Castille, avec un fait curieux touchant l'Oraison Fu- nebre de cet Amirante,</i>	56
<i>Lettre d'un Evêque d'Angleterre aux Protestans d'Hongrie, préce- dée d'un prélude sur le sujet de cette Lettre,</i>	57
<i>Reflexions sur la même Lettre,</i>	83
<i>Articles de Littérature,</i>	102
<i>Second Article des Morts, dans</i>	

TABLE.

lequel se trouve inserée une Lettre du Pere Croiset Jesuite,	110
Prieres faites pour la santé de Mr l'Evesque de Vannes ,	172
Ordination faite par Mr l' Arche- vesque de Lion, dans l'Eglise des Carmelites de la mesme Ville ,	174
Mr. le Prince de Lorraine est or- donné Prestre & sacré Evesque , & fait une Ordination le mesme jour,	176
Sacre de Mr l' Archevesque d'A- vignon ,	182
Article concernant les Lotteries, & de nouvelles manieres de les ti- rer ,	185
Article concernant l'Oraison Fu- nelre de l'Empereur défunt , faite à Vienne par le Pere VVidmans , Jesuite ,	210
Titres & Charges données par le Roy d'Espagne ,	212

T A B L E.

Duël puni par Sa Majesté Catholique,	223
Troisième Article des morts,	226
Réception faite à Thouars à Monsieur & à Madame la Duchesse d'Albret,	241
Remplacement de Marine, & pensions & augmentations d'appointemens données par Sa Majesté,	245
Lettre de Basle, touchant les Reflexions faites sur le Manifeste de Monsieur l'Electeur de Baviere,	266
Mariage de Mr de Bercy-de-Conflans,	291
Cordon de l'Ordre de S. Louis, donné à Mr de Narbonne, & Brevet de Mestre de Camp, donné à Mr le Marquis de Bonnac,	293
Statuë du Roy d'Espagne découverte à Naples, & réjouissances faites à cette occasion,	295

T A B L E.

<i>Régiment donné par Sa Majesté Catholique à Mr le Marquis de Santmanat ,</i>	296
<i>Quatrième Article des morts ,</i>	297
<i>Article concernant les articles des morts ,</i>	328
<i>Fautes réparées ,</i>	330
<i>Audiences données à Mr le Marquis de la Jamaïque , Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Catholique ,</i>	332
<i>Abandonnement d'Haguenau , avec la suite des affaires d'Allemagne ,</i>	337
<i>Nouvelles de Flandre ,</i>	352
<i>Liste des Officiers Généraux qui doivent servir pendant l'Hyver ,</i>	367
<i>Retour du Roy à Versailles , avec ce qui s'est passé à Fontainebleau ,</i>	369
<i>Article des Enigmes ,</i>	372

TABLE.

<i>Seconde suite des affaires d'Al-</i>	
<i>lemagne ,</i>	376
<i>Affaires d'Italie ,</i>	377
<i>Suite des affaires de Flandre ,</i>	389
<i>Troisième Suite des affaires d'Al-</i>	
<i>lemagne ,</i>	393
<i>Mr de Peri nommé Lieutenant</i>	
<i>General , & Mr d'Harlin , Bri-</i>	
<i>gadier ,</i>	396
<i>Addition à l'article de la prise</i>	
<i>de Diest ,</i>	397
<i>Affaires d'Espagne & de Portu-</i>	
<i>gal ,</i>	400
<i>Nouvelles de Barcelone ,</i>	412

On s'est aussi mépris en disant, que Mr de Tencin étoit mort à Chambery , puisqu'il est mort dans une de ses Terres , âgé de 68 ans.

L'on a aussi écrit *Seysses* , pour Seyssel.

Avis pour placer les Figures.

L'air qui commence par, *Je ne veux plus qu'Amour triomphe de mon cœur*, doit regarder la page 225.

L'air qui commence par, *Que la Rape au Tabac s'accorde*, doit regarder la page 376



